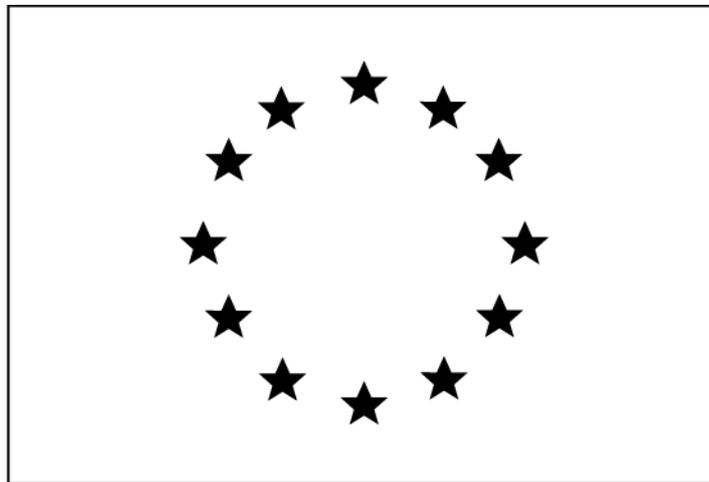


**COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

**ILE DE LA REUNION  
FRANCE - OBJECTIF 1**



**RAPPORT ANNUEL 2002  
D'EXECUTION DU  
DOCUP 2000 2006**



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 - Rapport Annuel 2002



## SOMMAIRE

<b>1. Modification des conditions générales ayant une importance pour l'exécution de l'intervention.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Etat d'avancement des différents axes prioritaires et des mesures au 31/12/2002 .....</b>	<b>13</b>
2.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2002 .....	13
2.1.1 Comités de programmation tenus en 2002 .....	13
2.1.2 Comités de Suivi tenus en 2002.....	18
2.2 Avancement des axes et mesures par fonds .....	20
2.2.1 Avancement des axes et mesures FEDER.....	20
2.2.2 Avancement des axes et mesures FSE.....	59
2.2.3 Avancement par axes et mesures FEOGA.....	100
2.2.4 Avancement par axes et mesures IFOP .....	128
<b>3. Exécution financière .....</b>	<b>139</b>
3.1 Exécution financière du FEDER .....	139
3.2 Exécution financière du FSE .....	143
3.3 Exécution financière du FEOGA.....	150
3.4 Exécution financière de l'IFOP .....	154
<b>4. Indicateurs sur la réserve de performance .....</b>	<b>157</b>
<b>5. Dispositions prises par l'autorité de gestion et le comité de suivi pour assurer la qualité et l'efficacité de mise en œuvre, en 2002.....</b>	<b>162</b>
5.1 Actions de suivi et d'évaluation.....	162
5.2 Actions de contrôle financier.....	168
5.3 Synthèse des principaux problèmes rencontrés .....	170
5.4 Utilisation de l'assistance technique .....	172
5.5 Mesures prises pour assurer la publicité de l'intervention .....	173
<b>6. Mesures prises afin d'assurer la compatibilité avec les politiques communautaires pour l'année 2002 .....</b>	<b>179</b>
6.1 Informations communes à toutes les régions .....	179
6.2 Informations relatives à la Réunion.....	179
6-3 Compatibilité avec les autres politiques communautaires .....	184
<b>7. Etat d'avancement et de financement des grands projets et des subventions globales.....</b>	<b>185</b>
7.1 Subventions globales.....	185
7.2 Grands projets .....	185
<b>Annexe : Indicateurs communs pour le suivi de la programmation du Développement Rural 2000 2006.....</b>	<b>187</b>



## Rapport annuel d'exécution 2002

### *Approbation du DOCUP et du Complément de Programmation*

Le DOCUP initial de l'Ile de La Réunion a été approuvé et signé par la Commission Européenne le 30 octobre 2000.

Après sa confirmation par le Comité de Suivi de Juillet 2000, le complément de programmation de La Réunion a été communiqué à la Commission Européenne le 26 septembre 2000<sup>1</sup> et la Commission en a accusé réception, à titre d'information selon les termes de l'article 15 §6 du règlement n°1260/1999, le 22 février 2002. Le 14 juin 2002, la Commission Européenne a estimé, après analyse, que le Complément de Programmation contenait tous les éléments requis par l'article 18.3 du règlement 1260/99, était en conformité avec le Document Unique de Programmation auquel il est rattaché, et contenait un plan de financement cohérent avec celui attaché à la décision C (2000) 2578.

Proposée par le Comité National de Suivi de décembre 2001 afin de prendre en compte les différentes dérogations liées aux RUP, la procédure de modification du DOCUP 2000 2006 a finalement abouti à une décision modificative de la Commission Européenne le 30 Août 2002.

Les références du DOCUP modifié deviennent donc :

- CCI 1999 FR 16 1 DO 001 (inchangé)
- décision C(2002) 1764 qui modifie la décision initiale C (2000) 2578.

Cette proposition de modification du DOCUP s'est accompagnée simultanément de la modification du Complément de Programmation. Une lettre de conformité a été envoyée le 15 novembre 2002 par la Commission Européenne.

### *Objectif du rapport annuel d'exécution*

En application de l'article 37 du règlement (CE) n°1260/1999 du Conseil du 21 juin 1999 portant dispositions générales des fonds structurels, le rapport annuel d'exécution est présenté "dans les six mois suivant la fin de chaque année civile entière de mise en œuvre".

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Il a pour objectif de donner une vision globale des principaux événements ayant une incidence sur le programme ainsi que de son rythme et de son état d'avancement. L'objectif est de pouvoir juxtaposer les rapports successifs, en évitant tout chevauchement des informations. C'est la raison pour laquelle, il est proposé dans le cadre de l'exercice réglementaire du rapport annuel d'exécution de s'en tenir à la mise en œuvre des programmes ou à sa préparation à la date du 31/12/2002.

D'autres informations viendront compléter cet exercice, notamment dans le cadre des prochains comités de suivi.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la date d'envoi du complément de programmation par le Secrétariat d'État à l'Outre-mer au SGCI.



## **1. Modification des conditions générales ayant une importance pour l'exécution de l'intervention : évolutions socio-économiques significatives, modifications des politiques nationales ou sectorielles, modifications du cadre de référence**

### **1.1 La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer :**

Adoptée le 13 décembre 2000, la Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer a déployé courant 2002 un ensemble de mesures économiques et sociales applicables aux départements d'outre-mer. Les mesures prévues par cette loi et concernant les secteurs d'activité économique autres que la pêche et l'aquaculture (régime 147A/2001) ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Européenne (DG Concurrence).

Sur le plan de l'action en direction des entreprises, cette loi comprend quatre dispositifs principaux qui se déclinent comme suit :

- un dispositif d'allégement des cotisations et contributions des employeurs et travailleurs indépendants dont l'objectif est de favoriser la création et le développement durable d'entreprises indépendantes, dans le commerce et l'artisanat : les décrets relatifs à ce dispositif ont été pris dans le courant de l'année et les différentes mesures concernées sont entrées en vigueur à compter du second semestre 2001 ;
- une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale destinée à dynamiser la croissance économique et la croissance de l'emploi salarié par un fort abaissement du coût du travail salarié dans les secteurs créateurs d'emplois : les décrets relatifs à ce dispositif ont connu une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002 ;
- un plan d'apurement des dettes des entreprises en difficulté, visant à assainir leur situation sociale et fiscale ;
- une aide à la création d'emplois en faveur des entreprises des départements d'outre-mer qui participent au désenclavement de l'économie en contribuant à la diversification de leurs débouchés commerciaux : ce dispositif a été mis en œuvre à compter du second semestre 2001.

Au delà de ces dispositifs, l'année 2002 a aussi vu la poursuite du dispositif de congé-solidarité en faveur des salariés âgés de 55 ans ainsi que la poursuite du fonds de promotion des échanges, outil au service de la coopération régionale dans le domaine éducatif, culturel et sportif.

Au titre de l'année 2002, le bilan des interventions au titre de la LOOM s'établit comme suit :

<b>Interventions prévues au titre de la LOOM</b>	<b>Eléments de bilan 2002</b>
Apurement de dettes sociales	<b>3033</b> plans établis soit 39% des plans d'apurement de l'ensemble des DOM. <b>4,5 Meuros</b> de dettes annulées soit 8% des montants annulés sur l'ensemble des DOM.
Apurement de dettes fiscales	<b>1081</b> plans établis soit 5% des plans d'apurement de l'ensemble des DOM. <b>6,8 Meuros</b> de dettes annulées soit 6% des montants annulés sur l'ensemble des DOM.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Primes à la création	<b>13</b> entreprises agréées sur 14 pour l'ensemble des DOM avec <b>47</b> emplois créés sur un total de 55 dans l'ensemble des DOM.
Agréments dispositif soutien à l'investissement	<b>31,6 Meuros</b> d'investissements concernés soit 33% des montants investis concernés sur l'ensemble des DOM.
Projet Initiative Jeune	<b>1961</b> projets soutenus (majoritairement en matière de mobilité) soit 45% des projets soutenus sur l'ensemble des DOM.
Congé solidarité	<b>718</b> salariés concernés soit 65% du nombre de salariés concernés sur l'ensemble des DOM.
Fonds d'échanges	<b>2522</b> bénéficiaires soit 43% des bénéficiaires de l'ensemble des DOM.

## 1.2 La mise en œuvre des dérogations structurelles et agricoles en faveur des régions ultrapériphériques :

Le 28 juin 2001, le Conseil a adopté une série de mesures spécifiques pour les régions ultrapériphériques :

- ✓ Règlement (CE) n° 1447/2001 du Conseil du 28 juin 2001 modifiant le règlement (CE) n° 1260/1999 portant dispositions générales sur les fonds structurels ;
- ✓ Règlement (CE) n° 1452/2001 du Conseil du 28 juin 2001 portant mesures spécifiques concernant certains produits agricoles en faveur des départements français d'outre-mer et abrogeant le règlement (CEE) n° 3763/91 (Poseidom)
- ✓ Règlement (CE) n° 1451/2001 du Conseil du 28 juin 2001 modifiant le règlement (CE) n° 2792/1999 définissant les modalités et conditions des actions structurelles dans le secteur de la pêche.

Ces textes, qui se sont pleinement appliqués en 2002, ont permis la mise en œuvre des dérogations structurelles demandées par la France au bénéfice des quatre départements d'outre-mer en tant que régions ultrapériphériques, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ces dispositions ont concerné le secteur agricole ainsi que le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

En pratique, chaque département d'outre-mer a procédé, via le Comité de suivi, à la modification des DOCUP et des compléments de programmation conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cas de la Réunion, conformément aux décisions du Comité National de Suivi de Décembre 2001, la proposition de modification du DOCUP et le Complément de programmation modifié ont été transmis dès le mois de Janvier 2002 aux services de la Commission.



### **1.3 La réforme du code des marchés publics et son incidence dans le champ de la formation professionnelle**

Le décret du 7 mars 2001 a procédé à la refonte du code des marchés publics afin d'en simplifier et clarifier les procédures, et d'accroître l'efficacité de l'achat public. Il a fusionné les règles applicables à l'État avec celles applicables aux collectivités territoriales, et harmonisé les règles nationales avec les règles communautaires.

Le nouveau code des marchés publics prévoit désormais la possibilité de prendre en compte les conditions sociales et environnementales de l'exécution d'un marché public.

Les procédures applicables varient désormais selon trois seuils :

- jusqu'à 90 000 euros HT, les marchés sont passés sans formalités préalables ;
- au-dessus de ce seuil s'applique une procédure simplifiée combinant appel d'offres et marché négocié ;
- à partir de 130 000 euros HT pour l'État et 200 000 euros HT pour les collectivités territoriales, les directives communautaires relatives aux marchés publics s'appliquent. La procédure d'appel d'offre est fortement simplifiée et unifiée.

Ces nouvelles dispositions ont eu un impact majeur dans le domaine de la formation professionnelle et la traduction opérationnelle pour des actions cofinancées par le FSE.

Ce bouleversement important dans le contexte de mise en œuvre des mesures les plus importantes cofinancées par le FSE a été préjudiciable à la préparation des programmes de formation de 2002 et a motivé en partie la mobilisation plus intense du FSE sur les tranches 2002 et 2003.

### **1.4 Un environnement de gestion encore évolutif**

L'année 2002 a été marquée par la recherche d'une simplification en matière de gestion des fonds structurels tant au niveau communautaire que national. Cette volonté s'est exprimée à tous les niveaux :

- au niveau communautaire, par la publication, en vue de la réunion du 7 Octobre 2002 des ministres des Etats membres en charge du développement régional, de propositions de clarification et de simplification par la Commission ;
- au niveau national, par les mesures gouvernementales de simplification dont la déclinaison est précisée au point 5-1-1 du présent rapport ;
- au plan local, d'une part, par la mise en œuvre immédiate dès le CLS du 7 Août 2002 des premières mesures de simplification annoncées à l'occasion du Conseil des Ministres du 31 Juillet 2002 et, d'autre part, par la finalisation du livre de procédures en intégrant notamment ces mesures de simplification, aménagées le cas échéant.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**1.5 Données statistiques significatives**

Données de base communes :

Indicateur	Mesure	Référence
Population active (au sens BIT) :	292 188	2001
Hommes	164 916	
Femmes	127 272	
Taux de chômage (au sens BIT) :	33,4%	2001
Hommes	30,9%	
Femmes	36,7%	
Moins de 25 ans	56,6%	
Hommes	53,8%	
Femmes	60,5%	
PIB régional par habitant	10 908 euros	1998
Solde migratoire	1 700 personnes	moy. 1990 1999
Accroissement naturel	11 000 personnes	2001
Taux d'accroissement naturel	15,1 pour mille	2001
Taux d'accroissement population	17,6 pour mille	2001
Source :	TER 2002/2003	

Indicateurs de situation du DOCUP 2000 2006

Principaux indicateurs démographiques

Indicateur	Mesure	Base DOCUP		Rapport annuel 2002	
		Situation	Référence	Situation	Référence
Taux accroissement de la population	TCAM en%	1,8% par an	1990-1999	1,9% par an	1990-2001 (INSEE)

Répartition de la population par âge et par sexe (nombre)

	Base DOCUP (Données 1997)				Rapport annuel 2002 (Estimation INSEE au 1/1/2001*)			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
0-19 ans	134 120	131 247	265 367	39%	139 840	134 645	274 485	37%
20-29 ans	57 294	59 146	116 440	17%	114 839	120 062	234 901	32%
30-39 ans	53 105	56 315	109 420	16%				
40-49 ans	39 266	41 466	80 732	12%	78 212	80 456	158 668	21%
50-59 ans	24 083	26 495	50 578	7%				
> = 60 ans	27 007	35 536	62 543	9%	31 562	41 679	73 241	10%
Total	334 875	350 205	685 080	100%	364 453	376 842	741 295	100%

\* Estimation basée à la fois sur la population au RP 99 et les données d'état civil (naissances, décès) des années 1999, 2000 et 2002 avec l'hypothèse d'un prolongement pour les années 1999, 2000 et 2002 du comportement migratoire annuel moyen constaté sur la période 1990-1999.

Le taux d'accroissement de la population se maintient à son niveau moyen enregistré sur la décennie 1990-1999 : le solde migratoire étant resté stable (1700 personnes en moyenne par an) l'accroissement naturel contribue pour l'essentiel à cette progression compte tenu du maintien du niveau de la natalité et d'une faible mortalité



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Principaux indicateurs Economiques

		Base DOCUP		Rapport annuel 2002	
Indicateur	Mesure	Situation	Référence	Situation	Référence
PIB par habitant	Euros courants	9 803	1995	10 908	1998
FBCF	MEur courants	1 098	1995	1 345	1998
	% du PIB	17%	1995	18 %	
Performance économique	PIB/(Cf+FBCF)	79,7%	1995	79,7 %	1998
Production électrique*	Millions de Kwh	865,3	1998	1 871	2001 (IEDOM)
Trafic passagers aéroportuaire	Total	1 463 549	1998	1 516 802	2002 (DDE)
	Arrivées	677 487		751 580	
	Départs	674 651		752 364	
	Transit	111 411		12 858	
Trafic passagers portuaire	Croisières		1998	6 138	2002 (DDE)
	Inter iles	28 985	(départ)	34 705	
Frêt aérien	Tonnes	22 330	1998	27 000	2002 (DDE)
	Arrivées	15 060		18 927	
	Transbordement			nc	
	Départs	7 270		8 103	
Frêt portuaire	Milliers de tonnes	3 065,2	1998	3 194,7	2002 (DDE)
	Quantités débarq.	2 597,3		2 777,9	
	Quantités embarq.	467,9		416,8	

\* production électrique totale y compris bagasse charbon : en 1998, prise en compte seulement de la production EDF.

Le PIB est en progression : les comptes économiques de 1998 mettent en évidence un PIB par habitant de 10 908 euros (contre 9 803 en 1995) ; en dépit de la croissance démographique, cette croissance soutenue est liée non seulement à la bonne tenue de la consommation finale sur la période mais aussi à la contribution de la FBCF, contrairement à 1997.

La production électrique est en progression sensible même si le recours aux énergies renouvelables ne progresse guère (40% en 2001) : cette évolution résulte pour l'essentiel d'une diminution du recours à la bagasse accompagnée d'une baisse de la production hydraulique à mettre en relation avec la sécheresse subie en 2001.

L'évolution de l'activité aéroportuaire en terme de passagers a progressé de façon importante entre 1998 et 2002. En dépit d'une légère reprise du trafic passagers par rapport à 2001 (masquée par la forte baisse du transit), l'année 2002 a été marquée par les incertitudes persistante dans la desserte Nord Sud.

Comme en 2001, après la forte progression en 2000 le fret aérien a connu une croissance moins soutenue en 2002 notamment de par une diminution des quantités embarquées qui retrouvent quasiment le niveau de 1998.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Principaux indicateurs Emploi

		Base DOCUP		Rapport annuel 2002	
Indicateur	Mesure	Situation	Année de référence	Situation	Année de référence
Population active	Total	268 431	1998	292 188	2001 (TER)
	Hommes	152 656		164 916	
	%	57%		56%	
	Femmes	115 775		127 272	
	%	43%		44%	
Pop. active occupée	Total	167 262	1998	194 621	2001 (TER)
	Hommes	98 824		114 056	
	%	59%		59%	
	Femmes	68 438		80 565	
	%	41%		41%	
Pop. active chômage	Total	101 169	1998	97 567	2001
	Hommes	58 832		50 860	
	%	58%		52%	
	Femmes	47 337		46 707	
	%	47%		48%	
Pop. active occupée secteur marchand	Total % pop active occupée	105 020 63%	1998	X	
Pop. active occupée secteur non marchand	Total % pop act occupée	62 242 37%	1998	X	
Emplois créés Dont femmes	Total	1 470	1997-98	X	
	Total	838			
	% total empl créés	57%			
Demand. emplois en fin de mois (cat 1)	Total	97 663	août-99	81 796	12/2002  DTEFP SEPES
	Hommes	53 499		47 806	
	%	55%		58%	
	Femmes	44 164		33 990	
	%	45%		42%	
Demand. emplois longue durée	Total	45 585	août-99	34 084	12/2002  DTEFP SEPES
	%	47%		42%	
	Hommes	25 590		20 553	
	% tot hom.	48%		43%	
Femmes	19 995	13 731		40%	
	% tot fem.	45%			
Demand. emplois - de 25 ans	Total	21 303	août-99	18 641	12/2002  DTEFP SEPES
	%	22%		23%	
	Hommes	10 336		9 954	
	% tot hom.	19%		21%	
Femmes	10 967	8 687		26%	
	% tot fem.	25%			



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

La population active s'accroît : en moyenne annuelle sur la période 1990-1997 l'accroissement de la population active avait ainsi été estimé à 7 700 personnes dont 5 800 résultant de l'évolution démographique et 1 900 de l'augmentation du taux d'activité : cette tendance se confirme entre 1998 (base DOCUP) et 2001 ; il faut noter que ce taux d'activité progresse plus vite pour les femmes que pour les hommes.

La Diminution des DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois) continue pour la troisième année consécutive ; cette diminution touche toutes les tranches d'âge mais profite plus aux femmes qu'aux hommes.

De même le chômage de longue durée a fortement diminué.

*Principaux indicateurs Environnement*

Indicateur	Mesure	Base DOCUP		Rapport annuel 2002	
		Situation	Référence	Situation	Référence
Superficie protégée (classification UICN)	% superficie totale	7%	1997	8,3 %	12/02 (DIREN)
Consommation d'électricité	kwh par hab.	1 910	1997	2 208	2000 (TER 02/3)
Déchets ménagers	Kg par habitant	290	1997	356	2000 (TER)

La consommation d'électricité par habitant progresse de 7 à 8% : elle est à rapprocher du taux d'équipement des ménages en biens durables et à la demande croissante des abonnements électriques. A noter qu'après 5 années de baisse, les énergies renouvelables (hydraulique et bagasse) ont vu leur part dans la production électrique du département croître de 40 à 44% (source IEDOM, La Réunion en 2002).

Plus de 250 000 tonnes de déchets ménagers ont été produits en 2000, soit 50% de plus par rapport au dernier bilan effectué en 1997. Seulement 6% d'entre elles ont été valorisées. Le changement des habitudes de consommation et des modes de vie explique cette forte augmentation, de 7% par an, alors que la population ne s'accroît que de 1,7%.

*Principaux indicateurs Enseignement Formation*

Indicateur	Mesure	Base DOCUP		Rapport annuel 2002	
		Situation	Référence	Situation	Référence
Sorties du second degré de l'Education Nationale par niveaux	Niveau VI	2,4%	1998	2,70%	2000* (Rectorat)
	Niveau Vbis	15,1%		16,50%	
	Niveau V	30,3%		29,70%	
	Niveau IV	52,2%		51,10%	
Effectifs enseignement supérieur / population des 20-24 ans	%	21%	98-99 (98-99/97)	27,96 %	02-03 (02-03/99)
Demandeurs emploi en formation/demandeurs emplois	%				
Stages de formation	Nombre		1998		2002 sf TER carif oref TER 2001/2
- formations adultes*		4 248		10 218	
- formations alternées jeunes*		6 869		3 705	
- apprentis		3 190		3 610	
Illettrisme (% pop 16 – 66 ans)	%	12 %	1996	X	

Pour 2002, l'indicateur stages de formation recouvre :

- pour les formations adultes : SIFE, PRFP, Stages FPA, RMI, FNE, Illettrisme
- pour les formations alternées des jeunes : Actions jeunes, PIL, TRACE. Hors Contrats d'apprentissage



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Le nombre d'enseignants de l'enseignement supérieur rapporté aux nombres d'étudiants s'améliore : les effectifs de l'enseignement supérieur sont en progression de l'ordre de 5%  
Le nombre d'apprentis progresse faiblement : à noter toutefois la progression du nombre d'apprentis dépendant des centres sous tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche



## 2. Etat d'avancement des différents axes prioritaires et des mesures au 31/12/2002

### 2.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2002

#### 2.1.1 Comités de " programmation " tenus en 2002 :

Localement appelés Comité Local de Suivi (CLS), les comités de programmation sont coprésidés par un représentant de l'Etat (Secrétaire Général aux Affaires Régionales), du Conseil Régional (Directeur Général des Services), du Conseil Général (Directeur Général des Services).

Ces comités constituent des lieux de programmation uniques dans la mesure où tout projet cofinancé par les fonds structurels doit être présenté au Comité Local de Suivi. Ils donnent lieu à un relevé de conclusions cosigné des trois présidents, pièce indispensable à la mise en œuvre des conventions financières d'attribution des fonds. Depuis Septembre 2002, dans le sillage des mesures de simplification, le relevé de conclusions est complété d'une synthèse des avis mise à disposition des services le lendemain de la séance.

La fréquence des CLS est généralement mensuelle. Ainsi, en 2002, les Comités se sont réunis à 11 reprises aux dates suivantes :

06 Février 2002	03 Avril 2002	05 Juin 2002	07 Août 2002	09 Oct. 2002
06 Mars 2002	02 Mai 2002	10 Juillet 2002	04 Sept 2002	13 Nov. 2002
11 Dec 2002				

A cela s'ajoutent deux consultations du Comité Local de Suivi par le biais d'une procédure écrite en Mars 2002 et Novembre 2002 ainsi que quatre réunions du CLS restreint (27 Février 2002, 12 Novembre 2002, 18 Novembre 2002, 26 Novembre 2002).

#### Données indicatives sur la programmation pour l'année 2002 :

A l'occasion de ces différentes séances, ce sont près de 900 dossiers qui ont été examinés par le Comité Local de Suivi. Ces projets correspondent à une masse indicative de l'ordre de 181 Millions d'euros de fonds structurels programmés qui se décompose comme suit :

Données indicatives en Millions d'euros :

	FEDER	FSE	FEOGA	IFOP	TOTAL
Fonds UE programmés du 1/1/2002 au 31/12/2002	57,866 Meur 32%	89,837 Meur 50%	30,142 Meur 17%	3,019 Meur 2%	180,884 Meur 100%
Rappel année 2001 (Sans déprogramm°)	58,457 Meur 36%	74,204 Meur 46%	28,299 Meur 17%	1,697 Meur 1%	162,657 Meur 100%

L'accélération de la programmation est perceptible au niveau de l'activité du CLS à travers le tableau suivant qui retrace l'activité du CLS sur les années 2000 à 2002 :

Années	FEDER	FEOGA	FSE	IFOP	TOTAL
2000	211	56	122	15	404
2001	457	134	144	51	786
2002	422	204	153	98	877

(Unité : nombre de dossiers CLS)

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.	
AXE	MESURE	Décision C(2002) 1764	COUT TOTAL PREVU	Montant	%
Axe A	Total	DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES	56,374	56,967	101%
	FEDER	Développement créateur d'emplois	53,076	50,123	94%
	IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	3,298	6,844	208%
TOTAL DOC FEDER			47,242	12,078	26%
Axe C	FEDER	GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...	39,803	24,360	61%
Axe D	FEDER	INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION	53,163	30,315	57%
Axe E	FEDER	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	15,418	3,983	26%
Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	16,651	26,401	159%
Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	56,162	79,255	141%
Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE	6,530	5,064	78%
Axe J	FEOGA	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL	48,027	12,104	25%
Axe K	FEOGA	STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES	56,928	72,290	127%
TOTAL FEDER			208,702	120,859	58%
TOTAL FSE			79,343	110,720	140%
TOTAL FEOGA			104,955	84,393	80%
TOTAL IFOP			3,298	6,844	208%
TOTAL TOUS FONDS			396,298	322,817	81%

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
				ÉTAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
39,262	33,797	23,838	20,718	2,160	10,415	0,504	23,169
36,977	29,533	22,329	17,699	1,448	9,882	0,504	20,590
2,285	4,265	1,509	3,019	0,712	0,534	0,000	2,579
47,193	11,847	26,125	6,627	0,264	4,957	0,000	0,231
39,125	23,505	23,242	13,923	3,493	4,841	1,248	0,855
53,163	30,315	31,898	17,829	1,841	10,646	0,000	0,000
13,057	3,790	6,029	1,809	0,141	0,432	1,408	0,192
16,651	26,392	14,152	22,424	0,288	3,171	0,509	0,008
54,702	75,206	46,235	63,371	2,725	8,770	0,340	4,049
6,530	5,064	5,548	4,042	0,637	0,354	0,031	0,000
44,116	10,295	26,519	5,957	0,481	3,857	0,000	1,808
33,062	38,945	20,042	24,185	4,764	9,997	0,000	33,344
189,515	98,991	109,623	57,886	7,187	30,758	3,161	21,868
77,883	106,663	65,935	89,837	3,650	12,295	0,880	4,057
77,178	49,241	46,561	30,142	5,245	13,854	0,000	35,153
2,285	4,265	1,509	3,019	0,712	0,534	0,000	2,579
346,861	259,160	223,628	180,884	16,794	57,441	4,041	63,657

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02) 6.55957 AXE MESURE	MILLIONS D'EUROS COURANTS Décision C(2002) 1764	COUT TOTAL		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
		PREVU	Montant	Engagé	Comm.		Montant	%		Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
Axe A	Total	527,747	136,386	26%	348,454	81,448	23%	206,679	49,201	24%	5,508	23,131	3,608	54,938	
	FEDER	490,899	125,731	26%	326,722	74,451	23%	191,091	44,237	23%	4,491	22,176	3,546	51,280	
	IFOP	36,848	10,655	29%	21,732	6,997	32%	15,588	4,964	32%	1,017	0,954	0,062	3,657	
Axe B	FEDER	323,044	37,975	12%	322,526	37,744	12%	180,053	20,815	12%	0,289	16,640	0,000	0,231	
Axe C	FEDER	326,856	77,221	24%	319,051	75,683	24%	191,423	44,242	23%	8,990	19,706	2,745	1,538	
Axe D	FEDER	206,781	40,375	20%	206,781	40,375	20%	124,068	23,729	19%	2,117	14,530	0,000	0,000	
Axe E	FEDER	141,885	12,189	9%	116,151	11,528	10%	56,414	5,728	10%	0,509	1,898	3,393	0,661	
Axe G	FSE	131,568	76,245	58%	131,568	76,237	58%	97,099	56,864	59%	1,218	15,709	2,447	0,008	
Axe H	FSE	446,010	232,702	52%	438,305	226,572	52%	322,436	166,344	52%	16,701	42,153	1,374	6,129	
Axe I	FSE	50,921	13,427	26%	50,921	13,427	26%	37,616	9,494	25%	1,749	1,552	0,633	0,000	
Axe J	FEOGA	281,179	44,965	16%	258,669	40,081	15%	155,020	23,906	15%	1,549	14,626	0,000	4,884	
Axe K	FEOGA	410,553	116,254	28%	239,827	66,889	28%	145,193	41,168	28%	6,981	18,703	0,038	49,364	
TOTAL FEDER		1 489,465	293,491	20%	1 291,231	239,781	19%	743,049	138,752	19%	16,396	74,950	9,683	53,710	
TOTAL FSE		628,499	322,374	51%	620,794	316,237	51%	457,153	232,702	51%	19,668	59,413	4,454	6,137	
TOTAL FEOGA		691,732	161,219	23%	498,496	106,971	21%	300,213	65,074	22%	8,530	33,328	0,038	54,248	
TOTAL IFOP		36,848	10,655	29%	21,732	6,997	32%	15,588	4,964	32%	1,017	0,954	0,062	3,657	
TOTAL TOUS FONDS		2 846,544	787,739	28%	2 432,253	669,986	28%	1 516,003	441,492	29%	45,611	168,645	14,237	117,753	

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCTS PUB. NAT. Etat Membre		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
Axe A	Total	DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES		56,374	1,851	3%		39,262	1,064	3%	23,838	0,661	3%	0,403	0,787		
	FEDER	Développement créateur d'emplois		53,076	1,734	3%		36,977	0,974	3%	22,329	0,585	3%	0,390	0,759		
	IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture		3,298	0,117	4%		2,285	0,090	4%	1,509	0,076	5%	0,013	0,028		
TOTAL DOC FEDER		AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE		47,242	0,000	0%		47,193	0,000	0%	26,125	0,000	0%	0,000	0,000		
Axe C	FEDER	GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...		39,803	1,079	3%		39,125	1,079	3%	23,242	0,648	3%	0,432	0,000		
Axe D	FEDER	INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION		53,163	0,000	0%		53,163	0,000	0%	31,898	0,000	0%	0,000	0,000		
Axe E	FEDER	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR		15,418	0,000	0%		13,057	0,000	0%	6,029	0,000	0%	0,000	0,000		
Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION		16,651	14,302	86%		16,651	14,302	86%	14,152	9,862	70%	4,440	0,000		
Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE		56,162	66,086	118%		54,702	65,248	119%	46,235	47,746	103%	17,502	0,838		
Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE		6,530	4,959	76%		6,530	4,959	76%	5,548	3,483	63%	1,475	0,000		
Axe J	FEOGA	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL		48,027	15,215	32%		44,116	13,505	31%	26,519	8,142	31%	5,363	1,710		
Axe K	FEOGA	STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES		56,928	55,357	97%		33,062	35,116	106%	20,042	19,109	95%	16,007	20,241		
TOTAL FEDER				208,702	2,813	1%		189,515	2,054	1%	109,623	1,232	1%	0,822	0,759		
TOTAL FSE				79,343	85,346	108%		77,883	84,508	109%	65,935	61,091	93%	23,417	0,838		
TOTAL FEOGA				104,955	70,571	67%		77,178	48,620	63%	46,561	27,250	59%	21,370	21,951		
TOTAL IFOP				3,298	0,117	4%		2,285	0,090	4%	1,509	0,076	5%	0,013	0,028		
TOTAL TOUS FONDS				396,298	158,847	40%		346,861	135,272	39%	223,628	89,650	40%	45,622	23,575		

<b>TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)</b>		<b>MILLIONS D'EUROS COURANTS</b>		<b>COUT TOTAL DÉCLARÉ</b>		<b>COUT TOTAL PRÉVU</b>		<b>DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES</b>		<b>DEPENSES PUBLIQUES PRÉVUES</b>		<b>DEPENSES UE DÉCLARÉES</b>		<b>DEPENSES UE PRÉVUES</b>		<b>FINANCTS PUB. NAT. Etat Membre</b>		<b>FONDS PRIVÉS</b>	
AXE	MESURE	Décision C(2002) 1764		Montant	%	Montant		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
Axe A	Total	DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES		527,747	1,851	0%		348,454	1,064	0%	206,679	0,661	0%	0,403	0,787				
	FEDER	Développement créateur d'emplois		490,899	1,734	0%		326,722	0,974	0%	191,091	0,585	0%	0,390	0,759				
	IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture		36,848	0,117	0%		21,732	0,090	0%	15,588	0,076	0%	0,013	0,028				
Axe B	FEDER	AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE		323,044	0,000	0%		322,526	0,000	0%	180,053	0,000	0%	0,000	0,000				
Axe C	FEDER	GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...		326,856	1,079	0%		319,051	1,079	0%	191,423	0,648	0%	0,432	0,000				
Axe D	FEDER	INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION		206,781	0,000	0%		206,781	0,000	0%	124,068	0,000	0%	0,000	0,000				
Axe E	FEDER	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR		141,885	0,000	0%		116,151	0,000	0%	56,414	0,000	0%	0,000	0,000				
Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION		131,568	24,990	19%		131,568	24,990	19%	97,099	17,237	18%	7,753	0,000				
Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE		446,010	122,714	28%		438,305	121,877	28%	322,438	85,649	27%	36,228	0,838				
Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE		50,921	6,351	12%		50,921	6,351	12%	37,616	4,442	12%	1,909	0,000				
Axe J	FEOGA	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL		281,179	15,264	5%		258,669	13,538	5%	155,020	8,162	5%	5,375	1,726				
Axe K	FEOGA	STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES		410,553	61,184	15%		239,827	39,024	16%	145,193	21,620	15%	17,404	22,161				
TOTAL FEDER				1 489,465	2,813	0%		1 291,231	2,054	0%	743,049	1,232	0%	0,822	0,759				
TOTAL FSE				628,499	154,055	25%		620,794	153,218	25%	457,153	107,328	23%	45,890	0,838				
TOTAL FEOGA				691,732	76,448	11%		498,496	52,561	11%	300,213	29,782	10%	22,779	23,887				
TOTAL IFOP				36,848	0,117	0%		21,732	0,090	0%	15,588	0,076	0%	0,013	0,028				
TOTAL TOUS FONDS				2 846,544	233,434	8%		2 432,253	207,922	9%	1 516,003	138,418	9%	69,504	25,512				



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**2.1.2 Comités de Suivi tenus en 2002 :**

Localement appelés Comité National de Suivi (CNS), les comités de suivi sont coprésidés par un représentant de l'Etat (Monsieur le Préfet ou son représentant), du Conseil Régional (Monsieur le Président ou son représentant), du Conseil Général (Monsieur le Président ou son représentant).

Trois Comités de Suivi se sont tenus en 2002 (1 en procédure écrite) dans le cadre de la gestion du DOCUP 2006. Pour mémoire, il est rappelé qu'un Comité de Suivi a eu lieu au mois de septembre 2002, en procédure écrite, dans le cadre de la clôture des programmes de la génération 1994 1999 (rapports finals FEDER, FEOGA, IFOP du DOCUP 1994 1999 et de REGIS II 1995 1999).

Les principaux points sont les suivants :

• **Comité de Suivi de mai 2002 (procédure écrite)** •

Ce comité en procédure écrite a permis d'examiner et d'approuver le cahier des charges de l'évaluation à mi parcours du DOCUP 2000 2006. Le cahier des charges transmis a fait l'objet de quelques remarques de forme qui ont été intégrées dans sa version définitive.

La procédure d'appel d'offre a pu ainsi être lancée à la mi-juin 2002, les offres ouvertes attendues au mois d'Août 2002 avec un début des travaux en octobre.

• **Comité de Suivi du 17 juillet 2002** •

Après examen, le Comité :

- Approuve les ultimes modifications des annexes du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de décembre 2001, modifications liées aux remarques de la Commission Européenne dans le cadre de la procédure de modification du DOCUP 2000 2006 ;
- Approuve sans remarques particulières du rapport annuel 2001 d'exécution du DOCUP 2000 2006, en préalable à son envoi à la Commission Européenne par l'autorité de gestion ;
- Prend acte de l'état d'avancement au 30 juin 2002 du DOCUP 2000 2006 et des perspectives en matière de dégagement d'office en 2002 et 2003 ;
- Demande aux partenaires locaux de se réunir au cours des mois qui viennent pour effectuer une démarche destinée à identifier et lever les points de blocage et mettre en place les conditions de réussite des programmes actuels.

Par ailleurs, la Commission Européenne a émis le souhait que le prochain Comité aborde les questions d'information et de communication.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

• Comité de Suivi du 19 décembre 2002 •

Le Comité prend acte :

— de la conclusion de la procédure de modification du DOCUP et du Complément de Programmation.

— des réponses apportées aux remarques complémentaires de la Commission européenne concernant le rapport annuel 2001 du DOCUP et des derniers compléments de réponse qui restent à apporter (quantification des indicateurs de performance relevant des critères « gestion » et « financier », référence à la notion de « petite entreprise » dans le secteur de la pêche).

— de l'état d'avancement du DOCUP au 31 Octobre 2002 et des perspectives en matière de dégagement d'office et de simplification des procédures.

— du bon avancement du plan de communication du DOCUP 2000-2006

— du projet de livre de procédures , et demande au Comité Local de Suivi de finaliser ce projet de livre de procédures et d'en assurer la diffusion.

Le Comité approuve :

— la modification des mesures A5 « Soutenir les aménagements liés au tourisme et à la pêche » et E1« Aéroports »,



## 2.2 Avancement des axes et mesures par fonds

### Avertissement

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Aussi, les opérations recensées dans ce rapport ne reflètent pas la totalité des opérations qui se sont déroulées lors de l'année 2002, mais celles qui ont été programmées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 décembre 2002.

De même, en ce qui concerne les éléments de réalisation, il s'agit des éléments issus des déclarations de dépenses effectuées en 2002 (et concernant donc généralement des opérations programmées et réalisées antérieurement à 2002).

Les données financières présentées dans ce document résultent de chiffres issus d'extractions de bases de données. Les chiffres communiqués ici, ventilés par axes et mesures, sont communiqués à titre d'information et ne peuvent être opposables.

### 2.2.1 Avancement des axes et mesures FEDER

#### Rappel des caractéristiques du FEDER dans le DOCUP

L'ensemble des partenaires a perçu depuis longtemps l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Européen de Développement Régional avec la mise en place de politiques de développement et d'ajustement structurel des régions en retard de développement.

Cette prise en compte des enjeux en matière de développement économique et de mise à niveau des infrastructures publiques s'est traduite dans le DOCUP 2000-2006 par une enveloppe FEDER de 743 M€, ce fonds représentant près de 50% du montant du programme et la dotation la plus importante en fonds structurels.

L'ampleur de l'enveloppe FEDER est à la hauteur des enjeux stratégiques en matière de développement à la Réunion parmi lesquels :

- le renforcement et la valorisation des outils de désenclavement économique portuaire et aéroportuaire afin de conforter une stratégie d'ouverture sur l'extérieur ;
- le soutien aux entreprises productives et de services afin de consolider les emplois locaux et afin qu'elles puissent étendre leurs marchés potentiels ;
- la mise en œuvre d'une politique harmonieuse d'aménagement du territoire respectueuse des problématiques d'environnement ;
- le développement des infrastructures éducatives dans un double souci d'élévation des niveaux et de diversification des filières de qualification.

Ainsi, la stratégie de développement soutenue par le FEDER se décline en cinq axes:

- Axe A Soutenir un développement économique créateur d'emplois durables
- Axe B Mener une politique volontariste d'aménagement du territoire
- Axe C Promouvoir une gestion préventive et durable des ressources et richesses naturelles
- Axe D Développer les infrastructures de formation et d'éducation
- Axe E Ouvrir la Réunion sur l'extérieur

PROGRAMMÉ FEDER

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.		DEPENSES PUBLIQUES PREVIJES		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PREVIJES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	PREVIJES	Montant	%	Montant	%	PREVIJES	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.		
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>	<b>Développement créateur d'emplois durables</b>		<b>53,08</b>	<b>94%</b>	<b>50,12</b>	<b>94%</b>	<b>36,98</b>	<b>29,53</b>	<b>80%</b>	<b>22,33</b>	<b>79%</b>	<b>17,70</b>	<b>1,45</b>	<b>9,88</b>	<b>0,50</b>	<b>20,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure A1	Ingenierie financiere		4,07	0,00	0%	3,94	0,00	0%	0,00	0%	2,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A2	Investissement materiel		12,36	15,76	128%	4,18	6,09	146%	2,47	3,64	148%	0,17	2,25	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A3	Zones d'activites		8,88	9,68	109%	4,44	9,68	218%	2,66	5,78	217%	0,00	3,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A4	Accompagnement et developpement du tourisme et de la culture		7,07	14,76	209%	5,02	5,38	107%	2,85	3,05	107%	0,17	2,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A5	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance		11,83	1,89	16%	11,83	1,89	16%	7,10	1,29	18%	0,00	0,44	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A6	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE		3,09	3,56	116%	2,14	2,83	132%	1,28	1,46	114%	0,80	0,33	0,24	0,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A7	Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté		0,85	0,00	0%	0,85	0,00	0%	0,49	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A8	Assistance technique		2,44	1,68	69%	2,44	1,68	69%	1,83	1,29	71%	0,23	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise		2,49	2,78	112%	2,13	1,99	93%	1,28	1,19	93%	0,08	0,62	0,10	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Axe B</b>	<b>FEDER</b>	<b>AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE</b>		<b>47,24</b>	<b>26%</b>	<b>12,08</b>	<b>26%</b>	<b>47,19</b>	<b>11,85</b>	<b>25%</b>	<b>26,13</b>	<b>25%</b>	<b>6,63</b>	<b>0,26</b>	<b>4,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Mesure B1	Transports en commun		0,49	0,00	0%	0,49	0,00	0%	0,27	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure B2	Infrastructures routières et réseaux liés		43,14	6,16	14%	43,14	6,16	14%	23,75	3,39	14%	0,00	2,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améiora" services associés		3,62	5,92	164%	3,57	5,69	159%	2,11	3,24	154%	0,26	2,19	0,00	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Axe C</b>	<b>FEDER</b>	<b>GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...</b>		<b>39,80</b>	<b>61%</b>	<b>24,36</b>	<b>61%</b>	<b>39,13</b>	<b>23,51</b>	<b>60%</b>	<b>23,24</b>	<b>60%</b>	<b>13,92</b>	<b>3,49</b>	<b>4,84</b>	<b>1,25</b>	<b>0,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Mesure C1	Mobilisation et gestion des ressources en eau		15,01	0,00	0%	15,01	0,00	0%	8,27	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure C2	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation		1,10	1,22	111%	1,10	1,22	111%	0,66	0,73	111%	0,23	0,20	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure C3	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement		7,30	17,36	238%	7,30	17,36	238%	4,38	10,41	238%	2,92	4,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure C4	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air		9,67	4,64	48%	8,99	3,78	42%	6,13	2,09	34%	0,00	0,50	1,19	0,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels		6,73	1,14	17%	6,73	1,14	17%	3,81	0,68	18%	0,34	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Axe D</b>	<b>FEDER</b>	<b>INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION</b>		<b>53,16</b>	<b>57%</b>	<b>30,32</b>	<b>57%</b>	<b>53,16</b>	<b>30,32</b>	<b>57%</b>	<b>31,90</b>	<b>56%</b>	<b>17,83</b>	<b>1,84</b>	<b>10,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Mesure D1	Collèges et lycées		37,10	25,38	68%	37,10	25,38	68%	22,26	15,23	68%	0,00	10,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure D2	Université		7,90	4,94	63%	7,90	4,94	63%	4,74	2,60	55%	1,84	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle		8,17	0,00	0%	8,17	0,00	0%	4,90	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Axe E</b>	<b>FEDER</b>	<b>OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</b>		<b>15,42</b>	<b>26%</b>	<b>3,98</b>	<b>26%</b>	<b>13,06</b>	<b>3,79</b>	<b>29%</b>	<b>6,03</b>	<b>30%</b>	<b>1,81</b>	<b>0,14</b>	<b>0,43</b>	<b>1,41</b>	<b>0,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Mesure E1	Aéroports		2,66	2,56	96%	2,66	2,56	96%	1,06	1,07	101%	0,00	0,08	1,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure E2	Port		6,98	0,00	0%	6,98	0,00	0%	2,81	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure E3	Export		5,21	1,26	24%	2,85	1,06	37%	1,76	0,61	35%	0,14	0,31	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure E4	Coopération		0,57	0,17	30%	0,57	0,17	30%	0,40	0,13	32%	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOUS AXES FEDER</b>			<b>208,70</b>	<b>120,86</b>	<b>58%</b>	<b>189,52</b>	<b>98,99</b>	<b>52%</b>	<b>109,62</b>	<b>57,89</b>	<b>53%</b>	<b>7,19</b>	<b>30,76</b>	<b>3,16</b>	<b>21,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Situation indicative

## PROGRAMMÉ FEDER

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM.		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM.		DEPENSES UE PREVUES		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM.		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES	
AXE	MESURE	6.59957		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.		
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>	<b>Développement créateur d'emplois durables</b>		<b>490,90</b>	<b>26%</b>	<b>125,731</b>	<b>26%</b>	<b>326,72</b>	<b>74,45</b>	<b>23%</b>	<b>191,09</b>	<b>44,24</b>	<b>23%</b>	<b>4,49</b>	<b>22,18</b>	<b>3,55</b>	<b>51,28</b>	
Mesure A1	Ingénierie financière			37,76	0%	0,000	0%	36,54	0,00	0%	21,92	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A2	Investissement matériel			126,90	36%	46,026	36%	43,06	16,71	39%	25,40	10,00	39%	0,54	6,15	0,02	29,31	
Mesure A3	Zones d'activités			87,80	17%	14,494	17%	43,90	13,220	30%	26,34	7,887	30%	0,000	5,332	0,000	1,274	
Mesure A4	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture			95,22	38%	36,555	38%	73,72	19,42	26%	38,37	11,51	30%	1,17	6,52	0,22	17,14	
Mesure A5	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance			57,63	16%	9,248	16%	57,63	9,25	16%	34,58	5,71	17%	0,00	1,05	2,49	0,00	
Mesure A6	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE			32,83	26%	8,614	26%	22,90	6,44	28%	13,74	3,29	24%	1,86	1,06	0,24	2,18	
Mesure A7	Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté			9,13	6%	0,507	6%	9,13	0,51	6%	5,24	0,35	7%	0,00	0,16	0,00	0,00	
Mesure A8	Assistance technique			10,66	30%	3,218	30%	10,66	3,22	30%	7,99	2,41	30%	0,39	0,41	0,00	0,00	
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise			32,98	21%	7,067	21%	29,19	5,69	19%	17,51	3,07	18%	0,54	1,49	0,59	1,38	
<b>Axe B</b>	<b>FEDER</b>	<b>AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE</b>		<b>323,04</b>	<b>12%</b>	<b>37,975</b>	<b>12%</b>	<b>322,53</b>	<b>37,74</b>	<b>12%</b>	<b>180,05</b>	<b>20,82</b>	<b>12%</b>	<b>0,29</b>	<b>16,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,23</b>	
Mesure B1	Transports en commun			73,16	0%	0,000	0%	73,16	0,00	0%	40,24	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mesure B2	Infrastructures routières et réseaux liés			197,29	16%	31,486	16%	197,29	31,49	16%	108,88	17,32	16%	0,00	14,17	0,00	0,00	
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améliora° services associés			52,59	12%	6,489	12%	52,07	6,26	12%	30,93	3,50	11%	0,29	2,47	0,00	0,23	
<b>Axe C</b>	<b>FEDER</b>	<b>GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...</b>		<b>326,86</b>	<b>24%</b>	<b>77,221</b>	<b>24%</b>	<b>319,05</b>	<b>75,68</b>	<b>24%</b>	<b>191,42</b>	<b>44,24</b>	<b>23%</b>	<b>8,99</b>	<b>19,71</b>	<b>2,74</b>	<b>1,54</b>	
Mesure C1	Mobilisation et gestion des ressources en eau			65,89	30%	19,546	30%	65,89	19,55	30%	36,32	10,75	30%	1,50	7,29	0,01	0,00	
Mesure C2	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation			14,06	12%	1,698	12%	14,06	1,70	12%	8,43	1,02	12%	0,34	0,28	0,06	0,00	
Mesure C3	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement			97,55	42%	41,177	42%	97,55	41,18	42%	58,53	24,71	42%	6,25	10,22	0,00	0,00	
Mesure C4	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air			88,17	15%	13,660	15%	80,36	12,12	15%	53,44	7,08	13%	0,56	1,81	2,67	1,54	
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels			61,19	2%	1,140	2%	61,19	1,14	2%	34,70	0,68	2%	0,34	0,11	0,00	0,00	
<b>Axe D</b>	<b>FEDER</b>	<b>INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION</b>		<b>206,78</b>	<b>20%</b>	<b>40,375</b>	<b>20%</b>	<b>206,78</b>	<b>40,38</b>	<b>20%</b>	<b>124,07</b>	<b>23,73</b>	<b>19%</b>	<b>2,12</b>	<b>14,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Mesure D1	Collèges et lycées			147,01	24%	34,701	24%	147,01	34,70	24%	88,21	20,69	23%	0,00	14,02	0,00	0,00	
Mesure D2	Université			33,13	17%	5,629	17%	33,13	5,63	17%	19,88	3,02	15%	2,12	0,50	0,00	0,00	
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle			26,64	0%	0,045	0%	26,64	0,05	0%	15,98	0,03	0%	0,00	0,02	0,00	0,00	
<b>Axe E</b>	<b>FEDER</b>	<b>OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</b>		<b>141,89</b>	<b>9%</b>	<b>12,189</b>	<b>9%</b>	<b>116,15</b>	<b>11,53</b>	<b>10%</b>	<b>56,41</b>	<b>5,73</b>	<b>10%</b>	<b>0,51</b>	<b>1,90</b>	<b>3,39</b>	<b>0,66</b>	
Mesure E1	Aéroports			22,20	15%	3,317	15%	22,20	3,32	15%	8,88	1,38	16%	0,00	0,08	1,87	0,00	
Mesure E2	Port			57,12	4%	2,546	4%	57,12	2,55	4%	24,33	0,00	4%	0,00	0,00	1,53	0,00	
Mesure E3	Export			56,35	10%	5,699	10%	30,62	5,04	16%	18,86	2,93	16%	0,48	1,62	0,00	0,66	
Mesure E4	Coopération			6,21	10%	0,627	10%	6,21	0,63	10%	4,35	0,40	9%	0,03	0,20	0,00	0,00	
<b>TOUS AXES FEDER</b>				<b>1489,46</b>	<b>20%</b>	<b>293,491</b>	<b>20%</b>	<b>1291,23</b>	<b>239,78</b>	<b>19%</b>	<b>743,05</b>	<b>138,75</b>	<b>19%</b>	<b>16,40</b>	<b>74,95</b>	<b>9,68</b>	<b>55,71</b>	

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Six indicateurs de performance se rattachent à cette problématique de développement économique et d'aménagement durable du territoire, à savoir :

- le nombre d'entreprises aidées avec une valeur cible de 300 au 30 juin 2003 ;
- le volume des investissements soutenus avec une valeur cible de 200 MF (soit 30,5 M€) au 30 juin 2003 ;
- le linéaire de routes construit avec une valeur cible de 31 kms au 30 juin 2003 ;
- le linéaire de conduite du transfert Est-Ouest avec une valeur cible de 3 kms au 30 juin 2003 ;
- Le nombre d'habitants bénéficiant d'une collecte sélective porte à porte ou d'un lieu d'apport volontaire des déchets avec une valeur cible de 295 000 habitants au 30 juin 2003 ;
- La capacité d'accueil créée ou rénovée en matière d'infrastructures éducatives avec une valeur cible de 12 000 places au 30 juin 2003 .

---

**Analyse synthétique de l'année 2002 :**

---

Indicateurs clés pour le FEDER :

Date d'engagement de la tranche annuelle 2002 par la Commission	11 février 2002
Montant FEDER versé par l'UE à l'Etat membre en 2002	1,23 M€
Montant FEDER reçu à la Réunion en 2002	1,23 M€
Montant FEDER certifié par la Réunion déclaré recevable par l'UE en 2002	1,23 M€
Montant FEDER programmé en 2002	58,16 M€
Taux de FEDER programmé par rapport au FEDER prévu en 2002	50,48 %
Taux de FEDER programmé par rapport au FEDER prévu au titre du programme 2000-2006	7,83 %
Nombre d'entreprises bénéficiaires	208
Volume des investissements soutenus (dans les entreprises)	28,8 M€
Nombre de km de conduite maîtresse en 2002	-
Linéaire de routes programmé en 2002*	-
Capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	422 499 habitants
Capacité d'accueil créée ou rénovée (lycées, collèges, centres de formation...) en 2002	7 749 places

\* Il est rappelé que cet indicateur de performance sera évalué sur la base des kilomètres construits, une portion étant comptabilisée dans sa totalité au démarrage d'une tranche de travaux.

Globalement, en 2002, l'activité des services s'est largement articulée autour de deux priorités :

- la programmation des dossiers de l'année en cours et l'accélération des engagements ;
- la clôture des opérations relevant des programmes 1994-1999 tout au long du premier semestre 2002.

S'agissant des aides aux entreprises, le dynamisme constaté en 2001 s'est poursuivi avec une consolidation du nombre d'entreprises soutenues.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

S'agissant des infrastructures, la situation est différente selon les axes : les opérations des axes B, C et D ont connu des niveaux de programmation encourageants alors qu'un retard persistant subsiste au niveau de l'axe E.

Toutefois, il faut noter que le niveau d'avancement de l'axe B au 31 Décembre 2002 reste largement sous-estimé compte tenu du grand projet déviation de Sainte Marie qui n'avait pas encore été approuvé par la Commission à cette date.

Par rapport à un éventuel dégagement d'office fin 2002, la situation était satisfaisante compte tenu de la construction financière du programme qui se traduit par un faible montant de la tranche FEDER 2000 déjà justifiée par le montant de l'acompte.



---

## AXE A

### Soutenir un développement économique créateur d'emplois durables

---

#### **Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):**

La consolidation et le développement de l'activité économique à la Réunion ont nécessité une stratégie intégrée qui agit à la fois sur les conditions de financement des entreprises, sur le soutien à leurs politiques d'investissement, et sur l'amélioration de leur environnement (infrastructures d'accueil, intégration des TIC, accompagnement-conseil)

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2002:**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	17,70 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	79%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	9%
Nombre d'entreprises soutenues	190

L'année 2002 a connu un maintien du rythme de programmation élevé constaté en 2001 avec de surcroît un nombre croissant d'entreprises soutenues (190 en 2002 contre 171 en 2001). L'analyse par mesure révèle cependant un taux d'avancement différencié par mesure avec deux situations principales :

- un niveau d'avancement satisfaisant pour les mesures A2 « modernisation et investissements des entreprises », A3 « Zones d'activité », A4 « Accompagnement du tourisme et de la culture », A6 « Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE », A8 « assistance technique » et A9 « intégration des TIC dans la société réunionnaise » ;
- un retard d'avancement pour les mesures A5 « Soutien des aménagements liés au tourisme, aux ports de pêche et de plaisance » et A7 « investissements liés à l'insertion de public en difficulté ».

Par ailleurs, comme en 2001, le niveau de programmation est globalement sous-estimé car il n'intègre pas les dispositifs d'ingénierie financière (mesure A1) dont le mode de gestion particulier a nécessité une étroite concertation entre les autorités nationales et locales avant la programmation en Comité Local de Suivi, programmation qui n'était pas encore intervenue au 31 Décembre 2002.



---

## Mesure A1 Ingénierie financière

---

### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

L'objectif de la mesure est d'améliorer la structure financière des entreprises.

### **Descriptif synthétique :**

Trois modes d'actions ont été retenus :

- Favoriser l'accès au financement bancaire des entreprises des DOM ;
- Réduire le coût du crédit ;
- Renforcement des fonds propres des entreprises.

### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2002 au titre de la présente mesure sachant que le fonds de garantie (fonds DOM) a fonctionné en 2002 avec les contreparties nationales versées par l'Etat, l'absence de programmation ne signifiant pas une absence d'activité des outils d'ingénierie financière soutenus.

Il est à noter que le régime d'aide « Prises de participation » qui concerne cette mesure a été agréé en juin 2002. Ainsi, les cadres d'intervention des dispositifs de « fonds de crédit » et « prise de participation » ont été agréés en comité local de suivi en septembre 2002.

### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A2

### Modernisation et investissement des entreprises

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

L'objectif est d'agir sur les conditions de financement du capital, en raison du coût élevé du travail, en soutenant les investissements matériels des entreprises.

#### Descriptif synthétique :

L'intervention des fonds structurels se traduit par la prise en charge publique d'une partie du coût de l'investissement destiné aux entreprises, principalement du secteur productif (industrie, artisanat) et/ou situées dans des zones prioritaires.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	3,64 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	148 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	14 %
Nombre d'entreprises soutenues	105

Il faut relever la continuité du dynamisme au niveau de cette mesure avec une mobilisation optimale des crédits affectés à cette mesure en 2002.

Ainsi, dans le domaine industriel, 27 projets ont été programmés afin de financer des créations d'activités et des outils de production intégrant des technologies nouvelles. Le but recherché est d'améliorer la productivité et de s'adapter aux évolutions du marché.

En matière de restructuration du commerce et de l'artisanat, 79 dossiers ont permis de consolider le milieu artisanal et commercial avec la répartition suivante :

#### Zone des Hauts

- Création : 18
- Rénovation : 16
- Programmes d'appui technique : 2, l'un lié à la mise en œuvre de l'OPARCAT, l'autre relatif au dispositif « centre multi-services ».

#### Hors zone des Hauts

- Création : 20
- Rénovation : 23

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A3 Aménagement de zones d'activités

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure vise à améliorer l'environnement des entreprises en leur proposant des infrastructures d'accueil à des prix attractifs.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit d'offrir aux entreprises un immobilier stratégique et compétitif doté d'infrastructures modernes de télécommunication.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	5,78 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	217 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	22 %
Nombre d'entreprises agréées	33

Au titre de cette mesure ont été programmées 11 opérations dont :

- Etudes de faisabilité de zones d'activités :  
zone d'activités intercommunale à Sainte Suzanne
- Etudes techniques :  
zone d'activités aéroportuaire de Sainte Marie (VRD bâtiments)  
zone d'activités technopole – Antenne Réunion  
zone d'activités technopole – Secteur aidé du Parc – Grand Canal  
zone d'activités technopole – Secteur aidé du Parc – opération Emile Hugot  
zone d'ateliers artisanaux Etang Salé  
construction scierie ONF Saint Benoît
- Travaux de bâtiments et VRD :  
technopole – Antenne Réunion  
technopole – Secteur aidé du Parc – Grand Canal  
technopole – Secteur aidé du Parc – opération Emile Hugot  
ateliers artisanaux Etang Salé

Le taux de programmation de la mesure est en augmentation constante, excédant largement la tranche 2002 .

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A4

### Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Deux objectifs principaux sont poursuivis à travers cette mesure :

- Améliorer et diversifier le produit touristique afin d'augmenter sa contribution au développement économique et de l'emploi ;
- Proposer aux touristes des prestations et des infrastructures diversifiées et de qualité.

#### Descriptif synthétique :

La mesure recouvre cinq types d'interventions :

- Aides directes et matérielles aux activités du secteur.
- Soutien aux actions de promotion, d'animation et de sensibilisation.
- Équipements et aménagements liés au tourisme.
- Rénovation et mise en valeur du patrimoine.
- Création de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	3,05 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	107 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	8 %
Nombre de projets aidés	38
dont nombre d'entreprises soutenues	16

Au titre du tourisme culturel, huit projets ont été soutenus :

- Trois ont intéressé la constitution de programmes d'inventaire et de valorisation du patrimoine et ont trait à l'historique de la canne, à la réalisation d'un ouvrage patrimonial à des fins culturelles et touristiques ou encore à l'exposition « Rasine Domoun Salazie » ;
- Cinq restaurations ont été mises en œuvre et ont concerné trois villas, un immeuble dans le cadre de l'OPAH du centre ville de Saint-Denis et la maison Bardil à l'Entre-deux qui sera consacrée à l'installation d'un centre de lecture et d'écriture.

Les programmes d'actions conduits par de nombreuses structures oeuvrant pour l'amélioration du produit touristique (CTR, Maison de la Montagne, Pays d'Accueil ...) ont aussi bénéficié de concours communautaires.

L'effort constaté en matière de tourisme vert a été maintenu avec la création de douze chambres d'hôtes, de deux gîtes ruraux ainsi que l'amélioration de différentes structures d'hébergement. Enfin, on note la réalisation d'une étude pour la conception des supports des panneaux des circuits patrimoniaux.

L'aide à la création, l'extension ou la créolisation d'unités hôtelières a concerné trois projets implantés dans l'Ouest et dans l'Est.



**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Au titre de cette mesure, un montant de 584 666 d'euros de Feder a été déclaré à la Commission correspondant à un projet hôtelier et au programme d'actions 2000 du CTR.



---

## Mesure A5

### Soutenir les aménagements liés au tourisme, les ports de pêche et de plaisance

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à mettre en place des structures d'accueil destinées à l'activité touristique et de pêche.

#### Descriptif synthétique :

Il s'agit de promouvoir les équipements et aménagements liés au tourisme et à la pêche.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,29 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	18 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	4 %
Nombre d'opérations programmées	8

Au titre de cette mesure ont été programmées 8 opérations dans deux domaines différents :

#### -dans le cadre des équipements littoraux et portuaires liés au tourisme, ont été soutenus :

- une étude courantologique du chenal d'accès au port de Saint Leu,
- une étude en vue de l'extension du port de Sainte Marie.

#### - dans le cadre des aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs, ont été programmés :

- les études en vue de l'aménagement du sentier littoral nord-est,
- les études relatives à la zone d'aménagement liée à la mer de Grand-Anse,
- l'étude de faisabilité pour la revalorisation touristique et économique du Colorado,
- la réalisation de 5 rondavelles au sein de la station balnéaire de Saint-Gilles,
- les études pour l'aménagement touristique de l'embouchure de la Rivière des Roches,
- les travaux d'aménagement touristique des sites du Brûlé et de Saint François / Montgaillard.

Le retard pris dans la gestion de cette mesure devrait pouvoir être comblé à partir de 2003 par la programmation des études puis des travaux de plusieurs projets arrivant à maturité :

- Construction d'une cale de halage à Saint Philippe (études sur 2003 2004, travaux sur 2004)
- Construction d'un wharf en baie de Saint Paul (études sur 2003 2004, travaux sur 2004 2005 )
- Construction d'un port de plaisance et de pêche à Saint Joseph (études sur 2003 2004, travaux sur 2005 2006)

#### Eléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A6

### Aides immatérielles et compétences externes aux PME et TPE

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Il s'agit de favoriser le recours aux prestations et aux compétences internes et externes pour les entreprises.

#### Descriptif synthétique :

Trois modes d'intervention sont encouragés :

- Soutien à l'enrichissement des compétences des entreprises (aide au conseil, au recrutement...),
- Soutien des opérateurs dans leurs actions d'accompagnement de veille technique et technologique aux entreprises,
- Soutien d'opérations collectives d'intérêt général.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,46 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	114 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	11 %
Nombre de projets soutenus	42
dont nombre d'entreprises soutenues	24

27 projets concernant l'industrie ont été soutenus au cours de la période de référence et se sont inscrits dans 3 axes :

- 6 projets participant aux actions collectives ou d'intérêt général conduits par des organismes représentatifs des socio – professionnels (CCIR, ADIR...) et qui visent plusieurs objectifs (formation, communication, exposition...)
- le recours à des compétences extérieures aux entreprises a profité à 19 structures :
  - 7 projets soutenus au titre de l'Aide au Conseil
  - 1 projet soutenu au titre de l'Assistance Technologique
  - 11 projets soutenus au titre du Renforcement de l'Equipe Dirigeante
- l'intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises : 2 projets ont été soutenus dans le cadre de la procédure ATOUT

15 projets ont intéressé davantage les TPE et les artisans avec un soutien notamment aux actions pilotées par la Chambre de Métiers dans un souci d'enrichissement des savoir -faire des artisans locaux.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A7

### Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Cette mesure vise à prévenir une exclusion durable par une démarche de mobilisation et de dynamisation.

#### **Descriptif synthétique :**

Il s'agit d'aider le développement des structures d'insertion des publics en difficulté.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002:**

Pas d'opération programmée au titre de la présente mesure en raison de difficultés de mobilisation des contreparties nationales prévues.

Ces difficultés de mobilisation des contreparties nationales étant dorénavant solutionnées , la programmation de plusieurs opérations est prévue au titre de 2003 .

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A8 Assistance technique

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

L'objectif est d'assurer une mise en œuvre efficiente du programme de la période 2000-2006 et de consolider le partenariat.

### Descriptif synthétique :

Cette mesure vise à financer toute action destinée à améliorer les conditions de déroulement du programme, indépendamment du fonds concerné. Il s'agit d'accompagner les structures et actions de mise en œuvre, de suivi, de gestion, d'animation, d'évaluation, de contrôle et de communication de la programmation.

L'assistance technique au programme se verra mobilisée pour appuyer les partenaires - sous toute forme nécessaire - dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi, le contrôle et la publicité concernant le programme, les fonds structurels, en lien avec l'Europe et les politiques communautaires.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,29 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	70 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	16 %
Nombre de projets soutenus	8

Au titre de cette mesure ont été soutenus cinq types d'actions :

- le programme ressources humaines 2002 qui regroupe l'ensemble des moyens humains cofinancés par les fonds structurels et affectés à la gestion du programme ;
- les déplacements des agents des services de l'Etat dans le cadre de participation à des séminaires et réunions liés aux fonds structurels ;
- la réalisation de supports de communication (plaquettes) et le soutien à des actions de communication (assises de l'énergie dans les régions ultra périphériques) ;
- l'évaluation intermédiaire du DOCUP 2000-2006 ;
- le programme AGILE 2002.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure A9

### Intégration des TIC dans la société réunionnaise

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

L'objectif est de favoriser l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'ensemble de la société réunionnaise (entreprises, administrations, ménages, ...) afin de pouvoir valoriser les opportunités offertes par le développement de la société de l'information dans la situation particulière d'une région ultra périphérique.

#### Descriptif synthétique :

Parmi les actions permettant de favoriser cette intégration, peuvent être citées par exemple celles destinées à :

- Favoriser les entreprises dans leur modernisation et l'amélioration de leur productivité grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Accompagner les entreprises réunionnaises de la filière des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Soutenir les projets permettant de moderniser et d'améliorer l'efficacité des services publics et de les rapprocher des citoyens ;
- Contribuer à l'égalité des chances des Réunionnais face aux TIC ;
- Développer une veille stratégique, un pôle de recherche et plus largement l'accompagnement des projets pour positionner La Réunion comme une plate forme d'excellence dans le domaine des TIC en particulier dans le bassin Sud indioocéanique.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,19 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	93 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	7 %
Nombre de projets aidés	31
dont nombre d'entreprises soutenues	12

Au cours de l'année 2002, trente et un projets ont été soutenus :

- Dans le domaine industriel, 11 structures ont bénéficié d'aides aux investissements matériels et immatériels.
- C'est autour des questions du rapprochement entre service public et acteurs locaux par les NTIC que le dynamisme le plus important aura été constaté en 2002 avec 6 projets concernant :
  - L'étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau à haut débit sur le territoire de la commune de Saint Paul,
  - La réalisation d'un Portail de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle de la Réunion,



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- La création d'un service de mise à disposition de données S.I.G sur internet à disposition de la population de la Communauté des Communes du SUD,
  - La mise en œuvre d'un Passeport Social- Carte TOTEM- Projet Pilote sur la commune du Port,
  - Le développement d'une offre de services en ligne aux artisans réunionnais,
  - L'étude d'opportunité et de faisabilité d'une infrastructure de boucle locale à haut débit sur la ville du Port.
- L'effort entrepris en vue de vulgariser les nouvelles technologies a été poursuivi avec la création de 12 nouvelles cybercases répartis sur tout le territoire

On citera également, la mise en place d'un Système d'Information pour l'aide à la gestion des milieux naturels insulaires tropicaux initiée par l'Université ainsi que l'aide accordée à une entreprise afin de mieux adapter à ses besoins un logiciel multimédia.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



---

## AXE B

# Mettre en œuvre une politique volontariste d'aménagement du territoire

---

### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

Afin de créer les conditions d'un développement compétitif régional, il est prioritaire de rationaliser les modes de déplacement par l'accentuation de l'effort en matière de transport en commun en site propre, par l'amélioration du réseau primaire et le développement de liaisons régionales entre les différents pôles urbains, par la réalisation d'un réseau routier équilibré entre les grands projets routiers, les réseaux locaux et les itinéraires alternatifs de qualité.

Le développement des infrastructures de désenclavement interne doit accompagner une démarche intégrée entre le développement urbain et rural. L'enjeu est à la fois de construire la ville de demain et de réhabiliter les quartiers anciens.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	6,63 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	25%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	4%
Nombre d'opérations programmées	22
Linéaire de routes programmé	-

Les efforts menés par les services ont permis de procéder au rattrapage des retards de programmation. Il est cependant important de préciser que le niveau de la programmation de cet axe dépend d'un nombre limité d'opérations d'infrastructures. Par ailleurs, trois opérations routières (déviations de Sainte Marie, Boulevard Sud et route des Tamarins ) relèvent de la procédure grand projet ; de ce fait, elles ne peuvent être programmées qu'après approbation du dossier grand projet par la Commission, approbation qui est intervenue postérieurement au 31 Décembre 2002 pour le dossier de la déviation de Sainte Marie.



---

## **Mesure B1**

### **Infrastructures de transport en commun en site propre**

---

#### **Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):**

Cette mesure vise à :

- Rationaliser les modes de déplacement,
- Accentuer l'effort en faveur des transports collectifs,
- Diversifier l'offre et développer les complémentarités des modes de transport,
- Prévenir la saturation des axes routiers.

#### **Descriptif synthétique :**

Il s'agit de financer les deux infrastructures majeures du futur système de transport en commun réunionnais que sont les liaisons en site propre Saint Paul – Sainte Marie, prolongées jusqu'à Saint Benoît et Saint Louis – Saint Pierre – Le Tampon .

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Pas d'opération programmée au titre de la présente mesure.

Un retard d'une année a été pris sur le lancement des études relatives au transport en commun en site propre TCSP inter-urbain.

Ce projet pourrait déboucher, au titre du présent programme, sur la programmation des seules études de maîtrise d'œuvre,.

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



## Mesure B2 Infrastructures routières et réseaux liés

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise quatre objectifs principaux :

- Réaliser un réseau routier maillé structurant.
- Éviter l'asphyxie du réseau primaire.
- Désenclaver et améliorer l'accessibilité entre les Hauts et les Bas et les micro-régions.
- Faciliter le déploiement de réseaux de télécommunication.

### Descriptif synthétique :

Parmi les opérations soutenues, peuvent être citées à titre d'exemples les opérations suivantes :

- Création d'un itinéraire dans les Hauts de l'Ouest (grand projet).
- Poursuite du grand projet de l'axe Mixte entre Cambaie et le Port.
- Poursuite du grand projet du Boulevard Sud.
- Aménagement de la RN3 (Liaison entre les micro régions Est et Sud).
- Voies de liaison à mi-hauteur.
- Déviation de Sainte-Marie (grand projet), autres améliorations du réseau primaire.
- Maillage avec les réseaux secondaires.
- Réalisation des réseaux de télécommunication à haut débit.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	3,39 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	14 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	3 %
Linéaire de routes aménagé	-
Nombre d'opérations programmées	3

Au titre de cette mesure ont été programmés **en 2002** :

- les travaux de reconstruction du pont de l'escalier, RD 48 à Salazie
- les travaux de suppression du radier de la ravine Bernica, RD 4E à Saint Paul
- la liaison entre le Port et l'aéroport - Réseau de fourreaux pour fibres optiques

Si la programmation restait encore faible au titre de 2002, l'agrément, dès le début de l'année 2003 de plusieurs grosses opérations routières a contribué à la faire démarrer. Il s'agit notamment des déviations de Saint Leu (pour 12 800 000 euros), de La Saline les Bains (pour 15 000 000 euros), de Sainte Marie (pour 37 700 000 euros), opération par ailleurs presque terminée, ainsi que du réaménagement du front de mer de Saint Denis, opération terminée (pour 5 300 000 euros) .

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure



---

### Mesure B3

## Structuration, aménagement des villes et des bourgs et amélioration des services associés

---

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à contribuer à la mise en œuvre des principes d'aménagement du Schéma d'Aménagement Régional par :

- la diversification et la structuration des espaces urbains ;
- la préservation des espaces naturels et ruraux en structurant les bourgs.

Elle cherche aussi à agir sur le cadre de vie à travers un aménagement attractif de l'espace, par l'amélioration des services, par exemple ceux liés à l'accueil de jeunes enfants.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit de soutenir des projets s'inscrivant dans les thématiques suivantes :

- Structuration des bourgs des Hauts et agglomérations à mi-pente ;
- Revitalisation et densification des centres agglomérés anciens ;
- Aménagement des espaces urbains ;
- Aide à la mise aux normes de l'habitat pour les assistantes maternelles et les familles - souhaitant accueillir à domicile des personnes dépendantes ;
- Conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle par le développement de services et de modes d'accueil pour jeunes enfants.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	3,24 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	154 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000-2006	10 %
Nombre d'opérations programmées	19

Au titre de cette mesure ont été programmés 19 opérations dont :

- une opération au titre de la revitalisation des centres agglomérés anciens,
- douze opérations au titre de la structuration des bourgs des hauts et des mi-pentes,
- deux opérations au titre de la mise aux normes des conditions d'accueil de personnes dépendantes à domicile,
- quatre opérations au titre des aménagements urbains.

Le retard de programmation qui avait été pris sur cette mesure est en train de se résorber ; au titre de la seule année 2002, la programmation excède la prévision annuelle, permettant ainsi de combler, dans une certaine mesure, le déficit de programmation des années précédentes.

Le rattrapage se poursuit au titre de 2003 puisqu'à fin mai le taux de programmation atteint déjà 17% . Par ailleurs, plusieurs gros projets sont à l'étude (à Saint Denis et au Port) dont la programmation pourrait intervenir prochainement .

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## AXE C

### Promouvoir une gestion préventive et durable des ressources et richesses naturelles

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

La prise en compte environnementale dans la programmation 2000-2006 a évolué vers une politique de développement durable qui s'articule autour des grandes priorités suivantes :

- gestion durable des richesses et des ressources en particulier dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques, des déchets, de la maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air ;
- aménagement durable du territoire prenant en charge la gestion raisonnée des espaces naturels et ruraux, la prévention des risques naturels, la valorisation des atouts des sites et paysages réunionnais, l'amélioration du cadre de vie ;
- gestion participative associant les populations à travers la connaissance de l'environnement, l'éducation, l'information.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	13,92 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	60 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 –2006	7 %
Nombre d'opérations programmées	56
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	19

Les mesures relevant de cet axe ont connu un taux de programmation **globalement** moyen en 2002 qui recouvre cependant des niveaux d'avancement différents :

- un niveau de programmation élevé pour les mesures concernant le FRAFU et la sensibilisation à la protection de l'environnement (avec même un niveau de programmation sensiblement supérieur à la tranche annuelle pour le FRAFU) ;
- un niveau de programmation moindre s'agissant des mesures concernant la gestion de l'eau, la protection contre les risques naturels ainsi qu'au niveau des mesures environnementales (gestion des déchets, énergies et qualité de l'air) avec notamment un important retard dans la mise en œuvre du grand projet d'unité d'incinération.



---

## Mesure C1

### Mobilisation et gestion des ressources en eau

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à :

- Mettre en œuvre une politique globale de l'eau,
- Développer les connaissances en matière de gestion de l'eau et des ressources,
- Garantir et mieux répartir l'approvisionnement en eau des activités économiques (industrielles et agricoles) et des ménages,
- Sécuriser et protéger la ressource en eau.

#### Descriptif synthétique :

Les opérations soutenues s'inscrivent dans cinq orientations :

- Mise en œuvre des SAGE et SDAGE et évaluation,
- Action d'une structure d'expertise dans le domaine de l'eau,
- Communication sur une politique de l'eau,
- Programme de recherche en eau,
- Poursuite et fin des ouvrages du transfert des eaux dans le cadre du Grand Projet.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Pas d'opération programmée au titre de la présente mesure sachant que l'avancement de la programmation dépend étroitement de la programmation des ouvrages du transfert des eaux.

Les expertises menées actuellement devraient permettre la poursuite de ces travaux dès qu'une solution technique satisfaisante aura été proposée, vraisemblablement en début d'année 2004.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure C2

### Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à :

- Protéger le patrimoine naturel, architectural et culturel ;
- Assurer un accueil de qualité respectueux des sites naturels ;
- Éduquer et sensibiliser les populations à la protection de l'environnement ;
- Poursuivre la connaissance du patrimoine naturel ;
- Maintenir la diversité biologique grâce à un développement durable et une gestion des habitats naturels.

#### Descriptif synthétique :

Cinq axes d'intervention ont été retenus :

- Mise en œuvre d'actions pour une gestion intégrée des territoires et des sites majeurs ;
- Mise en place d'outils opérationnels pour la prise en compte des paysages et de sa préservation ;
- Actions de communication sur la protection de l'environnement, élaboration des chartes de l'environnement et des Agendas 21 ;
- Éducation à l'environnement ;
- Connaissance, observation des écosystèmes terrestres, de la faune sauvage, du milieu marin et des milieux aquatiques d'eau douce.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER Programmé en 2002	0,73 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	111 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	9 %
Nombre d'études	7
Nombre d'opérations programmées	11

Au titre de cette mesure ont été programmées :

- La réalisation de plusieurs études relatives à l'écosystème terrestre, la flore, la faune ainsi qu'au récif corallien, mises en œuvre par l'ONF, le Conservatoire Botanique des Mascariens, l'IRD, l'Université de la Réunion, la Mission intercommunale Ouest .
- La réalisation par la commune de la Possession d'une étude géologique de Grand Place à Mafate.
- La réalisation d'un diagnostic cartographique des récifs par l'Association Parc Marin.
- La réalisation d'une campagne de sensibilisation des touristes par la SREPEN ainsi que d'un film d'information des touristes par l'association Vidéo 97-4
- La construction d'une passerelle à Mafate par l'ONF.
- La mise en place par l'Association Parc Marin d'un programme test pour un sentier sous-marin.

Le rattrapage du retard de programmation s'accroît en 2002 avec au titre de cette année 2002 un niveau de programmation supérieur à la tranche annuelle.



Les récentes consultations (mai 2003) laissent augurer la réalisation d'une grande partie des opérations initialement prévues à cette mesure.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

### Mesure C3

## Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement

---

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise quatre objectifs principaux :

- Garantir l'approvisionnement en eau,
- Rattraper le retard de réseaux destinés aux logements,
- Collecter, traiter les eaux usées et se rapprocher des standards communautaires,
- Assurer un assainissement de qualité.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit de projets se déroulant principalement dans les domaines suivants :

- Création et réfection de réseaux structurants d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement... ;
- Création et réfection des stations d'épuration ;
- Études et diagnostics du système d'assainissement ;
- Mise aux normes des systèmes d'assainissement ;
- Valorisation des boues de stations d'épuration.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	10,41 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	238 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000-2006	18 %
Nombre d'études	3
Nombre d'ouvrages de traitement d'eau	22

Au titre de cette mesure, dans le cadre du FRAFU primaire, a été programmée la réalisation de 25 opérations (travaux et études) relatives à l'alimentation en eau potable, à l'évacuation des eaux usées, à la réalisation d'équipements de traitement des eaux.

Les opérations concernent l'ensemble de l'île, avec une concentration particulière sur certaines communes importantes (Saint Paul, Saint Pierre ...). Le niveau de programmation reste stable par rapport à 2001 et se situe au delà des crédits prévus au titre des tranches 2000 à 2002 ce qui augure de besoins de réajustement lors de la révision à mi-parcours.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Au titre de la déclaration de dépenses établie en 2002, au titre de cette mesure, un montant de 1 079 339 euros de dépenses (soit 647 603 euros de Feder) a été déclaré à la Commission concernant deux opérations de travaux.



## Mesure C4

### Gestion de déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à :

- Réduire la production et la nocivité des déchets,
- Valoriser et traiter les déchets au plus près de leur source de production,
- Éradiquer les dépôts sauvages et réhabiliter les décharges brutes,
- Sensibiliser au tri sélectif,
- Surveiller et maîtriser la qualité de l'air,
- Développer les énergies renouvelables.

#### Descriptif synthétique :

Les concours du Feder soutiennent des actions engagées dans les orientations suivantes :

- Financement des outils de gestion et d'actions permettant de satisfaire aux objectifs du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés et du plan régional d'élimination des déchets industriels et spéciaux autres que ménagers et assimilés,
- Mise en place de filières de valorisation et de traitement des déchets,
- Réhabilitation des décharges,
- Mise en œuvre du Plan Régional de la Qualité de l'Air,
- Réalisation d'études dans le domaine des énergies renouvelables et de travaux éventuellement dans ces domaines,
- Actions sur la maîtrise de l'énergie.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	2,09 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	34%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	4 %
Capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	422 499 habitants
Nombre de projets soutenus (dont entreprises soutenues)	23 (3)
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	9

Au titre de cette mesure ont été programmés globalement 23 opérations dont :

Dans le cadre du PDEDMA (Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés) :

- la construction d'une déchetterie à Sainte Marie, d'une plateforme de broyage des déchets verts à Saint Leu ainsi que le financement de sept études de maîtrise d'œuvre pour des projets de station de compostage au Tampon et Saint Joseph ou plateformes de broyage à l'Etang Salé et de l'Entre Deux et de déchetteries à l'Etang Saint Paul et à Trois Mares Le Tampon ainsi que pour la réhabilitation des quais d'apport volontaire de Manapany et de Terrain Fleury et de la station de transit de St Joseph.
- une étude en vue de la réhabilitation d'une ancienne décharge à Saint André,



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- trois opérations de mise en place d'outils de collecte sélective ou de bio-compostage,
- quatre études de mise en place d'outils de traitement des déchets,
- deux campagnes de communication sur le tri sélectif, une exposition sur les déchets ainsi qu'une opération de création d'outils pédagogiques sur la collecte sélective.

Dans le cadre du PREDIS PREDAMA (déchets industriels) :

- Trois opérations privées de valorisation des déchets industriels ont été soutenues :  
Création d'une unité de valorisation des pneus,  
Acquisition de caisses - palettes pour le stockage des batteries,  
Mise en place d'un centre de valorisation des déchets métalliques.

Même si la programmation actuelle de cette mesure n'apparaît que moyenne (23% du programme en mai 2003), les perspectives de réalisation des opérations prévues dépendent de la construction de l'usine d'incinération de l'Est pour laquelle un phasage de réalisation et de financement est en cours de redéfinition.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure C5

### Prévention et protection contre les risques naturels

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à :

- Mettre en œuvre une politique de gestion et de protection contre les crues et de lutte contre les glissements de terrain,
- Assurer une protection des zones habitées et économiques,
- Assurer la protection des habitants et des biens dans les Hauts contre l'érosion,
- Développer l'acquisition de connaissances sur les risques naturels afin de mieux protéger les personnes et les infrastructures.

#### Descriptif synthétique :

Il s'agit de la réalisation des opérations suivantes :

- Mise en place d'ouvrages de protection contre les crues, réalisation d'endiguements,
- Réalisation d'un programme de lutte contre l'érosion et les glissements de terrain,
- Recherche et développement sur les risques naturels.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	0,68 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	18%
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	2 %
Nombre d'études et d'actions d'accompagnement	1

Au titre de cette mesure a été programmée une étude du BRGM sur les mouvements de terrains de grande ampleur dans les cirques et les grandes ravines de la Réunion.

Cette mesure a connu un début d'exécution au cours de l'année 2002, néanmoins la programmation reste faible avec des retards importants sur les endiguements et le programme de lutte contre l'érosion et les glissements de terrain.

Cependant, les perspectives permettent d'envisager une croissance des opérations prévues à cette mesure aussi bien s'agissant des travaux d'endiguement des cours d'eau, des travaux de protection des habitants dans les hauts que des études sur les risques naturels, mais les efforts doivent être poursuivis. Ces perspectives seront affinées dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours et de la reprogrammation.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## AXE D

### Développer les infrastructures d'éducation et de formation

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

La stratégie proposée se fonde sur la prise en compte globale des besoins du système éducatif en matière d'infrastructures du cycle primaire aux filières d'enseignement supérieur.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER Programmé en 2002	17,83 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	56 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	14 %
Nombre d'opérations programmées	21
Nombre d'études	6

La programmation des opérations relatives à cet axe s'intensifie d'année en année, sans toutefois parvenir à combler au 31 Décembre 2002, le déficit de programmation des années précédentes.

Toutefois, les opérations programmées au cours du premier semestre 2003 ont permis d'atteindre les taux de programmation de 32% pour les collèges et lycées et de 25% pour l'université .



---

## Mesure D1

### Construction, câblage, mise à niveau fonctionnelle et pédagogique des collèges et lycées

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à :

- Favoriser l'égalité des chances en permettant à chacun d'avoir des conditions d'études satisfaisantes,
- Faire face à la croissance de la démographie scolaire,
- Pallier aux sureffectifs des établissements et mieux répartir la carte pédagogique sur le territoire,
- Élargir l'offre de formation et accompagner l'évolution de la technologie et des modes d'enseignement.

#### Descriptif synthétique:

Il s'agit notamment de soutenir trois types d'opérations:

- Construction de nouveaux lycées et collèges,
- Rénovation lourde de lycées et collèges,
- Équipements nécessaires au bon fonctionnement de ces structures.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	15,23 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	68 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	17 %
Nombre d'opérations soutenues	14
Nombre d'études soutenues	4

La programmation liée à cette mesure a connu une accélération soutenue au titre de 2002.

Au titre de cette mesure ont été programmés les opérations suivantes :

En termes d'études :

- les études de maîtrise d'œuvre liées à la réhabilitation du LEP Jean Perrin à Saint André
- les études de mise en sécurité au Lycée Roland Garros du Tampon,
- les études de réfection des toitures du lycée P. Langevin,
- les études de réhabilitation du système d'aspiration de stockage et de recyclage des copeaux dans un atelier du lycée P. Langevin,



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

En termes de travaux :

- les travaux de construction du collège Beauséjour Sainte Marie,
- les travaux de construction du lycée de Saint André III,
- les travaux de réhabilitation du LEP Jean Perrin à Saint André, cuisine et électricité,
- les travaux de réhabilitation du lycée Lepervanche au Port,
- les travaux de réhabilitation du Centre de Documentation et d'Information du lycée la Giroday ST PAUL,
- les travaux de mise en conformité des installations électriques. Lycée Roland Garros du Tampon,
- les travaux de mise en place de châssis acoustiques dans le bâtiment B. Lycée Roland Garros au Tampon,
- les travaux de réhabilitation dans le bâtiment D. Lycée Roland Garros au Tampon,
- les travaux de réhabilitation des ateliers (dernière tranche) Lycée professionnel Patu de Rosemont de Saint Benoît,
- les travaux de réhabilitation et restructuration des bâtiments d'enseignement et des VRD, Lycée Patu de Rosemont de Saint Benoît.

Les opérations programmées au cours du premier semestre 2003 ont permis d'atteindre le taux de programmation de 32% ( du programme ) pour les opérations concernant les collèges et lycées et les perspectives de déroulement du programme sont satisfaisantes.

**Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure D2

### Construction et équipement de structures nouvelles pour l'enseignement supérieur et la recherche

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure vise deux objectifs principaux :

- Développer l'enseignement supérieur et la recherche universitaire à La Réunion,
- Rattraper les déficits de surface d'accueil actuels, en prenant également en compte la croissance attendue des effectifs.

#### Descriptif synthétique :

Il s'agit de développer l'Université et les structures liées ainsi que de déconcentrer certaines de ses activités vers différentes communes de l'île.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	2,60 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	55 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	13 %
Nombre d'opérations soutenues	7
Nombre d'études	2

La programmation liée à cette mesure a connu une accélération soutenue au titre de 2002 avec le lancement des premières opérations de construction et des phases d'études. Cependant, ce n'est qu'à partir de 2003 qu'un ambitieux programme de travaux et d'équipement devrait se concrétiser par une programmation conséquente.

Au titre de cette mesure ont été programmés les opérations suivantes :

- les études de construction de la bibliothèque universitaire de la Faculté des Sciences et Technologies
- les études de construction du Parc Technologique Universitaire (Technopole de la Réunion)
- les travaux de construction des 3ème et 4ème départements de l'Institut Universitaire de Technologie.
- Des programmes d'équipement scientifique au profit de :  
l'Université de la Réunion, du BRGM, de l'IRD, de l'IFREMER , de  
(Institut de Physique du Globe de Paris (Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise) et du CIRAD.

Les opérations programmées au cours du premier semestre 2003 ont permis d'atteindre le taux de programmation de 25% (du programme) pour les opérations concernant l'Université et les perspectives de déroulement du programme sont satisfaisantes.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

### **Mesure D3**

## **Création de pôles d'excellence sectoriels en matière de formation professionnelle**

---

### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Cette mesure vise à consolider et diversifier l'offre de formation professionnelle qualifiante par la constitution de pôles de compétence sectoriels afin de répondre à la demande du secteur économique.

### **Descriptif synthétique :**

Il s'agit de la construction ou reconfiguration de pôles sectoriels de formation dans une logique de mise en réseau et d'optimisation de moyens en prenant en compte également les structures d'appui intervenant dans le domaine de l'emploi et de la formation.

### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002:**

Pas d'opération programmée au titre de la présente mesure, les opérations prévues connaissant des décalages importants dans les échéanciers de mise en oeuvre.

Néanmoins, la réalisation des différents pôles de formation inscrits à la mesure reste prévue pour la seconde moitié du programme .

### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## AXE E

### Ouvrir la Réunion sur l'extérieur

---

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP):

L'ouverture de l'économie réunionnaise sur l'extérieur constitue un axe essentiel de son développement. Cette orientation se traduit d'une part par un renforcement et une valorisation des outils de désenclavement portuaires et aéroportuaires. D'autre part, il convient de permettre aux entreprises productives et de services d'étendre leurs marchés potentiels.

Il s'agit aussi de favoriser les actions de coopération régionale.

#### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,81 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	30 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	3 %
Nombre d'opérations programmées	3
Nombre d'entreprises soutenues	15



## Mesure E1 Aéroports

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Cette mesure vise à accueillir l'augmentation du trafic, à améliorer les services rendus aux passagers et aux opérateurs et à densifier la desserte régionale.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit notamment de soutenir :

- L'extension des aérogares et de leurs connexions ;
- L'extension des parkings avion, de la construction de hangars, etc...

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	1,07 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	101 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	12 %
Nombre d'opérations programmées	3

La tranche 2002 correspondant à cette mesure a été programmée en totalité, permettant de résorber partiellement le retard pris sur la programmation. Les opérations suivantes ont été programmées :

- Etudes d'infrastructures – Aéroport de Pierrefonds : mise aux normes des infrastructures aéroportuaires pour l'accueil des avions moyen courrier,
- Etudes - aéroport de Saint Denis Gillot , extension du hall public passagers,
- Aéroport de Saint Denis Gillot - Aérogare de fret - Construction du parking avions et de l'oléoréseau associé.

Le programme d'extension et de mise aux normes des deux aéroports de Saint Denis Roland Garros (programme revu à la baisse compte tenu de la stagnation du trafic) et de Saint Pierre Pierrefonds se poursuit en vue d'une réalisation sur la deuxième partie du programme .

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure E2 Ports

---

### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure vise à adapter les infrastructures portuaires en gardant et en améliorant un niveau de service compétitif afin d'assurer l'écoulement des trafics attendus et d'augmenter la capacité d'accueil des navires.

### Descriptif synthétique :

Il s'agit de moderniser les infrastructures portuaires pour faire face à l'augmentation générale de l'activité maritime, en menant les opérations suivantes :

- Création de linéaires de quais supplémentaires
- Restructuration du cercle d'évitage
- Spécialisation et équipement des quais par type de trafic
- Création d'un sea-line
- Création d'un silo à céréales , ...

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002:

Aucune opération n'a été programmée au titre de cette mesure en 2002.

Le taux de programmation en mai 2003 n'est que de 10%, néanmoins les perspectives de réalisation des opérations prévues (même si certaines ont été revues à la baisse) restent bonnes, ces infrastructures devant être programmées sur la fin du programme, avec une évolution des coûts par rapport aux prévisions initiales.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure E3 Export

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Il s'agit d'ouvrir les horizons de la Réunion et accroître les débouchés des entreprises installées localement.

### Descriptif synthétique :

L'objectif d'ouverture vers l'extérieur se traduit par la mise en place d'une démarche intégrée alliant la prospection d'investisseurs extérieurs, l'encouragement de l'installation d'unités de fabrication, l'accompagnement des initiatives à la prospection extérieure et la coopération régionale.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	0,61 M€
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	35 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	3 %
Nombre d'entreprises soutenues	15

16 projets ont pu être soutenus au titre de cette mesure en 2002 :

- le programme d'actions au titre de l'accueil des investisseurs mis en œuvre par le Comité de Pilotage de l'Industrie ;
- des aides directes à l'export dont 7 au titre de l'initiation et 4 au titre du soutien à l'export ;
- 4 aides au recrutement d'un cadre export.

Le niveau d'exécution de la mesure est fortement conditionné par une seule sous mesure qui représente 80% des crédits, le fonds d'aide à la localisation d'entreprises (FALE). De gros projets sont attendus au titre de ce fonds, mais leur réalisation reste malgré tout incertaine. Aussi, dans le cadre de l'évaluation à mi parcours et de la reprogrammation du DOCUP 2000 2006, une attention particulière sera accordée à l'exécution prospective de cette sous mesure.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



---

## Mesure E4 Coopération régionale

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

L'objectif de la mesure est de développer et de mieux coordonner la coopération régionale avec l'ensemble des pays de la zone.

### Descriptif synthétique :

Les actions soutenues devront favoriser et développer les relations avec les pays de la zone, par exemple dans les domaines suivants : économie, agriculture et problèmes vétérinaires, tourisme, environnement, ...

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant FEDER programmé en 2002	0,129 Meuros
Taux de programmation FEDER par rapport à 2002	0,12 %
Taux de programmation FEDER par rapport au programme 2000 -2006	0,02 %
Nombre de projets	1

Au titre de cette mesure, seul un dossier a été programmé en 2002 :

- Croix rouge : mise en place d'une plate forme d'intervention régionale de l'Océan Indien devant permettre de répondre aux besoins essentiels de 10 000 sinistrés dans l'extrême urgence.

En terme de perspective à court terme, deux projets devraient aboutir en 2003 : la continuation du projet de la Croix Rouge tout d'abord, puis l'échange de collégiens entre La Réunion et l'Afrique du Sud (province du Cap).

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002 au titre de cette mesure.



## 2.2.2 Avancement des axes et mesures FSE

### Rappel des caractéristiques du FSE dans le DOCUP

L'ensemble des partenaires a perçu depuis longtemps l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Social Européen avec la mise en place de politiques de lutte contre les exclusions, de prévention du chômage, de formation et de qualification tout en coordonnant leurs actions. Cette perception de l'enjeu s'est traduite dans le DOCUP 2000 2006 par une enveloppe FSE doublée par rapport à la période précédente (457 millions d'euros), ce fonds représentant 30% du montant du programme et, à l'échelle française, environ le quart du FSE des objectifs 1 et 2.

Les trois axes de gestion ont pris en compte les principales données stratégiques du contexte de l'emploi et de la formation à la Réunion, à savoir :

- l'importance grandissante des situations d'exclusion (exclusion sociale, exclusion du marché du travail, exclusion du savoir),
- la nécessité d'élever en permanence les niveaux de qualification en diversifiant les parcours à La Réunion ou hors de l'Ile, eu égard au cloisonnement du marché local de l'emploi,
- l'optimisation des gisements d'emplois et d'activités, en apportant une attention particulière aux secteurs émergents et en tirant profit du renouvellement des actifs dans les secteurs traditionnels,
- la structuration d'une politique coordonnée et permanente de prospection, d'analyse et d'évaluation des stratégies d'emploi, de formation et d'insertion.

Ainsi la stratégie pour la qualification, l'emploi et contre les exclusions se décline en trois axes :

- Axe G Favoriser l'insertion et prévenir les exclusions
- Axe H Promouvoir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- Axe I Développer l'accompagnement et l'ingénierie dans un souci de qualité

Deux indicateurs d'efficacité se rattachent à cette problématique ressources humaines, à savoir :

- le nombre de bénéficiaires, dont la valeur cible est évaluée dans le DOCUP à 25 000 au 31 décembre 2002,
- le volume d'heures stagiaires, dont la valeur cible est évaluée dans le DOCUP à 18 millions au 31 décembre 2002.

PROGRAMME FSE

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGE COMM.	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>16,65</b>	<b>159%</b>	<b>26,40</b>	<b>159%</b>		
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	4,28	80%	3,45	80%		
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	9,40	186%	17,45	186%		
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	2,97	186%	5,50	186%		
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>56,16</b>	<b>141%</b>	<b>79,26</b>	<b>141%</b>		
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	10,61	106%	11,28	106%		
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	1,07	41%	0,44	41%		
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	4,00	91%	3,59	90%		
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	3,61	207%	7,47	207%		
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	9,51	192%	18,22	192%		
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	8,54	156%	13,33	156%		
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	12,15	149%	18,14	149%		
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	6,68	102%	6,79	102%		
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>6,53</b>	<b>78%</b>	<b>5,064</b>	<b>78%</b>		
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	1,46	77%	1,12	77%		
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	3,31	50%	1,64	50%		
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	1,46	136%	1,98	136%		
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,12	66%	0,08	66%		
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0,18	135%	0,25	135%		
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>79,34</b>	<b>140%</b>	<b>110,72</b>	<b>140%</b>		

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
						ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
16,65	26,39	159%	14,15	22,42	158%	0,29	3,17	0,51	0,01
4,28	3,44	80%	3,64	2,92	80%	0,00	0,52	0,00	0,01
9,40	17,45	186%	7,99	14,83	186%	0,13	2,49	0,00	0,00
2,97	5,50	186%	2,52	4,68	186%	0,15	0,16	0,51	0,00
54,70	75,21	137%	46,24	63,37	137%	2,73	8,77	0,34	4,05
10,61	11,28	106%	9,02	9,59	106%	0,65	1,04	0,00	0,00
1,07	0,44	41%	0,91	0,37	41%	0,02	0,04	0,00	0,00
3,93	3,59	91%	3,28	3,04	93%	0,31	0,24	0,00	0,00
2,22	3,46	156%	1,69	2,41	142%	0,51	0,25	0,29	4,01
9,51	18,18	191%	8,08	15,45	191%	0,13	2,60	0,00	0,04
8,54	13,33	156%	7,26	11,33	156%	0,00	2,00	0,00	0,00
12,15	18,14	149%	10,33	15,42	149%	0,07	2,60	0,05	0,00
6,68	6,79	102%	5,68	5,76	101%	1,03	0,00	0,00	0,00
6,53	5,06	78%	5,55	4,04	73%	0,64	0,35	0,03	0,00
1,46	1,12	77%	1,24	0,96	77%	0,14	0,00	0,03	0,00
3,31	1,64	50%	2,81	1,39	50%	0,16	0,09	0,00	0,00
1,46	1,98	136%	1,24	1,42	115%	0,28	0,27	0,00	0,00
0,12	0,08	66%	0,10	0,06	58%	0,02	0,00	0,00	0,00
0,18	0,25	135%	0,16	0,21	135%	0,04	0,00	0,00	0,00
77,88	106,66	137%	65,94	89,84	135%	3,65	12,29	0,88	4,06

Situation indicative

PROGRAMMÉ FSE

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL	
AXE	MESURE	PREVU	ENGAGÉES COMM.	PREVU	ENGAGÉES COMM.	PREVU	ENGAGÉES COMM.
		Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
			%		%		%
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>131,57</b>	<b>58%</b>	<b>131,57</b>	<b>76,25</b>	<b>58%</b>	
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	33,88	44%	33,88	14,81	44%	
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	74,48	63%	74,48	46,87	63%	
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	23,21	63%	23,21	14,57	63%	
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>446,01</b>	<b>52%</b>	<b>446,01</b>	<b>232,70</b>	<b>52%</b>	
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	85,58	42%	85,58	35,98	42%	
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	8,62	13%	8,62	1,15	13%	
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	31,52	36%	31,52	11,35	36%	
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	24,19	66%	24,19	15,85	66%	
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	77,18	67%	77,18	51,53	67%	
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	68,91	55%	68,91	37,65	55%	
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	97,52	56%	97,52	54,63	56%	
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	52,50	47%	52,50	24,56	47%	
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>50,92</b>	<b>26%</b>	<b>50,92</b>	<b>13,43</b>	<b>26%</b>	
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	11,47	33%	11,47	3,83	33%	
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	25,50	16%	25,50	4,01	16%	
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	11,57	45%	11,57	5,16	45%	
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,90	20%	0,90	0,18	20%	
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	1,48	17%	1,48	0,25	17%	
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>628,50</b>	<b>51%</b>	<b>628,50</b>	<b>322,37</b>	<b>51%</b>	

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %	DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES	
						ETAT	COLL. LOC. AUTRES PUB.		
131,57	76,24	58%	97,10	56,86	59%	1,22	15,71	2,45	0,01
33,88	14,80	44%	25,00	10,82	43%	0,11	3,75	0,12	0,01
74,48	46,87	63%	54,96	35,27	64%	0,35	11,24	0,00	0,00
23,21	14,57	63%	17,14	10,77	63%	0,75	0,72	2,32	0,00
<b>438,31</b>	<b>226,57</b>	<b>52%</b>	<b>322,44</b>	<b>166,34</b>	<b>52%</b>	<b>16,70</b>	<b>42,15</b>	<b>1,37</b>	<b>6,13</b>
85,58	35,98	42%	63,11	26,42	42%	4,48	5,08	0,00	0,00
8,62	1,10	13%	6,32	0,78	12%	0,13	0,19	0,00	0,05
31,38	11,35	36%	23,00	8,35	36%	1,40	1,60	0,00	0,00
16,62	9,85	59%	11,88	6,40	54%	1,71	0,82	0,92	6,00
77,18	51,47	67%	56,67	38,32	68%	1,04	12,12	0,00	0,06
68,91	37,65	55%	50,80	28,36	56%	0,00	9,30	0,00	0,00
97,52	54,63	56%	71,90	40,73	57%	0,40	13,05	0,44	0,00
52,50	24,54	47%	38,76	16,98	44%	7,54	0,00	0,01	0,02
<b>50,92</b>	<b>13,43</b>	<b>26%</b>	<b>37,62</b>	<b>9,49</b>	<b>25%</b>	<b>1,75</b>	<b>1,55</b>	<b>0,63</b>	<b>0,00</b>
11,47	3,83	33%	8,47	2,49	29%	0,71	0,05	0,57	0,00
25,50	4,01	16%	18,83	3,01	16%	0,41	0,57	0,03	0,00
11,57	5,16	45%	8,54	3,65	43%	0,55	0,92	0,03	0,00
0,90	0,18	20%	0,70	0,13	19%	0,04	0,01	0,00	0,00
1,48	0,25	17%	1,09	0,21	19%	0,04	0,00	0,00	0,00
<b>620,79</b>	<b>316,24</b>	<b>51%</b>	<b>457,15</b>	<b>232,70</b>	<b>51%</b>	<b>19,67</b>	<b>59,41</b>	<b>4,45</b>	<b>6,14</b>

Situation indicative



## Analyse synthétique de l'année 2002

• Indicateurs clés pour le FSE en 2002 (1er janvier au 31 décembre 2002) :

Date d'engagement de la tranche annuelle 2002	30 janvier 2002
Montant FSE certifié par la Réunion et déclaré recevable par l'UE en 2002	61,09 Meuros
Taux de FSE déclaré en 2002 par rapport au FSE prévu en 2002	93%
Taux de FSE déclaré depuis le début du programme par rapport au FSE prévu au titre du programme	23%
Montant FSE programmé en 2002	89,84 Meuros
Taux de FSE programmé par rapport au FSE prévu en 2002	136%
Taux de FSE programmé depuis le début du programme par rapport au FSE prévu au titre du programme	51%

	Programmé en 2002	Cumul programm. 00 à 02	Déclaré en 2002	Cumul Décl. 00 à 02
Nb bénéficiaires	34 309	90 467	34 924	57 709
Nb heures stagiaires	9 623 928	27 029 002	7 245 031	13 952 404
Nb entreprises bénéficiaires	38	170	97	97
Nb d'individus bénéficiaires (entreprises)	1 373	7 691	774	1 360

Au 31 décembre 2002, l'état d'avancement du programme est le suivant, en programmé et en déclaré, comparé à l'enveloppe totale du FSE.

	FSE prévu au DOCUP	FSE programmé au 31/12/2002	FSE déclaré au 31/12/2002
Montant	457,15 M€	232,70 M€	107,33 M€
Taux	100 %	51 %	23 %

Mesurer le montant programmé est important, car ces montants, ventilés selon l'année civile où il est prévu de les dépenser, constituent la base des prévisions d'exécution financière. Ils constituent donc un bon outil dans l'anticipation d'un éventuel dégageant d'office.

Au 31 décembre 2002, le taux de programmation dépasse les 50% de l'enveloppe totale prévue au titre du programme, ce qui confirme l'accélération du programme en matière de FSE, suite aux effets des décisions en matière de taux de cofinancement et aux mesures de relance décidées à l'échelle nationale (en particulier sur les modalités d'engagement).

	FSE programmé en :	Evolution programmé par rapport année précédente
Année 2000	68,35 Meuros	-
Année 2001	74,20 Meuros	+ 7%
Année 2002	89,84 Meuros	+ 21%

A noter que l'année 2002 marque probablement un « plafond » du niveau de programmation, ce niveau ayant été accentué par le taux de cofinancement à 85% appliqué à partir de cette année là.



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2002

Il est également important de souligner que ces chiffres sont des maxima qui ne seront pas atteints car il n'y a quasiment pas eu de déprogrammations effectuées jusqu'à maintenant. Par ailleurs, l'utilisation du taux de cofinancement à 85% se traduit dans certains cas par une sélection a posteriori des dépenses déclarées : si jusqu'à maintenant le décalage entre niveau de programmation et de déclaration était de l'ordre de 10% (pour 100 euros programmés, 90 sont déclarés), il devrait s'établir entre 15 et 20% à l'avenir.

En dépit du démarrage tardif des programmes gérés en marché public, les perspectives de déclaration de dépenses pour 2003 sont plutôt bonnes :

- par sa nature et en dépit de la persistance de certaines incertitudes, la simplification des procédures décidée aux échelles nationales et communautaire devrait accélérer la consommation des crédits,
- l'année prochaine, l'expérience acquise sur les marchés publics devrait également permettre d'accélérer les procédures de passation de marchés.
- le niveau de programmation et de réalisation atteint un niveau satisfaisant qui devrait permettre de combler progressivement le retard initial.

A l'instar du constat effectué l'année dernière, l'axe G reste l'axe le plus en avance des trois axes cofinancés par le FSE avec 59% des montants programmés pour la période 2000 2006, cette tendance s'étant encore accentuée en 2002.

L'axe H connaît un niveau de programmation satisfaisant avec 52% des sommes programmées au 31 décembre 2002 et seulement deux mesures sur les 8 qui le composent sont sous programmées.

L'axe I est le seul des trois à être en retard par rapport aux prévisions de réalisation. Ce phénomène est explicable par la nature des actions qui le composent, souvent innovantes ou nécessitant une ingénierie pour leur mise en œuvre. Les problèmes de début de programme ont perturbé le développement des actions étant donné la concentration des moyens humains sur la gestion quotidienne.

Cependant, d'année en année, le niveau de programmation augmente, mais reste inférieur aux prévisions faites en 1999.



## Axe G

### Favoriser l'insertion et prévenir les exclusions

#### Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :

Conformément à la stratégie du cadre de référence de l'objectif 3, " les interventions financées au titre de cet axe visent à accroître, renforcer et optimiser les actions conduites pour lutter contre le chômage, notamment de longue durée, à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès au marché du travail et la lutte contre les exclusions, en s'appuyant sur des politiques de prévention d'une part et d'insertion sociale, d'autre part. "

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe :	En 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE programmé	22,42 Meuros	56,86 Meuros
Taux de FSE par rapport à année civile	158%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	23%	59%
Nombre de bénéficiaires	8 889	23 934
Nombre d'heures stagiaires	2 468 788	7 065 850

A l'instar du constat effectué l'année dernière, l'axe G reste l'axe le plus en avance des axes avec 59% des montants programmés pour la période 2000 2006, cette tendance s'étant encore accentuée en 2002.

Parmi les trois mesures, la progression est irrégulière :

- retard sur la mesure G1, dont deux des six sous mesures n'ont pas été mises en œuvre,
- compensé par l'avance prise sur les mesures G2 et G3.

	FSE programmé en :	Evolution programmé par rapport année précédente
Année 2000	15,89 Meuros	-
Année 2001	18,55 Meuros	+ 17%
Année 2002	22,42 Meuros	+ 21%

L'accélération de la programmation d'année en année peut également être constatée, l'année 2002 marquant probablement un « plafonds » accentué par le taux de cofinancement à 85% appliqué cette année là.

#### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	9,86 Meuros	17,24 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	70%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10%	18%
Nombre de bénéficiaires	7 880	11 654
Nombre d'heures stagiaires	1 430 038	2 090 768

Si, en terme de programmation, l'axe G est le plus en avance des trois axes cofinancés par le FSE, il n'en est pas de même en matière de déclaration de dépenses : avec 18% de dépenses déclarées, il est fortement en retard par rapport à l'axe H : ce phénomène traduit le poids des « gros dispositifs » de type AFRAP, RSMA, mobilité dans l'avancement du programme.

En 2002, ont été déclarés 24,99 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 17,24 Meuros de FSE, représentant près de 8 000 bénéficiaires et 1,4 millions d'heures stagiaires.



## Mesure G1

### Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en activité

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Favoriser l'insertion sociale ou professionnelle de publics en difficulté par des formules pédagogiques souples basées sur la mise en activité. Permettre ainsi à certains d'acquérir une expérience professionnelle valorisable dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Contribuer à la pérennisation des dispositifs d'insertion par la mise en activité par exemple en renforçant les ressources humaines d'encadrement.

#### Descriptif synthétique :

Chantiers liés à l'insertion : chantiers emplois verts, chantiers de proximité, chantiers ONF.

Aide aux structures d'insertion et aux projets d'initiative locale offrant des voies de formation alternatives.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés mesure G1 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	2,92 Meuros	10,82 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	80%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	12%	43%
Nombre de bénéficiaires	695	4 189
Nombre d'heures stagiaires	74 208	811 125

Quatre sous mesures ont fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi jusqu'au mois de décembre 2002, soit une de plus par rapport à 2001 :

- concernant l'accompagnement des chantiers emplois verts, il est rappelé que seul le salaire des encadrants des chantiers est présenté au cofinancement FSE, les rémunérations, compléments de rémunération et petits matériels étant financés par les seuls fonds nationaux (« principe de précaution »). Ce programme est marqué par une certaine stabilité, puisque l'essentiel du programme est constitué de renouvellement de chantiers au bénéfice de 59 associations, seuls 4 nouveaux chantiers ayant été ouverts.

Globalement, ont été cofinancés dans le cadre du programme 2002 :

- . 166 postes d'encadrants (dont 117 à temps complet)
- . pour 83 chantiers
- . permettant la mise en activité de 1 577 CES et CEC.

Les chantiers retenus concernent la valorisation de sites touristiques, la lutte contre l'érosion, la lutte contre les pestes végétales, la gestion des déchets (en partenariat avec les communes ou les communautés de communes).

- concernant les chantiers d'insertion de l'ONF, le mois de décembre marque l'engagement du programme de l'année suivante. Ainsi, le programme 2003 reste sur des bases similaires à celles du programme 2002 : mise en situation de travail de 400 personnes en difficulté (200 CES et 200 CIA) sur une durée de 11 mois, dans le cadre d'un chantier d'intérêt général visant à la valorisation des domaines forestiers publics. Cette année, le Fonds Social Européen cofinance les rémunérations des chefs d'équipe de l'ONF (25 temps pleins d'encadrants), les consommables de formation, ainsi que l'accompagnement et le suivi individuel des 400 bénéficiaires.



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2002

- concernant la formation en accompagnement des Projets d'Initiative Locale, le FSE cofinance ces actions d'insertion par l'économique basées sur une démarche participative (approche bottom up) liée à des initiatives locales et permettant à des demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires dans le cadre d'un projet de développement. Le programme 2002, permet la mise en œuvre de 5 actions préfinancées par le Conseil Régional, représentant 74 208 heures stagiaires à destination de 96 bénéficiaires ; ce programme est en forte baisse par rapport à l'année précédente.

L'année 2002 a marqué le premier engagement de projets dans le cadre du dispositif PREFACE (correspondant à des projets 2001). Il s'agit de permettre à des personnes d'étudier la faisabilité de leur projet avant de s'engager dans la création de leur entreprise. 33 porteurs de projets (dont 14 femmes) ont pu être aidés dans des domaines allant de la fabrication de modèles réduits à l'épicerie fine. L'objectif, à terme, est que la moitié de ces personnes crée leur entreprise.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés mesure G1 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	2,62 Meuros	3,85 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	72%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10%	15%
Nombre de bénéficiaires	927	1 359
Nombre d'heures stagiaires	358 311	358 311

Trois sous mesures qui avaient fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi en 2001 ont vu des dépenses déclarées en 2002:

- concernant les chantiers d'insertion de l'ONF, l'action d'accompagnement avait commencé avec retard mais s'est finalement déroulée. Maintenant disponible, le bilan du programme 2000/2001 fait ressortir les points suivants :

\*si 416 personnes ont, comme prévu, été recrutées en CES et CIA, le programme n'a finalement accueilli de façon durable que 190 CES et 206 CIA, soit 396 bénéficiaires.

\*l'élaboration de parcours de formation, la technicité et l'efficacité des encadrants en matière d'accompagnement professionnel et social, ont permis la validation des savoir faire acquis dans le cadre des chantiers.

Ainsi, le taux de réussite aux épreuves permettant de valider les acquis varie de 74 à 100%, alors que le niveau de formation du public est généralement faible (CPPN, CM2).

- concernant les projets d'initiative locale, le solde de 28 actions programmées en 2000 a été déclaré représentant 437 bénéficiaires pour 299 059 heures stagiaires. Sur les 37 actions programmées cette année là, 35 ont finalement été déclarées.

Sur les 18 projets programmés en 2001, 15 actions ont fait l'objet de déclaration de dépenses, principalement de rémunération (A noter néanmoins que 5 d'entre elles ont été soldées représentant 94 bénéficiaires et de l'ordre de 59 000 heures stagiaires).

- concernant l'accompagnement des chantiers emplois verts, les programmes 2000 et 2001 avaient été engagés en 2001 et ont été partiellement déclarés.



---

## Mesure G2

### Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en parcours

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Prévenir et lutter contre les exclusions par une démarche de mobilisation et de dynamisation des populations les plus fragiles en recherchant notamment la construction de parcours personnalisés.

#### Descriptif synthétique :

Actions préparatoires à l'insertion, à la qualification des jeunes, actions d'utilité sociale.

Accompagnement de publics sous contrats aidés.

Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Dispositif de formation " nouveaux emplois, emplois jeunes ".

#### Éléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés mesure G2 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	14,83 Meuros	35,27 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	186%	X
Taux de FSE par rapport à 2000 2006	27%	64%
Nombre de bénéficiaires	7 178	17 313
Nombre d'heures stagiaires	2 037 930	5 216 499

En 2002, ont été programmés :

- les actions de préparation à l'insertion ont été programmées pour la première fois.

Jusqu'à maintenant, l'absence de convention cadre spécifique à l'ADI (Agence d'Insertion de La Réunion) empêchait la prise en charge de ces projets sauf à conventionner directement avec les organismes de formation. Ces opérations dépendant maintenant du nouveau code des marchés publics, il a été possible de les cofinancer, l'agence d'insertion étant, en tant que maître d'ouvrage, bénéficiaire du FSE. 33 actions ont été cofinancées, à destination de 1 121 érémistés, pour un volume de 196 290 heures stagiaires.

- le Cycle d'insertion professionnelle par l'alternance (CIPPA) du Réseau espace Sud a également été programmé, à destination de 60 jeunes non diplômés, pour un volume total de 48 600 heures stagiaires.

- les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : seulement 6 PLIE ont été programmés sur les 7 que comptaient l'île.

En effet, la structure porteuse du dernier PLIE a disparu en cours d'année (PLIE du CITE Sud porté par l'AIPDS).

A noter que le PLIE de Saint Denis a vu changer sa structure porteuse en cours d'année.

Une étude de faisabilité d'un PLIE intercommunal dans l'est a également été programmée, qui débouchera éventuellement, à moyen terme sur la création d'un PLIE dans cette micro région.

Ces 6 PLIE représentent l'entrée en parcours de 2 822 nouveaux bénéficiaires (et 3 246 en parcours). Le nombre de sorties positives est évalué à 1022 pour l'année 2002.

A noter également qu'avec l'augmentation du taux de cofinancement à 85%, les frais de structure des PLIE ne sont plus pris en charge au titre du DOCUP.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- concernant le programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes, le programme 2002 a fait pour la première fois l'objet de marchés par le Conseil Régional, expliquant le retard de démarrage du programme : ces marchés portent sur 89 actions de type remise à niveau, aide au choix professionnel, trajet d'accès à l'emploi, module préparatoire à l'insertion, ... à destination de 3 175 bénéficiaires (jeunes ou publics en difficulté) pour un volume prévisionnel de 1 793 040 heures stagiaires

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés mesure G2 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	5,48 Meuros	9,98 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	69%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10%	18%
Nombre de bénéficiaires	5 163	7 959
Nombre d'heures stagiaires	610 974	1 160 343

Quatre types d'actions avaient fait l'objet d'une programmation en Comité Local de Suivi dans le courant de l'année 2001 et leurs dépenses ont été déclarées courant 2002 :

- concernant les actions de préparation à l'insertion, les actions se sont déroulées comme prévu avec l'ouverture de 3 CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par l'Alternance) dans le sud de l'île. Le bilan du programme fait ressortir les éléments suivants : le nombre de stagiaires prévu était de 60, mais en définitive ce sont 45 jeunes qui ont suivi la formation et le nombre de sorties positives s'élève à 23 (apprentissage, emploi, étude).

- concernant les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), 7 PLIE ont été programmés en 2001 et ont été soldés en 2002.

PLIE	Nombre de bénéficiaires prévus	Nombre de bénéficiaires en parcours
AGIDESU (Le Port)	680	444
ASLIE (St-Louis)	350	351
CAP Insertion (La Possession)	346	310
MIO (intercommunal de l'Ouest)	531	708
ACTIVE (St Pierre)	673	559
AGIS (St Denis)	1200	1178
AIPDS (St Joseph)	324	215
TOTAL	4 104	3 765

- concernant les formations liées au dispositif « nouveaux services, emplois jeunes », rien n'a été déclaré au titre de cette sous mesure, les quatre actions programmées en 2001 ne se terminant qu'en 2002.

- concernant le programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes, les montants liés à 164 actions ont été déclarés :

- solde de 40 actions du programme 2000 (902 bénéficiaires pour 395 713 heures stagiaires), à ajouter aux 58 actions de ce même programme déjà déclarées en 2001 (sur 108 actions programmées) ;
- part de rémunération de 124 actions du programme 2001 (sur les 127 programmées). 27 de ces actions ont déjà été soldées (451 bénéficiaires pour 215 261 heures stagiaires).



---

## Mesure G3

### Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Prévenir l'exclusion de jeunes handicapés et faciliter la création d'emplois spécifiques et adaptés pour ces publics.

Rapprocher du milieu ordinaire du travail les personnes les plus exposées à l'exclusion.

Pérenniser une politique intégrée de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

#### Descriptif synthétique :

Programmes en faveur des détenus.

Insertion des personnes handicapées.

Accompagnement scolaire.

Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés mesure G3 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	4,68 Meuros	10,77 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	186%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	27%	63%
Nombre de bénéficiaires*	1 016	2 432
Nombre d'heures stagiaires*	356 650	1 037 826

\* hors accompagnement scolaire

Concernant la formation de détenus, le programme 2002 2003 consiste en :

- 3 actions de qualification (mécanicien en matériel de jardin, mécanique auto, maçonnerie)
- pour 48 bénéficiaires, des détenus,
- avec un volume d'heures stagiaires prévisionnel égal à 37 440 heures.

Concernant l'insertion des personnes handicapées, plusieurs programmes d'actions annuels ont pu être mis en œuvre :

- le Programme d'Insertion des Travailleurs Handicapés où l'appui du FSE permet de réaliser prestations d'accueil, diagnostic, accompagnement de la formation et en entreprise, appuis ponctuels, maintien dans l'emploi, intégration en milieu ordinaire du travail ...
- le programme de l'ARPEDA (Association Réunionnaise des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) auprès des déficients auditifs, centré sur le placement en entreprise et le maintien dans l'emploi.

230 bénéficiaires environ sont concernés.

Concernant le dispositif de lutte contre l'illettrisme, après une année sans programmation liée au décalage du dispositif, 3 ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme ont été programmés pour un effectif théorique de 395 stagiaires (dispositifs en entrées et sorties permanentes) et un volume contractualisé de 158 000 heures stagiaires.

10 actions de formation ont également été subventionnées avec une période de 400 h en centre environ et une période en entreprise afin de faciliter l'insertion du bénéficiaire dans le monde du travail. Sont concernées 343 personnes pour un volume de 161 210 heures stagiaires.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Concernant l'accompagnement scolaire, mesure nouvelle de ce DOCUP visant à mobiliser hors temps scolaire les enfants et leurs familles dans une logique de prévention de l'exclusion, ont été programmées :

- 104 actions, le plus souvent localisées dans des quartiers " Politique de la Ville ",
- pour l'année scolaire l'année scolaire 2002/2003,
- concernant 10 116 bénéficiaires, généralement des enfants

A noter qu'un ciblage qualitatif des actions sera réalisé au solde ce qui expliquera un montant de solde bien inférieur au montant programmé.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure G3 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,77 Meuros	3,40 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	70%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10%	20%
Nombre de bénéficiaires*	1 790	2 336
Nombre d'heures stagiaires*	460 753	572 114

\* hors accompagnement scolaire

Concernant la formation de détenus, 3 actions programmées en milieu carcéral ont eu lieu sur 2001 et 2002 et ont été soldées en 2002 :

- l'action « CAPA travaux paysagers » a concerné 16 stagiaires dont 15 ont obtenu la CAPA avec un nombre de 12 068 heures stagiaires réalisées.
- l'action « CAP de construction maçonnerie béton armé » a accueilli 16 stagiaires dont 4 ont obtenu le CAP et 1 le BEP avec un nombre de 12 230 heures stagiaires réalisées.
- et enfin, l'action « CAP de mécaniciens en maintenance » 21 stagiaires ont suivi la formation, 4 ont été reçus au CAP et 2 ont été reçus au BEP avec un nombre de 12 146 heures stagiaires réalisées.

Concernant l'insertion des personnes handicapées, les 2 programmes d'actions annuels programmés ont été mis en œuvre en 2001 et leurs dépenses ont été déclarées en 2002 :

- le Programme d'Insertion des Travailleurs Handicapés où l'appui du FSE a permis de réaliser prestations d'accueil, diagnostic, accompagnement de la formation et en entreprise, appuis ponctuels, à destination de 717 bénéficiaires (266 placement en entreprises, 415 bénéficiaires d'une formation et 36 maintiens dans l'emploi)
- le programme de l'ARPEDA (Association Réunionnaise des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) auprès de 144 déficients auditifs, centré sur le placement en entreprise et le maintien dans l'emploi

Ces deux programmes ont donc finalement concerné 861 bénéficiaires.

Concernant l'accompagnement scolaire, celui-ci intervient dans une optique de prévention de l'exclusion par son action à la fois sur les enfants et les parents. Les actions d'accompagnement se sont déroulées en dehors du temps scolaire et ont été généralement mises en place par des associations.

- 85 actions ont été réalisées, le plus souvent localisées dans des quartiers " Politique de la Ville ",
- pour l'année scolaire 2001/2002,
- et ont concerné 5 854 enfants.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Concernant la lutte contre l'illettrisme, deux types de dispositif ont été financés :

- d'une part 4 ateliers permanents : les programmes mis en place dans le cadre des ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme se sont déroulés en 2001 et 2002. Ce sont 673 bénéficiaires qui ont été accueillis et près de 278 876 heures stagiaires qui ont été réalisées.
- d'autre part le solde du programme régional de formation pour l'année 2000 : 12 actions programmées cette année là ont fait l'objet de déclaration de dépenses. Cela représente 203 bénéficiaires pour 145 433 heures stagiaires.



## Axe H

# Promouvoir la formation et l'apprentissage tout au long de la vie

### Stratégie (rappel du DOCUP) :

La stratégie d'intervention du FSE au sein de cet axe est d'agir sur l'ensemble du dispositif d'éducation et de formation afin de répondre à la demande tant quantitative que qualitative, dans un double objectif de maintenir une constante adéquation des compétences par rapport au marché du travail d'un part et d'améliorer la capacité d'adaptation des publics d'autre part. Cette stratégie conduira également à améliorer le niveau de qualification de la population active.

En pratique, les actions conduites seront toutes centrées sur cette notion de " droit " à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, indépendamment du public, sachant que là encore l'effort le plus important sera porté sur une approche préventive de l'exclusion et du chômage.

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe H :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	63,37 Meuros	166,34 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	137%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	20%	52%
Nombre de bénéficiaires	19 459	51 264
Nombre d'heures stagiaires	6 774 900	18 889 760
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	38	170
Nombre d'individus bénéficiaires (etp) :	1 373	7 691

En terme de programmation, l'axe H connaît un niveau de programmation satisfaisant avec 52% des sommes programmées au 31 décembre 2002. Seulement deux mesures sur les 8 qui le composent sont sous programmées :

- celle concernant le développement du travail féminin et l'égalité des chances :
  - d'année en année les causes restent les mêmes :
    - certaines actions prévues ont lieu mais sont affectées sur d'autres mesures (exemple des actions dans le domaine agricole) ;
    - d'autres actions étaient innovantes et les difficultés de début de programme ont concentré les moyens humains sur la gestion plutôt que sur l'animation.
  - Qui plus est, les difficultés du centre de ressources sur l'égalité des chances entre femmes et hommes ont amplifié ce déficit d'animation.
- celle concernant la recherche et le développement de filières éducatives avec une sous programmation du programme d'actions de l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) d'une part et la non programmation des formations liées au développement de l'école des beaux arts (financé uniquement sur fonds nationaux).

A l'instar des autres axes, l'accélération de la programmation se confirme, celle-ci ayant probablement atteint un plafond en 2002, avec l'effet sur la programmation du taux de cofinancement FSE porté à 85%.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

	FSE programmé en :	Evolution programmé par rapport année précédente
Année 2000	50,06 Meuros	-
Année 2001	52,60 Meuros	+ 5%
Année 2002	63,37 Meuros	+ 20%

**Eléments de réalisation en 2002 :**

Indicateurs clés pour l'axe H :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	47,75 Meuros	85,65 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	103%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15%	27%
Nombre de bénéficiaires	20 974	38 593
Nombre d'heures stagiaires	5 374 665	11 421 308
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	97	97
Effectif des entreprises bénéficiaires :	774	1 360

A la fin de l'année 2002, l'axe H connaît un taux de déclaration par rapport à l'ensemble du programme de 27 %, le meilleur des trois axes cofinancés par le FSE. Ceci s'explique par le poids que représentent les « gros » dispositifs annuels comme la mobilité, l'apprentissage, la formation professionnelle des adultes et le Service Militaire Adapté.

De janvier à décembre 2002, ont été déclarés 66,09 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 47,75 Meuros de FSE représentant près de 21 000 bénéficiaires et 5,4 millions d'heures stagiaires.



## Mesure H1 Encourager la mobilité éducative et professionnelle

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Ouvrir les horizons des habitants de la Réunion en leur permettant de construire des parcours intégrés de mobilité vers de nouvelles qualifications ou de nouveaux emplois.  
Structurer des dispositifs permanents de développement de la mobilité en diversifiant les modes d'intervention et les destinations d'accueil (notamment les échanges transnationaux avec l'Union Européenne et l'environnement géographique).  
Intégrer la politique de mobilité au sein des dispositifs permanents de formation.

### Descriptif synthétique :

Prestations de mobilité (billets d'avion, aide à l'installation, ...) des demandeurs d'emploi, des étudiants, des jeunes diplômés et de stagiaires de la formation professionnelle, ...

Cette mesure permet de financer les différents dispositifs de mobilité géographique des réunionnais, indépendamment de leurs statuts : demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, stagiaires de la formation professionnelle, ... avec la prise en charge du voyage au départ de la Réunion, des aides à l'installation et dans certains cas un accueil et un suivi à l'arrivée.

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H1	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	9,59 Meuros	26,42 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	106%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15%	42%
Nombre de bénéficiaires	6 800	18 010

Pour l'année 2002, ont été programmées les prestations de mobilité :

- en faveur des demandeurs d'emploi, réalisées par le CNARM (979 bénéficiaires) ;
- réalisées par l'ANT pour le compte de l'Etat et du Conseil Régional, par exemple pour des stagiaires de la formation professionnelle (4 900 bénéficiaires environ) ;
- en faveur des étudiants, mises en œuvre par le Département (366 bénéficiaires) et le Conseil Régional (555 bénéficiaires)

Ces prestations concernent 6 800 bénéficiaires environ sachant qu'il est difficile d'évaluer le nombre exact de bénéficiaires a priori, une même personne pouvant bénéficier de plusieurs prestations complémentaires.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H1 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	9,22	17,74 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	102%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15%	28%
Nombre de bénéficiaires	5 898	12 170

Les prestations mobilité ont été réalisées en 2001 et les dépenses afférentes ont été déclarées en 2002. Par dispositifs, ont pu être aidés :

- 686 demandeurs d'emploi,
- 930 étudiants
- 4 282 stagiaires de la formation professionnelle, ...



---

## Mesure H2

### Développement du travail féminin et égalité des chances

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Développer l'accès à la qualification et à la prise de responsabilité pour les femmes.  
Accentuer la participation des femmes sur le marché du travail.  
Mieux concilier vie familiale et professionnelle.

#### Descriptif synthétique :

Actions particulières ciblées en faveur des femmes.  
Formation de conjoints.  
Formation à distance.  
Formation dans les métiers émergents.  
Formation des familles accueillant des personnes dépendantes à domicile.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H2 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,37 Meuros	0,78 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	41%	X
Taux de FSE par rapport 2000 2006	6%	12%
Nombre de bénéficiaires	161	401
Nombre d'heures stagiaires	116 445	279 170

La majorité des actions cofinancées par cette mesure au titre de l'année 2002 consiste en formations principalement destinées à des femmes :

- formations destinées à des conjoints d'artisans, Brevets de Collaborateur de chef d'entreprise artisanale soit 6 actions à destination de 88 conjoints pour un volume d'heures stagiaires de 39 720 heures.
- pérennisation en 2002 d'une école de puéricultrices, à destination de 12 bénéficiaires. Il y a en effet une forte demande dans cette profession à la Réunion avec des garanties sérieuses d'insertion professionnelle qu'ont illustré les résultats de la précédente promotion.
- formation spécifique dans le domaine de la vente automobile à destination de 15 femmes (Institut Féminin de la vente automobile)
- quatre Formations d'initiative locale (obligation de mixité) ont également été programmées dans les domaines suivants : chef d'équipe / chef de chantier en VRD, chef de rayon en grande surface, Etalagiste vendeur, cuisine sous vide évolutive.  
Elles concernent 46 stagiaires pour un volume de 39 720 heures stagiaires.

Malgré les progrès accomplis (0,17 Meuros programmés en 2000, 0,24 Meuros programmés en 2002), le niveau de programmation de cette mesure reste très en dessous des prévisions faites. Ceci peut s'expliquer de deux façons :

- certaines actions prévues ont lieu mais sont affectées sur d'autres mesures (exemple des actions dans le domaine agricole) ;
- d'autres actions étaient innovantes et les difficultés de début de programme ont concentré les moyens humains sur la gestion plutôt que sur l'animation.  
Qui plus est, les difficultés du centre de ressources sur l'égalité des chances entre femmes et hommes ont amplifié ce déficit d'animation.



### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour pour la mesure H2 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,02 Meuros	0,14 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	2%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	1%	2%
Nombre de bénéficiaires	33	335
Nombre d'heures stagiaires	34 720	68 163

• Le Fonds Social Européen a contribué à financer l'année scolaire 2001/2002 de l'école de puéricultrices, à destination de 12 bénéficiaires pour un volume d'heures stagiaires de 16 640. Il faut noter un taux de 100% de réussite aux examens et par ailleurs, 10 élèves ont été repris par leur employeurs. Le solde de cette action a été mandaté en 2002.

• deux formations d'initiative locale dans les métiers émergents se sont déroulées sur 2001 et ont été soldées en 2002. Il s'agit d'une part de l'action « marketing téléphonique » qui a concerné 11 stagiaires (700 h par stagiaire dont 420 h en entreprise) avec un taux de 100% de réussite. Par ailleurs 5 élèves sont en CDD et 2 en CDI.

L'action « technicien production multimédia » a concerné 10 stagiaires (1 130 heures par stagiaire dont 490 h en entreprise), à l'issue de cette formation peuvent être signalées 3 reprises d'étude ou formation, 1 personne en attente de départ en formation pour la métropole et 2 personnes en activité professionnelle.

Les actions cofinancées par le Conseil Régional n'ont pas fait l'objet de déclaration de dépenses en 2002 mais se sont néanmoins déroulées.



## Mesure H3

### Recherche et développement des filières éducatives supérieures

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Contribuer à la diversification des cursus à travers le développement de nouvelles filières éducatives supérieures.

Soutenir la recherche universitaire et renforcer ainsi le potentiel de main d'œuvre hautement qualifiée pour optimiser les possibilités de création de richesse pour le monde économique et social.

#### Descriptif synthétique :

Soutien aux filières supérieures d'enseignement : programmes de formation de l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) et de l'école des Beaux Arts.

Bourses régionales de troisième cycle.

Aides à la recherche dans les PME.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H3	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	3,04 Meuros	8,35 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	93%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	13%	36%
Nombre de bénéficiaires	777	1 467
Nombre d'heures stagiaires	190 139	366 847

Les actions du programme de formation 2002 de l'IRTS dans les domaines socio éducatifs et du développement local continuent à connaître un déroulement normal, quoiqu'inférieur aux prévisions : elles concernent 638 bénéficiaires et un volume d'heures stagiaires de 190 139 heures.

Ont également été programmés (financement alternatif sur fonds de l'Etat), deux stages logue durée pour 2 étudiants sur des thèmes en lien avec les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Au titre de la sous mesure de création de richesse et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée, il s'agit des deux premiers projets.

Afin de permettre à des étudiants de poursuivre des études de haut niveau et leur offrir un éventail diversifié de formations tout en servant le rayonnement de La Réunion au plan national et international, sont attribuées des bourses régionales de troisième cycle.

Pour 2002, le FSE a cofinancé :

- 100 bourses de DEA et DESS, allocations annuelles de 3 811 euros, accordées à des étudiants combinant critères sociaux et de mérite,
- 23 bourses de formation doctorale, allocation de 915 euros par mois pouvant aller jusqu'à 36 mois, accordées exclusivement sur critères scientifiques et académiques.
- 14 aides individualisées, participation aux frais de scolarité d'étudiants particulièrement méritants (montant moyen de 9 800 euros de fonds publics en 2002).

Par contre, le développement de l'école des beaux arts n'a toujours fait l'objet d'aucune programmation, ce qui explique en partie la sous programmation de la mesure.



### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H3	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	3,02 Meuros	3,75 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	92%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	13%	16%
Nombre de bénéficiaires	699	1 201
Nombre d'heures stagiaires	148 859	295 857

Les deux sous mesures qui ont été mises en œuvre en 2001 et ont vu des dépenses déclarées en 2002 :

- actions du programme de formation 2001 de l'IRTS ont été réalisées dans les domaines socio éducatifs et du développement local pour 536 stagiaires et un volume d'heures stagiaires de 148 859 heures. Il convient de noter un taux de 80% de réussite aux examens, de plus tous les diplômés ont trouvé un emploi dans les six mois suivant l'obtention du diplôme .

- bourses régionales de troisième cycle : pour la première fois, ont été déclarées les bourses de DEA/DESS et les allocations régionales de formation doctorale à destination de 163 bénéficiaires. Ce programme se déroule conformément aux prévisions.



## Mesure H4 Développement des compétences dans les entreprises

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Promouvoir la formation des individus au sein des entreprises.  
Faciliter la création et le maintien d'emplois.  
Faciliter les évolutions du travail et l'adaptation des salariés.  
Impulser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

### Descriptif synthétique :

Aide au conseil en entreprises.  
Aides à la formation des salariés.  
Prime Régionale à l'Emploi.  
Plan Animation Emploi.

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	2,41 Meur	6,40 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	142%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	20%	54%
Nombre d'entreprises bénéficiaires :	38	170
Nombre d'individus bénéficiaires :	1 373	7 691

Concernant la prise en charge des Congés Individuels de Formation, l'année 2002 a permis de cofinancer la formation de 82 salariés ou anciens salariés (dont 32 poursuites d'opérations engagées en 2001) dépendant de 3 OPCA.

Au titre de la sous mesure FNE Entreprise, une convention de formation et d'adaptation professionnelle a été passée avec une entreprise concernant 26 salariés.

Concernant l'Engagement de Développement de la Formation, 4 EDDF ont été prolongés pour l'année 2002 à destination de 1 471 salariés.

3 nouveaux EDDF ont été programmés, traduisant d'une part l'approche par branche (agriculture, bâtiment), d'autre part dans le domaine de la téléphonie mobile : ils concernent 1 063 salariés environ.

Concernant la Prime Régionale à l'Emploi, celle-ci est accordée aux entreprises, pour la création d'emploi en complément d'un investissement de création ou de modernisation. Les bases légales du dispositif ont été modifiées en 2001. En 2002, ce sont 84 emplois qui ont été primés dans 22 entreprises.

5 entreprises ayant bénéficié d'une Prime Régionale à l'Emploi en 2001 ont été déprogrammées. Elles représentaient la création de 11 emplois pour un montant de FSE de 0,03 Meuros (défaucés du montant programmé cette année).

Concernant la formation à l'intérieur des petites entreprises artisanales, un dispositif a été monté en 1998 et se poursuit sur la période : il inclut formation sur site avec un conseiller professionnel et formation en centre sur des thèmes communs à plusieurs entreprises. 140 personnes sont concernées chaque année - pour environ 28 000 heures stagiaires - dans les domaines maçonnerie gros œuvre, menuiserie bâtiment, maçonnerie réhabilitation, mécanique auto, agro-alimentaire.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Concernant le Plan Emploi Animation, le Conseil régional accorde avec le soutien du FSE une aide dégressive aux associations du domaine socio sportif pour le recrutement d'animateurs qualifiés : après un démarrage en 2001, 21 nouveaux emplois ont pu être créés au sein de 17 associations sportives.

A noter depuis 2 ans, l'absence de programmation sur la sous mesure d'aide au conseil aux entreprises, pour laquelle la demande a baissé (diminution de l'effet de la réduction temps de travail).

**Eléments de réalisation en 2002 :**

Indicateurs clés pour la mesure H4 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,42 Meuros	2,14 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	84%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	12%	18%
Nombre d'entreprises bénéficiaires	97	97
Nombre d'individus bénéficiaires	774	1 360

Concernant la prise en charge des Congés Individuels de Formation pour l'année 2001. Ce sont 70 salariés ou anciens salariés ( 27 femmes – 43 hommes) qui ont pu voir se concrétiser leur projet de formation .

Le dispositif EDDF (Engagement De Développement de la Formation) en 2001 : 8 accords ont été signés et ont concerné 729 salariés pour un volume d'heures stagiaires de 27 598.

Ont également été déclarés 45 emplois subventionnés par la Prime Régionale à l'Emploi dans 19 entreprises.



## Mesure H5 Accompagnement des mutations sectorielles

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Accompagner par la formation le développement et la consolidation de pôles sectoriels permettant de répondre aux besoins en emploi qualifiés de l'économie réunionnaise et européenne.

Prévenir le risque de chômage de longue durée par l'élévation du niveau de compétences professionnelles précédemment acquises.

### Descriptif synthétique :

Formations liées au développement dans différentes branches d'activité : métiers de l'image et nouvelles technologies, cadres culturels, BTP, automobile transport, milieu rural ,agriculture, pêche, environnement, artisanat, tourisme, ...

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H5 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	15,45 Meuros	38,32 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	191%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	27%	68%
Nombre de bénéficiaires	2 872	6 519
Nombre d'heures stagiaires	1 958 362	4 496 979

En 2002, 168 actions de formation ont été programmées dans le cadre de l'accompagnement des mutations sectorielles, pour la plupart préfinancées ou gérées en marché par le Conseil Régional.

Filière par filière, les principaux indicateurs de la programmation en 2002 sont les suivants et marquent une baisse par rapport à 2001 :

Filières de formation

Filières de formation	Nb de formations	Nb de stagiaires	Nb d'heures stag.
Métiers de l'image et nouvelles technologies	23	410	373 100
BTP, automobile transport, maintenance	0	0	0
Formation en milieu rural	15	199	31 600
Agriculture / Pêche / Environnement	70	1 018	575 811
Artisanat	7	84	28 224
Tourisme	6	111	187 233
Tertiaire / Commerce et gestion / Services	30	745	261 130
Animation, sport	9	187	221 018
BTP (hors contrat objectif), industrie	8	118	280 246
Total	168	2 872	1 958 362



## Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H5 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	5,75 Meuros	9,89 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	71%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	10%	17%
Nombre de bénéficiaires	979	2 231
Nombre d'heures stagiaires	856 165	2 344 553

En 2002, 152 actions de formation, ont vu leurs dépenses déclarées, correspondant à la fin du programme 2000 et à une partie du programme 2001. Pour une partie de ces actions, seule la rémunération a été déclarée, les indicateurs physiques (nb de stagiaires et volume d'heures stagiaires) n'étant renseignés que dans les cas où le fonctionnement a été déclaré. Ces formations ont été mises en oeuvre dans le cadre de l'accompagnement des mutations sectorielles, préfinancées par le Conseil Régional.

Filière par filière, les principaux indicateurs dans les déclarations de dépenses 2002 sont les suivants :

Filières de formation	Déclaré en 2002		
	Nb de forma° décl	Nb stagiaires	Volume heures stagiaires
Métiers de l'image et nouvelles technologies	14	30	46 930
BTP, automobile transport, maintenance			
Formation en milieu rural	8		
Agriculture / Pêche / Environnement	42	295	183 667
Artisanat	3		
Tourisme	11	73	71 172
Tertiaire / Commerce et gestion / Services	43	428	448 449
Animation, sport	18	120	63 445
BTP (hors contrat objectif), industrie	13	33	42 502
Total	152	979	856 165

Bien que marquant un ralentissement par rapport aux déclarations effectuées en 2001, ce bilan quantitatif est satisfaisant : sur les 152 formations déclarées, 46 de ces actions ont vu leur fonctionnement déclaré et concernent 979 bénéficiaires pour 856 165 heures stagiaires. Le reste de dépenses sera déclaré courant 2003, les actions étant à cheval sur deux années civiles.



## Mesure H6

### Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Soutenir par la voie de l'apprentissage une offre de qualification professionnelle et de première insertion sur le marché du travail.

Elever le niveau de qualification afin d'accompagner les exigences du monde professionnel et permettre, dans le même temps, un rallongement des parcours de qualification, éventuellement dans le cadre de la mobilité.

#### Descriptif synthétique :

Actions préparatoires à l'apprentissage destinées à ce que des jeunes de faible niveau puissent intégrer les filières d'apprentissage

Filières d'apprentissage

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H6 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	11,33 Meuros	28,36 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	156%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	22%	56%
Nombre de bénéficiaires	4 145	12 022
Nombre d'heures stagiaires	1 772 475	5 410 065

En 2002, ont été programmés :

— d'une part 12 modules préparatoires à l'apprentissage sur l'ensemble de l'île, à destination de 360 bénéficiaires pour un volume d'heures stagiaires de 257 400 heures.

— d'autre part le programme apprentissage proprement dit comprenant 5 programmes d'apprentissage réalisés par les Centres de Formation d'Apprentis : artisanat, commerce et services, hôtellerie restauration, agriculture et, pour la première année, le secteur sanitaire & médico social. La création de ce CFA est portée par la branche professionnelle (PROMOFAF) et la gestion a été confiée à une association regroupant les employeurs et les établissements de formation intervenant dans le secteur.

Globalement, ce programme 2002 représente 1 515 075 heures stagiaires à destination de 3 785 bénéficiaires environ.



## Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H6 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	8,37 Meuros	15,43 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	115%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	16%	30%
Nombre de bénéficiaires	7 712	11 685
Nombre d'heures stagiaires	1 481 019	3 103 156

En 2002, ont été déclarées :

— d'une part les modules préparatoires à l'apprentissage :

- reliquat du programme 2000 avec le solde de 2 modules préparatoires et la rémunération versée au titre de ce programme (10 actions dont les deux précédentes)
- les 15 modules du programme 2001 (rémunération), dont six ont également fait l'objet d'une déclaration au titre du fonctionnement.

— d'autre part les quatre programmes d'apprentissage de l'année 2001, réalisées par les Centres de Formation d'Apprentis : artisanat, commerce et services, hôtellerie restauration, agriculture.

Globalement, le programme se déroule conformément à la programmation. Les dépenses déclarées en 2002 concernent 7 712 bénéficiaires pour un volume de 1 481 019 heures stagiaires.



## Mesure H7

### Formation des adultes et des demandeurs d'emploi

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Reconfigurer en pôles de compétence sectoriels une offre de formation qualifiante à destination principale des personnes désireuses de s'intégrer dans ce type de cursus qualifiants.

Valider les compétences professionnelles.

Prévenir les risques de chômage et de perte de compétences pour les personnes en situation de reconversion professionnelle.

#### Descriptif synthétique :

Dispositif FPA (Formation Professionnelle des Adultes) et prestations liées, mis en œuvre par l'AFPAR.

Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H7 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	15,42 Meuros	40,73 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	149%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	21%	57%
Nombre de bénéficiaires	2 982	7 381
Nombre d'heures stagiaires	1 522 440	4 637 429

Concernant la Formation Professionnelle des Adultes, ont été programmés en 2002 :

- la mission de formation de l'AFPAR, répartie sur 4 sites (St André, St Paul, St Denis et St Pierre) et offrant une palette de spécialité de formations dans les principaux domaines suivants : métiers de la formation, bâtiment et travaux publics, métiers du bois, tertiaire administratif, soudage, horticulture, métiers de bouche, informatique de gestion, technologies de l'information et de communication, services de proximité, maintenance matériels, réseaux, maintenance de véhicules.

Sont ainsi cofinancées 1 332 830 heures stagiaires, à un coût moyen de 8,18 euros de l'heure en centre, à destination de 1 148 bénéficiaires.

Par ailleurs, l'association a passé un accord avec l'AFPA pour développer des moyens de formation à distance (FOAD) avec pour objectif de :

- faire acquérir aux publics les pré requis nécessaires pour accéder à des formations qualifiantes ;
- se perfectionner dans un domaine précis
- développer la mobilité.

Pour 2002, le volume d'heures stagiaires prévu au titre de la FOAD est de 41 000 heures.

Dans le cadre de l'Espace Ressource Emploi (ERE), une mission d'accompagnement vers et dans l'emploi est également financée pour les bénéficiaires de formation à l'AFPAR (jusqu'à 6 mois après leur sortie) pour un volume de 850 prestations d'un coût unitaire de 214,65 euros.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- la mission conseil orientation, qui se décompose en 3 types de prestations :

Type de prestations	Volume prévu en 2002	Coût unitaire estimé
Appui à la construction d'un projet de formation	5 014	360,69 eur
Suivi et soutien du bénéficiaire en formation	1 600	121,96 eur
Accompagnement vers et dans l'emploi	150	214,65 eur

- les missions hébergement et restauration (stables depuis 2000), ayant fait l'objet d'un schéma directeur visant à rénover et optimiser les moyens en personnel et infrastructures liées à cette activité.

	Volume prévu en 2002	Coût unitaire estimé
Hébergement	32 000 nuitées	5,05 euros
Restauration	95 000 repas	6,25 euros

Concernant la réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres, l'ANPE a prévu de prescrire 1 704 SIFE individuels dans le cadre des entretiens "nouveau départ". La formation pourra avoir lieu sous forme de SIFE court (40 à 430 heures) ou de SIFE long (430 à 1200 heures).

Après une interruption en 2001, vu les problèmes persistants de gestion sur le FSE, le cofinancement des SIFE collectifs a repris en 2002 : 4 stages ont pu être programmés à destination de 130 demandeurs d'emploi de longue durée pour 148 610 heures stagiaires.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour pour la mesure H7 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	11,06 Meuros	22,01 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	107%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	16%	31%
Nombre de bénéficiaires	3 420	6 744
Nombre d'heures stagiaires	1 671 175	2 975 520

Concernant la Formation Professionnelle des Adultes, la déclaration de dépenses du programme 2001 (effectuée en 2002) traduit la bonne réalisation du programme : 80% de réalisation financière, plus d'1,4 millions d'heures stagiaires produites pour 1,33 prévues.

Concernant la réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres, ont été réalisés en 2001 des SIFE individuels et les dépenses afférentes ont été déclarées en 2002. Ces SIFE prescrits par l'ANPE ont bénéficié à 676 demandeurs d'emploi pour un volume de 253 500 heures stagiaires.



---

## Mesure H8

### Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Permettre la qualification et l'insertion de jeunes quittant le système scolaire classique.  
Aider à la formation des emplois jeunes des institutions publiques en réponse à des besoins spécifiques des bénéficiaires.

#### Descriptif synthétique :

Programme de formation du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA), de l'Ecole d'Apprentissage Maritime (EAM), des Maisons Familiales et Rurales (MFR).  
Formation des emplois jeunes des institutions publiques.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H8 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	5,76 Meuros	16,98 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	101%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	15%	44%
Nombre de bénéficiaires	1 722	5 464
Nombre d'heures stagiaires	1 215 039	3 699 270

Le programme de formations du Régiment de Service Militaire Adapté a pour objectif de permettre la qualification et l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale de jeunes volontaires. Ces jeunes peuvent suivre :

- des filières diplômantes : Brevets Professionnels Agricoles, Certificat de Formation Professionnelle de conducteur d'engins TP, Certificats d'Aptitude Professionnelle dans le domaine de la maintenance, de l'automobile, de la sécurité, ...
- des filières qualifiantes : 1ère année de Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Attestation de Formation Professionnelle dans de nombreux domaines (maçon carreleur, peintre en bâtiment, carreleur, ...), conducteurs de transport, ...
- auxquelles s'ajoutent des stages courts liés à la lutte contre l'illettrisme, au secourisme, à la conduite automobile et à la bureautique.

En 2002, ce sont près de 470 000 heures stagiaires qui ont été programmées à destination de 841 jeunes, généralement en situation d'échec social et scolaire, sortis du système scolaire sans diplôme.

Concernant le programme 2002 du CAP maritime de matelot par l'Ecole d'Apprentissage Maritime, 60 stagiaires se répartissent entre les deux années du CAP pour un volume d'heures stagiaire prévisionnel de 57 029 heures environ. Un BEP est éventuellement prévu à effectif constant.

Les quatre Maisons Familiales et Rurales de l'Ile de la Réunion et l'IREO ont mis en œuvre leur programme de formation 2002 dans le domaine agricole et rural, à destination de 648 jeunes. Sont cofinancées des formations diplômantes de niveau IV et V - CAPA, BEPA, BTA, BAC Pro - pour un volume d'heures stagiaires en 2002 évalué à plus de 854 000 heures.

Un important dispositif pluriannuel de formation des aides éducateurs (emplois jeunes) de l'éducation nationale a une nouvelle fois été programmé en 2002. 5 formations ont été prévues à destination de 173 emplois jeunes de l'éducation nationale, représentant plus de 473 000 heures stagiaires (sur 3 ans) dans des domaines variés : éducation spécialisée, informatique et nouvelles technologies, création d'entreprise, ...



## Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure H8 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	8,87 Meuros	14,56 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	156%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	23%	38%
Nombre de bénéficiaires	2 233	4 227
Nombre d'heures stagiaires	1 182 727	2 634 059

Le programme de formations du Régiment de Service Militaire Adapté a pour objectif de permettre la qualification et l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale de jeunes volontaires.

En 2001, ce sont 555 450 heures stagiaires qui ont été réalisées à destination de 859 jeunes, généralement en situation d'échec social et scolaire, sortis du système scolaire sans diplôme. Il convient de signaler un taux de placement de 62,47% . Par ailleurs, les dépenses concernant ces formations ont fait l'objet d'une déclaration courant 2002.

Concernant la réalisation du CAP maritime de matelot par l'Ecole d'Apprentissage Maritime, 82 stagiaires se répartissent entre les deux années du CAP pour un volume d'heures stagiaire de 45 055 heures. A noter un taux de réussite aux examens en 2001 de 50%, un taux de poursuite d'études de 11% et un taux de placement des bénéficiaires suite à la formation qui est de 67%.

Les quatre Maisons Familiales et Rurales de l'Ile de La Réunion ont mis en œuvre leur programme de formation dans le domaine agricole et rural, à destination de 587 jeunes. Sont cofinancées des formations diplômantes de niveau IV et V - CAPA, BEPA, BTA, BAC Pro - pour un volume d'heures stagiaires en 2001 évalué à 513 737 heures. Les dépenses liées à ces formations ont fait l'objet d'une déclaration courant 2002.

Un important dispositif pluriannuel de formation des emplois jeunes de l'éducation nationale a été réalisé en 2001 et les dépenses afférentes ont été déclarées en 2002.

Des formations ont été mises en place à destination de 705 emplois jeunes de l'éducation nationale, représentant près de 68 485 heures stagiaires dans des domaines variés : animation, informatique et nouvelles technologies, création d'entreprise, tourisme, hygiène et environnement, ...



## Axe I

### Développer les politiques d'accompagnement et d'innovation pédagogique

#### Stratégie (rappel du DOCUP) :

Nouveaux métiers, nouveaux outils, nouvelles compétences, nouveaux publics, exigence de qualité et d'efficacité imposent un effort constant dans le domaine de l'accompagnement et de l'ingénierie, que permettra l'intervention du FSE.

Concrètement, cet axe contient l'ensemble des actions ne bénéficiant qu'indirectement aux publics cibles mais pourtant indispensables au fonctionnement efficace du système :

- actions en faveur des individus, le plus souvent en graves difficultés d'insertion, avec la promotion de mesures d'accompagnement socio-pédagogiques comme le soutien au dispositif TRACE, l'accompagnement des emplois jeunes, ...
- actions en faveur des entreprises ou des structures d'insertion, PME et PMI, généralement TPE en phase de création ou de croissance avec l'exemple de services de soutien spécifiques comme ceux de l'ARVISE, de l'ADIE, ...
- actions en faveur des systèmes que ce soit pour le développement et l'amélioration de la formation professionnelle, en particulier grâce au TICE, la modernisation des services de l'emploi, le développement des systèmes de prévision des tendances de l'emploi et des besoins en qualification avec un organisme comme l'OREF, etc.

Seront également développées au sein de cet axe :

- la mesure d'assistance technique propre au FSE;
- ainsi que la subvention globale relevant de l'article 4.2 du règlement n°1262/1999 destinée à des publics spécifiques créateurs ou repreneurs d'entreprises.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe I :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	4,04 Meuros	9,49 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	73 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11 %	25 %
Nombre de bénéficiaires	5 961	15 269
Nombre d'heures stagiaires	380 240	1 073 392
Nombre de bénéf. ultimes (subv. Globale) :	40	40

L'axe I est le seul des trois axes cofinancés par le FSE à être en retard par rapport aux prévisions de réalisation. Ce phénomène est explicable par la nature des actions qui le composent, souvent innovantes ou nécessitant une ingénierie pour leur mise en œuvre. Les problèmes de début de programme ont perturbé le développement des actions étant donné la concentration des moyens humains sur la gestion quotidienne.

Cependant, d'année en année, le niveau de programmation augmente, mais reste inférieur aux prévisions faites en 1999. Seulement 72% de la tranche a été programmée en 2002.

	FSE programmé en :	Evolution programmé par rapport année précédente
Année 2000	2,40 Meuros	-
Année 2001	3,06 Meuros	+ 27%
Année 2002	4,04 Meuros	+ 32%



## Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour l'axe I :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	3,48 Meuros	4,44 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	63%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	9%	12%
Nombre de bénéficiaires	6 070	7 462
Nombre d'heures stagiaires	440 328	440 328
Nombre de bénéf. ultimes (subv. globale)	0	0

En 2002, le retard de l'axe I s'est confirmé, la totalité de la tranche annuelle n'ayant pas été programmée. En matière de déclaration de dépenses, si les sommes déclarées sont faibles, elles représentent néanmoins 50% des dépenses programmées, ce qui prouve qu'une fois programmées les actions se déroulent, ...à la nuance près que 70% des sommes déclarées s'appuient seulement sur deux des dix-sept sous mesures de l'axe (Structures d'accompagnement à la création d'entreprises, Ateliers de Pédagogie Personnalisée).

De janvier à décembre 2002, ont été déclarés 4,96 Meuros de dépenses totales au titre de cet axe, dont 3,48 Meuros de FSE représentant plus de 8 500 bénéficiaires.



## Mesure I1 Développer l'esprit d'entreprise

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Faciliter le démarrage et la gestion des entreprises.  
Exploiter les nouvelles possibilités de création d'emplois.  
Rapprocher le monde économique des publics en difficulté d'insertion.

### Descriptif synthétique :

Dispositifs pour développer l'entrepreneuriat et rapprocher le monde économique et les publics en difficulté.  
Structures d'accompagnement à la création d'entreprise.

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I1 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,96 Meuros	2,49 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	77 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	11 %	29 %
Nombre de bénéficiaires	3 000 environ	7 000 environ

En 2002, ont été programmés les programmes d'actions des structures d'accompagnement à la création d'entreprise. L'action de ces 4 organismes est répartie sur l'ensemble de l'île et permet d'accueillir environ 3 000 porteurs de projets.

Dans le cadre des outils innovants a été cofinancée une couveuse d'entreprises. Son objectif est de servir de relais et de tremplin à des projets, le temps de leur maturation, en apportant une expertise, une pédagogie, un cadre juridique pour l'émergence du projet.

Pour 2002/2003 (le financement é démarré en septembre), il est prévu l'accueil de 50 porteurs de projets, pour 5 d'entre eux effectivement « couvés » et autant de création d'entreprises.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I1 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,51 Meuros	1,42 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	41%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	6%	17%
Nombre de bénéficiaires*	1 736	3 128

\* hors forum / séminaires

En 2001, ont été réalisés les programmes d'actions des structures d'accompagnement à la création d'entreprise, et leurs dépenses ont été déclarées courant 2002. Quatre organismes ont été cofinancés par le FSE. L'action de ces structures réparties sur l'ensemble de l'île se décompose en plusieurs phases :

- accueil des porteurs de projets,
- montage du projet de création d'entreprise,
- suivi post création.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Au niveau des réalisations il convient de préciser les éléments suivants :

- les actions menées par « Réunion Entreprendre » ont concerné 584 bénéficiaires avec 64 créations d'entreprise
- les actions conduites par « Adel Nord » ont concerné 417 bénéficiaires avec 102 créations d'entreprise et 146 emplois créés
- les actions conduites par « Adel Sud » ont concerné 482 bénéficiaires avec 61 créations d'entreprise et 87 emplois créés
- les actions menées par « l'APR » ont concerné 253 bénéficiaires avec 52 créations d'entreprise

Au titre de l'amélioration du lien social, a été cofinancé en 2001 l'organisation du forum des associations, manifestation organisée dans le cadre du centenaire de la loi 1901. Ce forum a accueilli 4 000 personnes et a permis la rencontre des associations et de leurs financeurs traditionnels tant à travers des débats que par l'espace exposition. Cette manifestation a permis la définition d'un plan de développement de l'économie sociale et solidaire.



---

## Mesure I2

### Actions sur les systèmes et dispositifs

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

- Renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des publics, en complément des actions de formation
- Améliorer les pratiques professionnelles et les outils utilisés pour une meilleure construction, gestion et réalisation de l'accompagnement et des parcours de formation, d'insertion.
- Diffuser l'organisation des prestations professionnelles en plates formes.
- Développer les outils d'analyse, d'évaluation et d'expertise nécessaires à la mise en œuvre de politiques en matière d'emploi et de formation, comprenant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

#### Descriptif synthétique :

Accompagnement du dispositif " nouveaux services, emplois jeunes ".

Appui aux structures d'accueil (missions locales, TRACE, PFPI).

Formation de formateurs.

Mise en place de centres de ressources " femmes agents de l'égalité des chances " et politique de la ville.

#### Éléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I2 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,39 Meuros	3,01 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	50%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	7%	16%
Nombre de programmes d'actions	4	10
Nombre de bénéficiaires « nets »	56	242

- concernant le programme d'accompagnement des emplois jeunes, est cofinancé par le FSE l'encadrement d'emplois jeunes afin de faciliter la professionnalisation des emplois jeunes encadrés et, à terme, leur insertion professionnelle. L'année 2002 a vu :

- la programmation de 8 actions : 4 au titre du renouvellement, 4 au titre de nouveaux projets
- permettant la création ou le maintien du poste de 9 encadrants (6 hommes et trois femmes, 4 créations nettes d'emploi) dans 8 projets regroupant 261 emplois jeunes. Ces projets vont des NTIC (coordination d'un cybercase) à la prévention de l'exclusion des enfants handicapés.

En moyenne, cela représente de l'ordre de 700 euros pour encadrer un emploi jeune sur un an. A noter la baisse régulière du volume cofinancé sur ce programme depuis 2000 (23 encadrants en 2000, 15 en 2001, 9 en 2002).

A été cofinancée une partie du programme d'activités du CARIF OREF notamment dans les domaines suivants :

- développement et amélioration des dispositifs d'accueil et d'orientation : animation des missions locales, mission d'amélioration des dispositifs de formation et d'insertion, portage administratif, animation et pilotage du centre interinstitutionnel de bilans de compétences ...



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2002

- amélioration et développement de la connaissance de l'offre de formation, amélioration des dispositifs de formation : portage d'une partie et organisation du programme régional de formation de formateurs (finalement différée en 2002), publications du CARIF, production d'outils d'analyse et d'aide à la décision par l'OREF, ...
- amélioration du dispositif de lutte contre l'illettrisme par le portage d'une mission permanente d'appui technique aux acteurs concernés à travers le CIRILLE (Centre Interinstitutionnel de Lutte contre l'Illettrisme).

Une première action de formation a été mise en œuvre à destination des agents des missions locales : cette formation conseiller en insertion professionnelle porte sur 22 agents pour un volume de 27 610 heures stagiaires.

Une partie du programme d'actions de l'ARVISE concernant l'amélioration des conditions de travail a également été cofinancée. Le programme 2002 comporte 11 projets correspondant à 143 jours hommes.

- la mise en œuvre du programme de formation de formateurs s'est poursuivie en 2002 : 3 actions ont été programmées dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, la pédagogie et didactique de l'alternance et la qualification « formateur professionnel d'adultes ».

- Les programmes du centre de ressources sur la Politique de la Ville et l'Aménagement des Hauts et du centre de ressources sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ont également été cofinancés. En dépit de la priorité affichée au niveau communautaire sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, force est de constater que la structure mise en place reste extrêmement fragile, et pourrait disparaître.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I2 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,04 Meuros	1,04 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	37%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	6%	6%
Nombre de bénéficiaires	94	94
Nombre de programmes d'actions	4	4

Concernant le centre de ressources Politique de la ville , il s'agit du programme réalisé en 2001 et les dépenses ont été déclarées en 2002. Il convient de préciser que le programme formations/ échanges a concerné 630 personnes. Par ailleurs, peut être souligné le bon fonctionnement du centre « documentation » avec 1 995 prêts consentis. De plus, il a y eu poursuite de 4 publications existantes.

Concernant le programme de formation de formateurs, il a été réalisé en 2001 et les dépenses ont été déclarées en 2002. Ce programme a concerné 63 bénéficiaires pour un volume de 13 836 heures stagiaires. Au niveau des résultats, il convient de préciser un taux de réussite qui est de 64% pour la Fédération MFR-IREO, de 100% pour l'APR et de 100% pour l'organisme LC FOR.

Le FSE a participé en 2001 à la mise en place d'une Agence Egalité des chances – Centre de ressources et les dépenses ont fait l'objet d'une déclaration en 2002.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Le programme d'accompagnement des emplois jeunes (années 2000 et 2001) a fait l'objet d'une déclaration de dépenses limitée :

- alors que 23 postes d'encadrant étaient prévus en 2000, seuls 18 ont été déclarés
- alors que 15 postes d'encadrant étaient prévus en 2001, seuls 13 ont été déclarés

A été déclarée la partie cofinancée du programme d'activités 2001 du CARIF OREF notamment dans les domaines suivants :

- développement et amélioration des dispositifs d'accueil et d'orientation : animation des missions locales, mission d'amélioration des dispositifs de formation et d'insertion, portage administratif, animation et pilotage du centre interinstitutionnel de bilans de compétences
- amélioration et développement de la connaissance de l'offre de formation, amélioration des dispositifs de formation : portage d'une partie et organisation du programme régional de formation de formateurs (finalement différée en 2001), publications du CARIF, production d'outils d'analyse et d'aide à la décision par l'OREF,
- amélioration du dispositif de lutte contre l'illettrisme par le portage d'une mission permanente d'appui technique aux acteurs concernés à travers le CIRILLE (Centre Interinstitutionnel de Lutte contre l'Illettrisme).

Le programme d'actions 2000 de l'ARVISE a également été déclaré : il concerne l'amélioration des conditions de travail à travers l'impact de la réduction du temps de travail sur les organismes de formation, l'anticipation des besoins en compétences, l'aide à l'élaboration de contrats d'objectifs, ...



---

## Mesure I3

### Innovation, individualisation et TICE

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

- Soutenir l'individualisation des réponses formatives et mettre en œuvre des dispositifs innovants sur le plan pédagogique en particulier par l'utilisation des TICE
- Encourager les démarches d'ingénierie sur les systèmes de formation et les contenus pédagogiques
- Favoriser par ce biais la réussite de la stratégie d'ouverture de l'île grâce au développement de formules souples d'apprentissage des langues étrangères

#### Descriptif synthétique :

Développement des APP, notamment pour l'apprentissage des langues étrangères.

Innovation, ingénierie pédagogique et démarche qualité.

Animation du Réseau pour l'Implantation des Nouvelles Technologies Educatives à La Réunion (RESINTER).

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I3 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,42 Meur	3,65 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	115%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	17%	43%
Nombre de programmes d'actions	2	6
Nombre de bénéficiaires	2 905	8 027
Nombre d'heures stagiaires	380 240	1 073 392

Concernant la mise en œuvre des APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée), cinq organismes ont été agréés en 2002 pour déployer ces ateliers dans l'ensemble de l'île. Ce dispositif individualisé, permettant à chacun de construire son programme de travail en fonction de ses objectifs propres, est dimensionné en 2002 pour 2 905 bénéficiaires, représentant 380 240 heures stagiaires, le parcours moyen étant établi entre 120 et 150 heures par stagiaire.

Les deux premières phases d'un dossier innovant ont également été programmées : l'objectif est de formaliser l'expérience d'artisans dans des métiers « traditionnels » parfois en voie de disparition, afin d'être capable de diffuser cette expérience.

Concernant l'animation de RESINTER pour la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE), le plan d'activités 2002 s'articule principalement autour de trois axes :

- assurer l'accompagnement technico pédagogique des organismes porteurs de projets, l'animation régionale en matière de Formation à distance (FAD) et TICE, ainsi qu'une veille technologique, ...
- assurer la continuité du service par rapport à ce qui était assuré à ce jour, accompagner le déploiement de nouveaux sites, ...
- mettre en place un site d'accès à l'offre de formation professionnelle et notamment la formation à distance, permettre aux organismes qui le souhaitent d'utiliser la plate forme matérielle de RESINTER.



## Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I3 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	1,91 Meuros	1,91 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	154%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	22%	22%
Nombre de programmes d'actions	3	3
Nombre de bénéficiaires	4240	4 240
Nombre d'heures stagiaires	440 328	440 328

Concernant l'innovation, l'ingénierie pédagogique et la démarche qualité deux actions à caractère expérimental ont été réalisées en 2001 et les dépenses ont été déclarées en 2002. Il s'agit d'une part d'une action conduite par l'Agefos PME et qui visait à développer des compétences dans les entreprises (450 entreprises ont été visitées), d'autre part d'une action menée par le FONGECIF et qui était destinée à améliorer, par un meilleur diagnostic en amont, la prescription des Congés Individuels de Formation (445 bénéficiaires potentiels de CIF).

Concernant l'animation de RESINTER pour la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE), le plan d'activités 2000 a été déclaré pour sa partie préfinancée par le Conseil Régional.

Concernant les Ateliers de Pédagogie Personnalisée, les programmes 2000 et 2001 sont maintenant déclarés quasiment en totalité : ils concernent 4 240 bénéficiaires pour 440 328 heures stagiaires.



## Mesure I4 Assistance technique FSE

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Appuyer les partenaires dans la préparation, la mise en œuvre, le suivi et la publicité concernant le programme et, plus généralement l'Europe.

### Descriptif synthétique :

Actions de publicité, d'assistance, de suivi et d'évaluation du programme, ...

### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I4 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,06 Meuros	0,13 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	58 %	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	9%	19%
Nombre d'actions programmées :	1	4

Les montants programmés correspondent :

- aux frais de mission des gestionnaires,
- aux dépenses liées aux encarts presses,
- à des prévisions en matière d'études et de conseil.

### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I4 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,03 Meuros	0,07 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	27%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	4%	10%
Nombre d'actions réalisées	1	3

En plus des frais liés aux missions des gestionnaires, le financement d'un logiciel spécifique de suivi des PLIE (Conception, licence, installation, maintenance) avec un partenariat entre administrations et représentants des PLIE de la Réunion a été cofinancé dans le cadre de l'assistance technique en 2002.



## Mesure I5

### Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Promouvoir le développement local.

#### Descriptif synthétique :

Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions.  
Exemple du dispositif EDEN.

#### Eléments de programmation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I5 :	Année 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0,21 Meuros	0,21 Meuros
Taux de FSE par rapport année civile	135%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	19%	19%
Nombre de bénéficiaires ultimes :	40	40

Les évolutions dans la mise en œuvre du dispositif EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles), dispositif choisi pour être géré en subvention globale, ont retardé la mise en œuvre de cette mesure et ont nécessité au préalable une modification du DOCUP et du Complément de Programmation déclenchées en décembre 2001.

L'année 2002 a marqué le démarrage de cette subvention globale avec pour support l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Il est prévu d'aider à la création de 40 entreprises pour l'année 2002.

#### Eléments de réalisation en 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure I5 :	Déclaré en 2002	Cumul 00 à 02
Montant FSE	0 Meur	0 Meur
Taux de FSE par rapport année civile	0%	X
Taux de FSE par rapport au pgme 2000 2006	0%	0 %
Nombre de bénéficiaires ultimes :	0	0

En 2002, aucune dépense n'a fait l'objet d'une déclaration.



## 2.2.3 Avancement par axes et mesures FEOGA

### AVERTISSEMENT

*Les opérations recensées en 2002 ne reflètent pas la totalité des opérations qui se sont réellement effectuées sur le terrain au cours de cette année mais celles qui ont été programmées au cours de l'année 2002.*

*Pour une meilleure gestion des crédits européens, certains dossiers programmés en 2000 et 2001 ont été représentés en Comité de Programmation pour réajustement, les dossiers correspondants seront signalés pour mémoire dans ce rapport.*

### Rappel des caractéristiques du FEOGA dans le DOCUP

Lors de l'élaboration du DOCUP 2000-2006, les partenaires locaux ont pris en compte l'importance de l'enjeu que représente la bonne utilisation du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole à travers la mise en place de stratégies d'aménagement du milieu rural et de développement de la filière agricole. Avec un doublement global des fonds par rapport à la période de programmation précédente, l'enveloppe allouée au FEOGA dans le DOCUP 2000-2006 s'élève à 1 969 MF (soit environ 300 Meuros) ce qui représente 20% environ du montant du programme.

Les deux axes de gestion ont intégré les principales caractéristiques locales en matière de développement rural :

- le rôle pivot de la filière canne dans l'environnement économique mais aussi culturel de l'île ainsi que l'importance croissante des filières de diversification ;
- l'importance d'une politique d'aménagement rural intégrée (recherche, infrastructures et appui technique) qui contribue à la fois à améliorer l'environnement des exploitations agricoles mais aussi à accompagner les dynamiques des terroirs ruraux ;
- des caractéristiques géographiques spécifiques nécessitant des adaptations des techniques de production.

Ainsi, la stratégie d'aménagement du milieu rural, de développement et de modernisation de la filière agricole se décline en deux axes :

- Axe J Aménagement et développement rural durable
- Axe K Structures d'exploitations et productions agricoles

Les indicateurs de performance relatifs à la problématique de développement rural ont été définis au CNS de décembre 2001 et deux indicateurs ont été retenus :

- Le nombre de projets aidés sachant que l'on entend par « projet », une opération ayant lieu dans une exploitation agricole
- Les investissements soutenus dans le domaine agricole et rural qui représentent la somme des projets programmés et démarrés.

Au 31/12/2002 si on prend en compte tous les dossiers programmés de 2000 à 2002 les indicateurs sont les suivants :

	Nombre de projets aidés	Montant des investissements
TOTAL 2000 2006	12 441	77 293 458,99
Objectif Complément de Programmation	8 500	61 000 000,00

## PROGRAMMÉ FEOGA

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE PREVIJES		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES		
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.		
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMENAGEMENT ET DEVELOPEMENT RURAL</b>		<b>48,03</b>	<b>12,10</b>	<b>25%</b>														
Mesure J1	Aménager le territoire rural			14,95	8,69	58%														
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			22,71	0,92	4%														
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			5,58	2,34	42%														
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			4,79	0,15	3%														
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>56,93</b>	<b>72,29</b>	<b>127%</b>														
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			2,63	4,06	155%														
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			11,79	23,73	201%														
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			20,96	25,61	122%														
Mesure K4	Appui technique agricole			2,97	3,36	113%														
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			9,27	5,47	59%														
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			6,37	9,58	150%														
Mesure K7	Développer une agriculture durable			2,94	0,48	16%														
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>104,96</b>	<b>84,39</b>	<b>80%</b>														

Situation Indicative

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE PREVIJES		DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %		DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX		FONDS PRIVES		
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.		
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMENAGEMENT ET DEVELOPEMENT RURAL</b>		<b>281,18</b>	<b>44,965</b>	<b>16%</b>														
Mesure J1	Aménager le territoire rural			82,79	29,331	35%														
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			124,53	1,316	1%														
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			39,36	6,086	15%														
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			34,50	8,231	24%														
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>410,55</b>	<b>116,254</b>	<b>28%</b>														
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			19,13	4,06	21%														
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			85,78	30,49	36%														
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			152,77	44,90	29%														
Mesure K4	Appui technique agricole			21,58	9,01	42%														
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			67,39	11,93	18%														
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			46,82	14,79	32%														
Mesure K7	Développer une agriculture durable			17,09	1,07	6%														
<b>TOUS AXES FEOGA</b>				<b>691,73</b>	<b>161,22</b>	<b>23%</b>														

Situation Indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

L'objectif fixé est dépassé notamment grâce à la mise en place des régimes d'aide préfinancés par les collectivités. Ce bon niveau montre que le programme FEOGA a bien démarré et que le retard constaté les années précédentes a été rattrapé.

**Analyse synthétique de l'année 2002**

*Indicateurs clés pour le FEOGA*

Montant FEOGA versé par l'UE à l'Etat membre en 2002	21.30 Meuros
Montant FEOGA reçu à la Réunion en 2002	2.27 Meuros
Montant FEOGA programmé en 2002	30.14 Meuros
Montant FEOGA déclaré en 2002	29.78 Meuros
Taux de FEOGA programmé 2002 par rapport au FEOGA prévu en 2002	65%
Taux de FEOGA programmé de 2000 à 2002 par rapport au FEOGA prévu sur cette période	51%
Taux de FEOGA programmé par rapport au FEOGA prévu au titre du programme 2000-2006	10%
Nombre de dossiers/projets programmés	9618
Nombre d'hectares aménagés/replantés programmés	4278 ha

Le niveau de programmation en 2002 est de 65%.

Le montant programmé de 2000 à 2002 (65.07 millions d'euros), représente 51% du montant prévu à la maquette sur la même période.

Le rattrapage des dossiers est quasiment terminé au niveau de la programmation.

Les efforts devront donc être soutenus au niveau de l'instruction des dossiers pour qu'au premier semestre 2003 tous les dossiers 2000, 2001 et 2002 non encore programmés soient définitivement rattrapés. Des informations et instructions en ce sens ont été transmises aux différents services dès le début de l'année 2003 et les dossiers en cours représentent un montant approximatif de 38 millions d'euros (dont 9 millions déjà programmés au mois de mars 2003) ce qui portera le taux effectif de programmation à 80%.

Il existe donc un léger différentiel entre le prévu et le programmé qui s'explique par le fait que certains projets d'infrastructures (réseaux d'irrigation par exemple) et certains dispositifs nouveaux connaissent un démarrage difficile.

Deux déclarations de dépenses ont été envoyées à Bruxelles le 31 octobre 2002 et le 17 décembre 2002. La dernière déclaration de dépenses a permis de justifier le montant de la tranche annuelle 2000 et de passer le seuil du dégagement d'office sur cette tranche. Le retard pris au niveau des déclarations de dépenses de 2001 a donc été comblé suite au règlement des questions sur les dérogations agricoles et sur le préfinancement par les collectivités des régimes d'aide agricoles.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Répartition des actions programmées par domaines d'intervention.** A chaque mesure correspond un ou plusieurs domaines d'intervention

			Répartition prévue 2000-2006	Répartition programmation 2000-2002	Répartition programmation 2002
J1	1301	Amélioration des terres	7%	0	0
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	1%	1%	2%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	36%	30%	17%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	55%	69%	80%
J2	1308	Gestion des ressources en eau	100%	100%	100%
J3	114	Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	8%	2%	4%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	5%	7%	6%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	35%	66%	78%
	1307	Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	53%	25%	12%
J4	126	Boisements de terrains non agricoles	52%	0%	77%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	48%	100%	23%
K1	111	Investissements dans les exploitations agricoles	28%	11%	21%
	112	Jeunes agriculteurs	59%	89%	79%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	3%	0%	0%
	1307	Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	10%	0%	0%
K2	111	Investissements dans les exploitations agricoles	73%	75%	65%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	5%	12%	13%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	15%	12%	21%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	6%	1%	2%
K3	111	Investissements dans les exploitations agricoles	55%	63%	55%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	8%	5%	11%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	22%	19%	27%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	10%	4%	2%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	4%	10%	5%
K4	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	100%	100%	100%
K5	114	Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	77%	100%	57%
	126	Boisements de terrains non agricoles	3%	0%	0%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	20%	0%	43%
K6	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	100%	100%	100%
K7	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	51%	0%	0%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	49%	100%	100%



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Les éléments présentés sur ce tableau prennent en compte les actions programmées en 2002 et celles programmées sur la période 2000-2002 et permettent de les comparer par rapport à la répartition prévue pour 2000-2006. Un certain décalage existe entre le pourcentage prévu et celui programmé mais cela devrait s'estomper progressivement lorsque toutes les opérations en retard seront définitivement rattrapées.

A partir de ces tableaux, les actions peuvent être classées en trois grandes catégories :

	Répartition prévue	Répartition sur le programmé 2002	Répartition sur le programmé 2000-2002
Les aides directes aux exploitations agricoles	46%	53%	47%
Les investissements structurants pour l'agriculture réunionnaise	35%	13%	18%
Les politiques d'accompagnement, d'encadrement et d'expérimentations en faveur des exploitations agricoles	19%	34%	34%

On note aujourd'hui que les programmes d'actions des structures sont largement sur-représentées par rapport aux prévisions. Ceci s'explique d'une part par une augmentation des budgets alloués à ces organismes et d'autre part par le retard pris sur la mise en place des infrastructures importantes comme les antennes d'irrigation.

Les tableaux d'indicateurs pour le suivi de la programmation du développement rural 2000-2006 mis en place dans le cadre du suivi des programmes financés par le FEOGA Garantie ont été renseignés suite à la recommandation du document de travail de la Commission du 26 02 2002 et figurent en annexe de cette partie.

**Données relatives aux dépenses déclarées en 2002**

	Cumul FEOGA programmé de 2000 à 2002	Déclaré en 2002
Axe J	23.91 M€	8.16 M€
Axe K	41.17 M€	21.62 M€
Total axes FEOGA	65.07 M€	29.78 M€

La première déclaration de dépenses en 2001 avait deux objectifs essentiels :

- satisfaire à l'obligation réglementaire de soumettre à la Commission la première déclaration de dépenses du programme dans les 18 mois qui suivent son approbation
- construire et expérimenter les nouvelles procédures de déclaration de dépenses

Les déclarations de 2002 ont permis de dépasser le seuil du dégagement d'office de la tranche de l'année 2000. Un nombre important de dossiers est en cours de certification. C'est un axe de travail important pour l'année 2003.



---

## Axe J

### Aménagement et développement rural durable

---

#### **Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :**

Le développement rural passe nécessairement par une stratégie d'aménagement équilibré du territoire qui est déclinée dans l'axe J et qui prend en compte trois dimensions importantes :

- l'amélioration des conditions d'exploitations des agriculteurs, notamment par une meilleure maîtrise de l'eau et un aménagement foncier,
- l'approche territoriale intégrée nécessaire dans des zones d'aménagement prioritaire comme les Hauts,
- la gestion durable des espaces forestiers.

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

<i>Indicateurs clés pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA programmé en 2002	5.96 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2002	22%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	3%
Nombre de dossiers/projets	572
Linéaire de voirie	40.02 km
Nombre d'hectares aménagés	978

Le nombre de dossiers programmés est inférieur aux années 2000 et 2001 du fait notamment de la non-programmation sur l'année 2002 du programme d'amélioration foncière SAFER (programme agréé en 2003). Mais il faut signaler que de façon générale, les travaux d'amélioration foncière sont moins importants en volume et en valeur depuis le début du programme comme cela sera expliqué ci dessous.



## Mesure J1 Aménager le territoire rural

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure contribue à améliorer, remembre les terres et développer les infrastructures afin de permettre l'installation ou la consolidation d'une agriculture économiquement viable.

### Descriptif synthétique :

Cette mesure comprend :

- des actions d'amélioration et d'aménagement foncier, de remembrement de desserte des exploitations et de regroupement de l'habitat rural ;
- la reconquête et la mise en valeur des terres agricoles incultes ou insuffisamment exploitées notamment dans le cadre des futurs périmètres irrigués.

### Eléments de programmation pour l'année civile 2002:

<i>Indicateurs clés pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA en 2002	4.15
Taux de FEOGA par rapport à 2002	54%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	64%
Nombre d'hectares aménagés	978
Linéaire de voirie	35.42 km
Nombre de dossiers	512

Plusieurs projets ont été financés dans le cadre de cette mesure. Ils ont pour objectif de renforcer la compétitivité de la filière canne et de favoriser le développement des filières de diversification à travers :

#### 1) Les améliorations foncières

- 210 dossiers d'améliorations foncières dans le cadre du Plan de Consolidation de l'Economie Sucrière sur 510 ha ;
- 27 dossiers d'améliorations foncières sur terres en friches sur 73 ha ;
- 110 dossiers d'améliorations foncières dans le cadre du Plan d'Aménagement des Hauts sur 320 ha accompagné par un programme de voiries (90 dossiers pour 24 km de voiries);
- 55 dossiers d'améliorations foncières en accompagnement des stratégies de diversification agricole sur environ 75 ha

#### 2) Les voiries rurales d'exploitation

14 dossiers ont été programmés dont 6 dossiers d'études et 8 de travaux pour la réalisation de 11.42 km de voirie. L'objectif visé est de désenclaver 50 exploitations.

Ces dernières sont prévues sur les communes de l'Entre Deux, de Saint-Philippe, de Bras-Panon, de Saint-André, de Salazie, de Saint-Joseph et de Saint-Benoît

#### 3) Le coordinateur foncier 2001

Le programme d'action vise à animer et gérer le répertoire Départ - Installation et coordonner les différentes procédures foncières, notamment la gestion des terres en friches.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Le niveau de programmation en 2002 est moyen et le retard est en partie comblé aujourd'hui avec la programmation :

- des dossiers 2002 d'amélioration foncière de la SAFER (Comité de programmation de février 2003)
- du programme d'actions du coordonnateur foncier pour 2002 (Prévu au Comité de programmation de Juin 2003)

Une sous programmation existe sur cette mesure même si on prend en compte les dossiers précités. Ceci est du :

- à une diminution des travaux d'aménagement foncier. En effet, les SICA et CUMA responsables des travaux d'aménagement ont connu des difficultés financières et sur les quatre organismes existant en 2000, il n'en reste plus qu'un, les autres ayant fait faillite. Une réorganisation de ce secteur est en cours avec la création en 2003 d'un organisme de travaux. Si on prend en compte les travaux 2002 de la SAFER il y aurait une sous programmation de 0.5 M€ de FEOGA sur les aménagements fonciers.
- à une sous-programmation des crédits sur la ligne voiries rurales d'exploitation de l'ordre de 4.8 M€ de FEOGA : il faudra donc favoriser l'émergence auprès des Communes de projets et accélérer la mise en route des travaux et des procédures administratives.
- à une sous-programmation des opérations de réorganisation foncière et de réorganisation de l'habitat rural(1.8 M€ de FEOGA disponible). Les premiers projets sont prévus en 2003.

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2002 :**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	6.47
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	27%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	13%

Par rapport aux montants programmés en Comité sur la période 2000 - 2002, 43% des dépenses sont certifiées.

Celles ci concernent essentiellement les dépenses relatives aux travaux d'aménagement foncier soit 92% du coût total déclaré. La quasi-totalité des travaux 2000 a été déclarée et une partie seulement de l'année 2001 ; il reste donc une grande latitude et les certifications sont en cours.

Sur les 2.6 M€ de FEOGA de voirie programmés (étude et travaux), seulement 0.41 sont certifiés, étant donné que la plupart des dossiers a été agréée en Comité en 2002 et les certifications sont en cours.



## Mesure J2 Poursuivre la maîtrise de l'eau

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure vise à mettre à disposition des agriculteurs des ressources en eau, soit pour l'irrigation, soit pour l'élevage.

### Descriptif synthétique :

Les opérations financées dans le cadre de cette mesure sont la mise en place d'équipements et d'infrastructures permettant de sécuriser, de mieux répartir et de gérer la ressource en eau.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA en 2002	0.50
Taux de FEOGA par rapport à 2002	3.7%
Taux de FEOGA programmé de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur la même période	3%
Nombre de dossiers	21

Trois dossiers ont été programmés :

- les études pour le réseau de l'ASA Ravine à Marquet
- Les programmes de création de retenues d'eaux individuelles sur les appels d'offres n°22 et 23 : 20 retenues d'eaux sont programmées pour une capacité totale de 35 000m<sup>3</sup>.

Cette mesure connaît un retard important au niveau de la programmation.

Quelques projets sont prévus en 2003 : les travaux de la retenue collective des Herbes Blanches au Tampon, deux programmes de retenues individuelles relatives aux appels d'offres 24 et 25, les travaux de l'antenne 8 et la mise en place des travaux de réfections de bâches des retenues collinaires.

Cette mesure devrait donc réellement démarrer en 2003.

### Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2002 :

<i>Indicateurs clé pour l'axe</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	0.02 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	0.07%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	0.02%

Etant donné le faible niveau de programmation, le niveau des dépenses certifiées ne peut être que faible. Les dépenses déclarées concernent les retenues collinaires individuelles (appels d'offres 22 et 23).



## Mesure J3

### Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Il s'agit d'accentuer une politique de valorisation des atouts des Hauts de la Réunion en mettant en pratique une démarche participative avec les promoteurs.

Il s'agit également de promouvoir une approche intégrée de l'exploitation agricole et des terroirs.

#### Descriptif synthétique :

La mesure est axée, d'une façon générale, sur une approche intégrée des territoires et des exploitations.

Cette approche peut être concrétisée à travers deux principales démarches :

- accompagnement de la population des Hauts dans une démarche générale de mise en valeur des zones rurales difficiles.
- approche globale des problématiques d'aménagement de terroirs.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	1.22
Taux de FEOGA par rapport à 2002	50%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	41%
Nombre d'emplois créés / confortés	28
Nombre de projets	36

Toutes les actions de cette mesure s'inscrivent dans la dynamique du Plan d'Aménagement des Hauts (PAH) ou dans le cadre d'aménagement de terroirs.

#### • Dans le cadre de l'aménagement de terroirs une seule action a été programmée :

Aucune action dans le cadre des CTE n'est éligible sur DOCUP pour les années 2000 et 2001. Les actions CTE 2002 ne sont toujours pas programmées et leur avenir reste incertain.

Les actions CTE 2002 seront programmées en CLS en octobre 2003, lorsque le bilan du CNASEA sera disponible.

Les aménagements de zones prioritaires sont en cours de définition notamment par la réalisation d'études. La première étude programmée concerne l'aménagement de la zone prioritaire canne de Saint Benoît.

L'enveloppe de 3.3 M€ de FEOGA de 2000 à 2002 est donc à ce jour à peine utilisée.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

• Dans le cadre du PAH deux grands types d'actions ont été programmés :

☞ Des actions de soutien direct à des projets privés comme :

- le soutien à 4 projets de valorisation de produits agroalimentaires locaux qui se déclinent en :
  - le financement d'une étude pour l'obtention de l'agrément CEE pour un laboratoire de charcuterie
  - la création d'une unité de conditionnement et traitement de Baies roses
  - l'acquisition d'une cellule frigorifique pour la livraison des légumes de 4<sup>ème</sup> gamme aux collectivités
  - l'extension d'un atelier agroalimentaire et mise en place d'un séchoir à vanille11 emplois ont pu ainsi être confortés et/ou créés.
- le développement de micro projets : 17 actions ont été agréées et concernent :
  - la filière animale : poulets fermiers (8 projets), oies (1 projet), caprins (3 projets), bovin (1 projet), équestre (1 projet)
  - la filière végétale : mise en place d'un atelier de floriculture, d'un atelier de transformation végétale et d'une structure de vente.17 emplois ont ainsi été confortés et/ou créés ;
- La conduite de 6 actions de diversification agricole : 2 portent sur des plantations vignes de cépage nobles (1,14 ha) et 4 concernent les voyages d'études et la participation d'agriculteurs à des salons leur permettant ainsi de découvrir des techniques nouvelles et de mettre en place chez eux de nouveaux débouchés ou une meilleure valorisation de leur production.
- la mise en place de programmes de travaux sur 3 OLAT (Opérations Locales d'Aménagement de Terroirs)

☞ Des actions d'accompagnement comme :

- la conduite d'expérimentation dans les hauts pour le développement de nouvelles cultures en 2001 ;
- les programmes 2002 de mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts en terme d'appui technique, d'animation et d'assistance méthodologique pour un accompagnement rapproché des porteurs de projets.  
26 intervenants permettront ainsi d'encadrer 103 projets et de suivre 49 associations.

Sur ces dernières actions le taux de programmation par rapport au montant prévu est correct, seul un programme n'est pas encore agréé par le Comité, la conduite d'expérimentation dans les Hauts pour l'année 2002. Ce retard a été rattrapé en début d'année 2003.

**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Sur cette mesure une demande de dérogation a été faite sur la sous mesure concernant les CTE. Pour l'instant aucun dossier n'a été programmé en Comité. En effet aucune des dépenses réalisées en 2000 et 2001 relatives aux CTE n'entrent dans le cadre du DOCUP car elles relevaient du FEOGA garantie et non orientation.

Après une période d'incertitude sur leur devenir, ces mesures devraient maintenant repartir sous forme de "Contrats d'Agriculture Durable".



**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	1.68 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	23%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	11%

Par rapport aux montants programmés en Comité sur la période 2000-2002, 55% des dépenses sont certifiées.

87% de ces dépenses concernent les actions d'accompagnement et les 13% restants, les investissements individuels, ces pourcentages respectant la répartition au niveau de la programmation entre les deux types de projets. Les projets individuels dans les Hauts sont en général des investissements peu importants financièrement ce qui explique cette faible représentativité.



---

## Mesure J4

### Gérer la forêt de manière multi-fonctionnelle et durable

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Il s'agit dans cette mesure de maintenir ou reconstituer des espaces boisés, améliorer et compléter les infrastructures leur étant liées, dans un objectif de gestion multi fonctionnelle et durable.

#### **Descriptif synthétique :**

Cette mesure permet de traiter des différentes actions liées à la forêt. A titre indicatif, la mesure permettra de financer par exemple :

- les travaux de défense des forêts contre les incendies,
- les voiries à usage forestier, agricole touristique,
- les aménagements et l'entretien des forêts

#### **Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	0.09 M€
Montant FEOGA programmé de 2000 à 2002	4.94 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2002	3%
Taux FEOGA programmé 2000-2002 par rapport au prévu 2000-2002	56%
Nombre d'hectare de forêt concerné	0
Linéaire de voiries traitées	4.6 km
Nombre de projets	3

Le taux de programmation est de 56% sur la période 2000-2002 avec un très faible taux de programmation sur 2002.

Les actions programmées sur l'année 2002 concernent l'amélioration de trois routes forestières.

Le retard de programmation est donc important mais début 2003, ce retard a été rattrapé avec la programmation de 2.31 M€ ce qui porte le taux de programmation sur la période 2000-2002 à 61%.

Il reste encore les dossiers de défenses des forêts contre l'incendie (programme 2002) à programmer pour un montant estimatif de 0.24 M€ de FEOGA et 12 dossiers de voiries forestières pour un montant de 2.35 M€ de FEOGA. Le taux effectif de programmation est donc aux alentours de 85%.

#### **Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Les actions d'aménagement et d'entretien des forêts faisaient l'objet de demande de dérogation étant donné que les forêts concernées par les travaux appartiennent au Département.

Il est à noter que, afin d'anticiper le risque de dégageant d'office, les programmes ont été entièrement portés financièrement jusqu'à leur programmation en Comité par les collectivités maître d'ouvrage et les opérations sont donc bien en cours depuis 2000.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Le montant concerné par les dérogations structurelles s'élève à 6.6 millions d'euros de dépenses totales pour la période 2000-2002. Les dossiers correspondants ont été programmés en 2001 mais rien n'a été programmé en 2002. Le retard est en partie rattrapé en 2003 avec 3.4 M€ de dépenses totales programmées.

Les dossiers 2000 et 2001 sont actuellement en cours de certification par les services.

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses en 2002 :**

Sur cette mesure, il n'y a pas, pour l'instant, de dépenses déclarées.

Un certain nombre de dépenses est en cours de certification et le retard accumulé devrait être rattrapé.



---

## Axe K

### Structures d'exploitations et productions agricoles

---

#### **Stratégie et options prioritaires (rappel du DOCUP) :**

La stratégie du FEOGA dans cet axe vise, dans un contexte général de maintien de l'activité agricole, à soutenir à la fois le développement de la filière canne-sucre-rhum et la maîtrise des autres productions agricoles de diversification.

Ce développement des productions agricoles passe aussi par la consolidation de la politique d'encadrement technique et par le renforcement des pôles de compétences en recherche, notamment dans une perspective d'agriculture durable.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	24.18 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2002	121%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	64%
Nombre de dossiers/projets	9046
Nombre d'hectares replantés	3300ha

Le nombre de dossiers programmés est nettement plus important que pour les années 2000 et 2001. La différence provient essentiellement d'une intensification sur les différentes mesures de la programmation avec notamment le rattrapage de la programmation des régimes d'aides aux agriculteurs, actions qui sont préfinancées par la Région et le Département. Le taux de programmation sur 2000-2002 est satisfaisant et devrait être amélioré au premier semestre 2003 avec la programmation des derniers dossiers réalisés en 2002.



## Mesure K1 Améliorer les structures d'exploitation

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure vise à contribuer :

- à améliorer la qualité des installations de jeunes agriculteurs
- à agrandir de petites structures
- à poursuivre la modernisation des exploitations agricoles
- à soutenir les exploitations viables qui connaissent des difficultés.

### Descriptif synthétique :

Cette mesure permet la mise en œuvre d'actions structurelles contribuant à la création, au développement et à la sauvegarde d'exploitations agricoles viables et pérennes.

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	2.27M€
Taux de FEOGA par rapport à 2002	144%
Taux de FEOGA programmé de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	45%
Nombre de projets Prêts Bonifiés 2000-2001	1127
Nombre de projets DJA 2000-2001	130

Sur les mesures socio-structurelles, Dotations jeunes Agriculteurs et Prêts bonifiés, les opérations relatives aux années 2000 et 2001 ont été programmées ainsi qu'une partie des dossiers relatifs à l'année 2002 pour les DJA de janvier à Août 2002.

Il n'y a donc pas de sur-programmation sur 2002 étant donné que la programmation 2002 prend en compte les dossiers 2000 et 2001

Si on compare par rapport à la période 2000-2002, le niveau de programmation est de 45%. Le retard devrait être rapidement comblé lors de la programmation des prêts bonifiés 2002.

Sur cette mesure, il était prévu initialement de mettre en place des dispositifs d'aide en faveur des agriculteurs en difficulté. Ces dispositifs sont en cours de définition et verront peut être le jour en 2003.

### Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002

Indicateurs clé pour la mesure	Dépenses certifiées
Montant FEOGA	2.27
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	45%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	20%

Par rapport aux montants programmés sur 2000-2002 le taux de certification est de 100%. C'est donc une des mesures qui a le meilleur résultat final en terme de certification des dépenses programmées.



---

## Mesure K2 Moderniser la filière canne- sucre- rhum

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure a pour objectif de moderniser la filière canne/sucre/rhum dans le cadre d'une approche intégrée de la filière, prenant en compte les diverses contraintes depuis l'amont jusqu'aux centres de réception.

### Descriptif synthétique :

Structuration et modernisation de la filière canne par l'amélioration des plantations, des itinéraires techniques et des équipements, le renforcement de l'encadrement spécialisé et la mise en oeuvre de mesure de lutte contre les différents ravageurs.

### Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	7.68
Taux de FEOGA par rapport à 2002	185%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	78%
Nombre de dossiers	6497
Nombre d'hectares replantés	3300 ha

Le soutien à la filière canne-sucre-rhum s'est décliné en plusieurs orientations :

- Les soutiens à la plantation
  - 2 programmes de plantation de cannes (le deuxième semestre de l'année 2001 et le programme 2002) portant sur l'aide au renouvellement des souches à la plantation de canne ont été soutenus, afin d'inciter les agriculteurs à renouveler leurs plants âgés ou dégradés. Au 31 décembre 2002, 2390 dossiers sont prévus pour replanter 3300 ha.

### **A NOTER :**

*Au 31 décembre 2001, les deux programmes 2000 prévus représentaient 1900 dossiers. Ces derniers ont été soldés et revus à la hausse en 2002 et le nombre dossiers relatifs aux plantations de canne de l'année 2000 est porté à 2078.*

- les programmes 2000 à 2002 de lutte Biologique contre le ver blanc : 4726 ha seront traités avec du Suxon Betel et 4088 agriculteurs sont concernés par ces traitements
- Les programmes d'expérimentation :
  - Les programmes 2002 de lutte biologique contre le Borer de la Canne conduits par le CIRAD et la FDGDEC
  - Les programmes d'expérimentation variétale du CERF dans les Hauts et les Bas
  - Les programmes d'expérimentations herbicides (2001) et d'analyse de sol (2001 et 2002) dans le but d'une gestion raisonnée des intrants ;
  - Les programmes 2002 de meilleure gestion des ressources en eau avec le logiciel IRRICANNE par la Chambre d'agriculture et le CIRAD ;



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- l'appui aux planteurs
- Le programme 2002 de soutien aux organismes de travaux (actions et investissements) et au Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre ;
  - L'accompagnement en 2002 de la filière canne par le programme d'actions du Comité de pilotage Canne
  - Deux actions de communication vers les professionnels de la canne et du grand public
  - Les programmes 2001 d'appui aux groupements de planteurs ;

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	5.87
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	44%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	19%

Par rapport aux montants programmés en Comité, 56% des dépenses sont certifiées.  
78% des dépenses concernent des investissements dans les exploitations agricoles et 22% des dépenses d'encadrement de la filière canne.



## Mesure K3 Consolider les filières de diversification

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure cherche à contribuer à l'auto approvisionnement de la population et de l'économie locale en diversifiant les productions végétales et animales dans les conditions sanitaires satisfaisantes.

Elle vise aussi à stabiliser les exploitations agricoles par une meilleure productivité, à développer un courant régulier vers l'exportation et à valoriser les nouveaux potentiels de développement.

### Descriptif synthétique :

Le soutien aux actions d'investissement est lié :

- aux activités de production animale et végétale ;
- à l'augmentation de la productivité de l'ensemble des systèmes d'exploitation ;
- à l'incitation à l'organisation des filières.

### Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	6.64
Taux de FEOGA par rapport à 2002	29%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	59%
Nombre de dossiers soutenus	1265

- Cette mesure a permis de développer les filières de diversification suivantes :

Dans les filières végétales

- Les équipements en matériel d'irrigation (184 dossiers qui permettent l'irrigation de 457 ha supplémentaires)
- Le matériel agricole (527 dossiers)
- Les plantations de vergers (66 dossiers) ;
- Les programmes sectoriels fruits et légumes (10 dossiers)
- L'investissement horticole (91 dossiers) ;

Dans les filières animales

- La création de prairies dans les hauts et bas (188 dossiers) ;
- L'amélioration, la régénération et l'équipement des prairies dans les hauts (76 dossiers).

**A NOTER :** *Sur ce volet, il faut noter que le programme 2000 a été réajusté en CLS en 2002.*

- La création, aménagement et extension des bâtiments d'élevage (67 dossiers)
- Les raccordements électriques des exploitations agricoles (6 dossiers)
- Les chemins de desserte des bâtiments d'élevage (16 dossiers)

- Enfin pour soutenir ces filières, des programmes d'appui ont été programmés :

- Par la mise en œuvre des prophylaxies collectives ;
- Par les actions d'expérimentation de la FDGDEC ;
- Par les programmes d'actions menés par les organismes à vocation sectorielle, la Chambre d'agriculture (SUADER).



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Les actions concernées par les dérogations structurelles sur cette mesure sont les suivantes :

- Les équipements individuels d'irrigation Goutte à goutte : rattrapage des dossiers de financements 2001 pour un montant de 813 756€, ce qui représente 76 dossiers et 189 ha irrigués.
  - La rénovation des équipements obsolètes d'irrigation : rattrapage des dossiers de financements 2001 pour un montant de 149 577€, ce qui représente 15 dossiers et 38 ha irrigués
  - La création d'ateliers privés pour génisses laitières : Pas de programmation en 2002
  - La construction de box d'allaitement pour jeunes veaux femelles : Pas de programmation en 2002
  - Le Plan de Développement Laitier : Pas de programmation en 2002
  - Le Plan de Développement Naisseur : Pas de programmation en 2002
- Pour ces quatre derniers dossiers, il n'y a pas de programmation en 2002 mais le rattrapage est en cours, les dossiers de demande et procédures sont disponibles et les dossiers seront programmés pour le mois de mai 2003.
- La création, aménagement et extension des bâtiments d'élevage (Hors Plan de Développement Porcin) : Rattrapage des dossiers de financement 2001 et programmation des dossiers 2002 pour un montant de 2.5 M€, ce qui représente 61 dossiers

L'adoption tardive des dérogations structurelles, puis les difficultés rencontrées au niveau local sur la procédure de préfinancement ont retardé soit la mise en œuvre soit la programmation des actions dérogatoires. Le retard n'a pas pu être pas encore comblé en 2002 car les problèmes n'ont été solutionnés que fin Juin 2002.

Il est à noter que certaines actions ont pu être lancées sur le terrain car ces dernières sont préfinancées par les collectivités qui ont pris le risque durant cette période de transition afin de ne pas créer de rupture par rapport au PDR II et ainsi ne pas pénaliser les agriculteurs réunionnais.

**Eléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	5.83 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	27%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	11%

Par rapport aux montants programmés en Comité sur 2000-2002, 46% des dépenses sont certifiées.

86% des dépenses concernent des investissements directs ou indirects dans les exploitations agricoles et 14% des dépenses d'encadrement des filières de diversification.



---

## Mesure K4 Appui technique agricole

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Il s'agit dans cette mesure de :

- Favoriser et accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Pérenniser les exploitations en place et les créations d'activités nouvelles ;
- Favoriser le développement de l'agriculture dans un cadre multi-fonctionnel ;
- Promouvoir des pratiques préservant l'environnement.

### Descriptif synthétique :

Cette mesure soutient les actions d'appui technique aux agriculteurs dans un cadre régional coordonné.

### Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	1.94
Taux de FEOGA par rapport à 2002	136%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	112%
Nombre de dossiers	4

Sur cette mesure, ont été programmés :

- Le programme 2002 de la SAFER qui a pour objectif de permettre l'installation des agriculteurs, la création d'activités et l'amélioration des techniques. 12 postes sont financés dans ce cadre avec l'objectif d'installer 25 attributaires SAFER et encadrer 220 installations ;
- Les programmes de la Chambre d'agriculture conduits par le SUAD et l'EDE de 2000 à 2002. Ces programmes, avec une ressource humaine de 75 personnes, ont pour objet de :

	Indicateurs prévus en 2002
1) Suivre des agriculteurs dans le domaine végétal (arboriculture, maraîchage, canne et points verts)	13 800 agriculteurs sur 11 100 ha
2) Suivre des éleveurs	150 éleveurs bovins 35 éleveurs caprins, ovins et cervidés 130 éleveurs de porcs 20 éleveurs de lapins

Le niveau de programmation sur cette mesure est très satisfaisant et cette mesure est en légère sur-programmation sur la période 2000-2002.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	3.59 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	78%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	35%

Par rapport aux montants programmés en Comité entre 2000 et 2002, 70% des dépenses sont certifiées. Ce très bon niveau de dépenses s'explique par une remontée régulière des factures sur les programmes d'actions et quasiment tous les programmes 2000 et 2001 sont soldés ou en cours de solde. De plus, une partie des dépenses de l'année 2002 du SUAD a été prise en compte.



---

## Mesure K5

### Consolider la filière agro- alimentaire et bois

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Cette mesure permettra de créer des emplois dans le secteur agro-alimentaire et bois en apportant de la valeur ajoutée aux matières premières agricoles et forestières sur place ou importées.

#### Descriptif synthétique :

Les opérations financées concernent :

- la modernisation des centres de réception de la canne à sucre ;
- le financement des investissements relatifs aux installations de stockage, conditionnement et transformation de produits agricoles et forestiers ;
- le développement de la filière bois et la réalisation d'expérimentations de techniques de valorisation de sous produits ligneux.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé
Montant FEOGA en 2002	1.57
Taux de FEOGA par rapport à 2002	62%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	48%
Nombre de dossiers	5

Cinq dossiers sont aujourd'hui programmés :

- L'équipement pour l'amélioration de la productivité de l'usine de Bois Rouge par la SNC Sucrinvest en 2001 et 2002
- Les investissements de rénovation et de réorganisation des locaux de l'abattoir SEGMA SA par la SNC Réuni Loc 1.
- Les investissements de modernisation et de rationalisation des équipements de la SAS Royal Bourbon industrie par la SNC Goodlock 10 pour la production de produits agroalimentaires.
- L'aménagement et l'équipement de locaux de transformation de fruits de la SCEA Passiflore Orchidées

Le niveau de programmation reste encore très faible. Un projet important (plus de 3 M€ de FEOGA) - SNC Réunion investissement - a été agréé en début d'année 2003, et deux dossiers sont à l'instruction pour un montant de 2 M€ de FEOGA.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Le CNS de décembre a proposé, dans le cadre du règlement (CE) N° 1452/2001 du Conseil du 28 juin 2001 que les sociétés répondant à la définition d'une PME, essentielles pour la filière et ne pouvant pas bénéficier directement ou indirectement du dispositif de défiscalisation puissent bénéficier d'un taux de subvention de 70%. Aucun dossier en 2002 n'a été agréé dans ce cadre.

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	0.64 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	8%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	4%

Par rapport aux montants programmés en Comité entre 2000 et 2002, 16% des dépenses sont certifiées.

76% des dépenses concernent des investissements pour l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et 24%, le développement et l'amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture.

Sur ce type d'investissements, le démarrage des projets est plus long et la demande d'agrément fiscal rallonge automatiquement les délais. La remontée des dépenses est donc plus lente. Un retard important est donc constaté et devra être rattrapé rapidement.



---

**Mesure K6**  
**Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à augmenter les productions agricoles dans diverses filières et créer des productions à forte valeur ajoutée et améliorer la qualité des produits mis sur le marché local.

**Descriptif synthétique :**

Il s'agit donc de :

- favoriser la conduite de programmes d'expérimentation, généralement organisés autour de pôles de compétences homogènes, adaptés au milieu tropical et aux différents micro-climats de l'île ;
- de créer des pôles de compétences dans les domaines suivants : Agro-alimentaire, agriculture durable et protection des plantes.

**Eléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Indicateurs clés pour la mesure	Programmé
Montant FEOGA en 2002	3.85 M€
Taux de FEOGA par rapport à 2002	161%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	79%
Taux de FEOGA par rapport au programme 2000-2006	22%
Nombre de dossiers	10
Nombre total de personnes impliquées dans la mise en oeuvre de projets expérimentaux	229 dont 150 sur les programmes 2001
Nombre d'actions menées	75 dont 49 sur les programmes 2001

Cette mesure a permis de soutenir :

- les programmes d'expérimentation du centre technique sur l'expérimentation légumière, fruitière et horticole de l'ARMEFLHOR de 2001 et 2002;
- le programme 2002 du centre d'expérimentation de l'antenne 4 d'irrigation
- le programme de recherche expérimental du CIRAD de 2001;
- les programmes d'expérimentation du Pôle de Protection des Plantes dans le sud de l'île par le CIRAD (de 2001 et 2002) et la FDGDEC (2002).

Le niveau de programmation est satisfaisant et les 100% de programmation sont aujourd'hui presque atteints, les programmes de recherche expérimental 2002 du CIRAD ayant été agréés en Comité de programmation en février 2003.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	3.34M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	44%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	19%

Par rapport aux montants programmés en Comité entre 2000 et 2002, 55% des dépenses sont certifiées.

Ce niveau de dépenses est moyen mais devrait très vite augmenter. Les contrôle de service fait sont en cours et les actions effectivement réalisées.



---

## Mesure K7

### Développer une agriculture durable

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :**

Cette mesure vise à :

- réduire l'impact sur l'environnement des productions animales, notamment hors sol par une meilleure gestion des déchets agricoles et des installations qui y sont liées ;
- de développer une agriculture durable s'appuyant sur des actions menées dans des domaines tels que l'agriculture biologique, l'agroforesterie ou la valorisation des déchets verts et des plantes insecticides ou fongicides.

#### **Descriptif synthétique :**

Ceci sera permis par les actions suivantes :

- la réalisation d'un ensemble d'investissement en matière de collecte et de traitement de déchets carnés ;
- la maîtrise des effluents d'élevage ;
- des actions de valorisation agricole des déchets issus des activités d'élevage ;
- de mise en œuvre d'action d'agriculture durable.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Programmé</i>
Montant FEOGA	0.24
Taux de programmation FEOGA par rapport à 2002	26%
Taux de FEOGA programme de 2000 à 2002 par rapport au montant prévu sur cette période	18%
Nombre de projets soutenus	8

Les opérations programmées sur cette mesure sont les suivantes :

- Les premiers investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage ont été programmés. 3 exploitations agricoles sont concernées et ceci permettra d'augmenter la capacité de stockage des exploitations.
- des projets relatifs à la mise en place des programmes « agriculture durable » :
  - Sur le développement de la filière « pitahaya » (programme 2002)
  - Sur le développement de la filière « agriculture biologique » par le CIVAM
  - Sur le développement d'un programme de développement de l'agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement par l'association FARRE 974 (programme 2002).
  - Sur la relance de la filière café « bourbon pointu » par le CIRAD
  - Sur des essais de compostage de fumier à base de paille de canne par l'UAFP



**Mise en œuvre des dérogations structurelles dans le cadre de cette mesure**

Deux types d'actions sont concernés par les dérogations structurelles :

- Les investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage
- Le financement de projets d'investissement relatifs à l'agriculture durable

Trois investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage ont été financés en 2002.

Dans le cadre de l'agriculture durable, il n'y a pour l'instant que des expérimentations menées qui si elles aboutissent, pourront ensuite être développées sur le terrain. En effet, des programmes d'étude, de mise en place et de structuration de filières sont programmées, ce qui devrait inciter les agriculteurs à se lancer dans des investissements prochainement.

**Éléments pris en compte dans la déclaration de dépenses 2002**

<i>Indicateurs clé pour la mesure</i>	<i>Dépenses certifiées</i>
Montant FEOGA	0.14 M€
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	4%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	2%

Sur cette mesure, 24% du montant programmé entre 2000 et 2002 est certifié ; il n'y a que les dépenses d'un seul dossier qui ont été certifiées, dossier relatif à la mise en place de la Mission de Valorisation Agricole des Déchets par la Chambre d'agriculture. Les autres dépenses sont en cours de certification. Mais ce retard devrait être rapidement résorbé au cours de l'année 2003.



## 2.2.4 Avancement par axes et mesures IFOP

### Rappel des caractéristiques de l'IFOP dans le DOCUP

Dans un contexte de chômage important et de recherche de diversification économique, les partenaires locaux ont identifié la pêche et l'aquaculture comme étant des secteurs potentiellement susceptibles de maintenir la croissance économique. En effet, à l'inverse du contexte de crise que connaît ce secteur en Europe continentale, les possibilités de croissance du secteur pêche à la Réunion sont réelles et doivent être encouragées.

Le sous-axe IFOP (sous-axe F Développement de la filière pêche et de l'aquaculture) comporte des actions en parfaite cohérence avec l'esprit de la politique commune de la pêche, notamment celles concernant la gestion halieutique rationnelle et la conservation de la nature en milieu marin. Parallèlement à une mesure spécifiquement aquacole, les mesures consacrées à une meilleure gestion de la ressource associent l'objectif d'optimisation des capacités de capture à celui du développement durable.

Les actions de valorisation de la production sont en outre en parfaite conformité avec les orientations de la Commission qui privilégient la conduite d'actions d'intérêt collectif.

L'année 2002, aura été une année charnière dans la mise en œuvre du programme avec trois points importants qui méritent d'être soulignés:

- 1) — les régimes d'aides : les régimes d'aides relatifs à toutes les mesures cofinancées par l'IFOP dans le cadre du DOCUP Réunion ont été approuvés dans le courant de l'année 2002 à l'issue d'une longue procédure d'instruction et de questions-réponses : le régime N80/2002 « aides des régions et des départements au secteur de la pêche et de l'aquaculture pour les opérations cofinancées par l'IFOP » a été approuvé le 19.3.2002 et le régime N839/A/2001 « aides de l'Etat au même secteur » a été approuvé le 24.6.2002. Compte tenu de cet agrément tardif, la Commission a décidé que le délai de deux ans, pour les engagements relatifs à ces régimes qui couvrent la totalité des mesures cofinancées par l'IFOP et concernant les annuités 2000, 2001 et 2002, viendra à échéance le 31 décembre 2004.
- 2) — le préfinancement : à l'instar des démarches engagées pour le FEOGA, une saisine des administrations centrales concernées et plusieurs relances ont été réalisées afin de concrétiser sur le plan administratif et financier ce dispositif qui a permis de pallier les nombreuses difficultés de démarrage du programme. Au 31 Décembre 2002, aucun accord formel des administrations centrales n'était intervenu.
- 3) — la réforme de la PCP : Il s'agit du dossier le plus important qui a abouti à une réforme décidée par le Conseil en Décembre 2002, réforme qui ne prévoit pas de dispositions spécifiques pour les RUP même et qui pourrait à terme, si les revendications de la Réunion n'étaient pas prises en compte marquer l'arrêt du développement de la filière pêche et de l'aquaculture à la Réunion.

## PROGRAMMÉ IFOP

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	3,30	208%	6,844	208%		
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques	0,15	23%	0,036	23%		
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006	0,00	#DIV/0!	2,442	#DIV/0!		
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006	0,46	0%	0,000	0%		
Mesure F4	Equipement des ports de pêche	0,21	9%	0,018	9%		
Mesure F5	Transformation et commercialisation	0,32	649%	2,102	649%		
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés	0,22	0%	0,000	0%		
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.	1,15	133%	1,527	133%		
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mai	0,79	91%	0,720	91%		

DEPENSES PUBLIQUES PREUVES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %	DEPENSES UE PREUVES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
						ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
2,29	4,265	187%	1,51	3,019	200%	0,712	0,534	0,000	2,579
0,15	0,036	23%	0,11	0,025	23%	0,000	0,011	0,000	0,000
0,00	1,196	#DIV/0!	0,00	0,379	#DIV/0!	0,067	0,149	0,000	1,247
0,18	0,000	0%	0,16		0%				
0,16	0,018	11%	0,08	0,013	16%	0,000	0,004	0,000	0,000
0,17	1,129	664%	0,09	0,601	707%	0,528	0,000	0,000	0,973
0,17	0,000	0%	0,09	0,000	0%	0,000	0,000	0,000	0,000
0,99	1,347	137%	0,76	1,041	136%	0,110	0,196	0,000	0,180
0,46	0,540	116%	0,23	0,360	158%	0,007	0,173	0,000	0,180

Situation indicative

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL ENGAGÉ COMM. %	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	36,85	29%	10,655	29%		
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques	1,52	24%	0,367	24%		
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006	3,66	74%	2,708	74%		
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006	13,56	0%	0,000	0%		
Mesure F4	Equipement des ports de pêche	1,67	1%	0,018	1%		
Mesure F5	Transformation et commercialisation	2,59	125%	3,247	125%		
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés	1,60	11%	0,178	11%		
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.	8,39	41%	3,418	41%		
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mai	3,86	19%	0,720	19%		

DEPENSES PUBLIQUES PREUVES	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES PUBLIQUES ENGAGÉES COMM. %	DEPENSES UE PREUVES	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. Montant	DEPENSES UE ENGAGÉES COMM. %	FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
						ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
21,73	6,997	32%	15,59	4,96	32%	1,02	0,95	0,06	3,66
1,52	0,367	24%	1,07	0,24	23%	0,00	0,13	0,00	0,00
1,46	1,302	89%	1,24	1,07	86%	0,08	0,15	0,00	1,41
5,42	0,000	0%	4,61		0%				
1,26	0,018	1%	0,67	0,01	2%	0,00	0,00	0,00	0,00
1,36	1,701	126%	0,68	0,89	131%	0,81	0,00	0,00	1,55
1,27	0,158	12%	0,64	0,08	13%	0,00	0,02	0,06	0,02
7,17	2,911	41%	5,57	2,31	42%	0,11	0,48	0,00	0,51
2,27	0,540	24%	1,12	0,36	32%	0,01	0,17	0,00	0,18

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Analyse synthétique de l'année 2002**

Indicateurs clés pour l'IFOP:

Date d'engagement par l'UE de la tranche annuelle 2002	30 avril 2002
Montant d'IFOP versé par l'UE à l'Etat Membre en 2002	0,076 M€
Montant d'IFOP reçu à La Réunion en 2002	0
Montant d'IFOP certifié par La Réunion et déclaré recevable par l'UE en 2002	0,076 M€
Montant d'IFOP programmé en 2002	3,019 M€
Taux d'IFOP programmé par rapport à l'IFOP prévu en 2002	200,1 %
Taux d'IFOP programmé par rapport au prévu au programme	19,4%
Nombre de navires programmés (POP IV)	11
Nombre de projets programmés (hors navires aidés)	18

Pour pallier l'agrément tardif des régimes d'aides, deux moyens ont été utilisés pour pouvoir tout de même poursuivre les actions et ne pas pénaliser une partie de la filière :

- le préfinancement des actions par les collectivités locales, notamment le Conseil Général pour les aides à la flottille
- la pré-programmation de projets d'investissements dans le cadre des mesures concernées par les régimes d'aides sous réserve d'adoption de ces derniers.



---

## Mesure F1

### Protection et développement des ressources aquatiques

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP):

Il s'agit de protéger, gérer et générer la ressource afin de favoriser le développement de la pêche côtière et l'évolution de cette pêche vers un mode économique garantissant l'équilibre d'entreprises le plus souvent familiales.

#### Descriptif synthétique :

Deux orientations sont prévues au titre de cette mesure :

- Installation, modernisation et expérimentation d'éléments fixes ou mobiles destinés à protéger et développer la ressource,
- Suivi de ces opérations.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	0,025 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002	23,3 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	2,3 %
Nombre de projets programmés	1

L'opération programmée au titre de l'année 2002 concerne le remplacement d'une dizaine de dispositifs de concentration de poissons (D.C.P.) qui ont été détruits sur la côte Nord-Ouest de l'île suite au cyclone DINA.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



---

## Mesure F2

### Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Consolider, moderniser et développer à La Réunion une flottille performante capable d'exploiter de façon durable les ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins.

#### Descriptif synthétique :

La mesure vise la construction, la modernisation, le renouvellement, l'adaptation et l'équipement des navires de pêche dans le respect des objectifs en matière d'encadrement des flottilles.

En termes de construction, dans l'attente des négociations sur la réforme de la PCP, les financements et les indicateurs ne concernent que le POP IV dont le terme a été repoussé jusqu'en juin de l'année 2002.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	0,979 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002 (crédits F3)	631%
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	78,7 %
Nombre de navires programmés (POP IV)	11

Faisant suite à la modification du taux d'intervention des fonds publics qui a été portée à 50% pour les navires de moins de 12 m, 46 dossiers ont fait l'objet d'une réactualisation de leur plan de financement.

Par ailleurs, 8 navires ont fait l'objet d'équipements, notamment de remotorisation.

Enfin, 3 navires de plus de 12 m et 8 navires de moins de 12 m ont fait l'objet d'une aide à la construction.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



---

**Mesure F3**  
**Autre mesure liée à la flotte 2002 - 2006**

---

**Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Consolider et développer à La Réunion une flottille performante capable d'exploiter de façon durable les ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins.

**Descriptif synthétique :**

Les objectifs sont identiques à ceux de la mesure F2 s'agissant d'une réserve de crédits pour la poursuite éventuelle des aides à la flottille à l'issue du POP IV.

**Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2002 au titre de la présente mesure puisqu'il s'agit de la poursuite de la mesure F2 après le POP IV.



---

## Mesure F4 Équipement des ports de pêche

---

### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Il s'agit de favoriser les activités de pêche par l'équipement des ports de pêche.

### Descriptif synthétique :

Trois types d'intervention sont prévus :

- Équipement de manutention, de stationnement, d'avitaillement des navires, de déchargement et de stockage des produits.
- Acquisition et installation de pontons, grues, treuils.
- Équipement d'intérêt collectif de fourniture en carburant, eau, glace, stockage, ...

### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	0,013 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002	16 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	2 %
Nombre de projets programmés	1

Le projet soutenu a concerné l'équipement d'un abri de pêche et d'une cale de mise à l'eau à La Possession, afin de rendre ces équipements fonctionnels.

### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



---

## Mesure F5

### Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

---

#### Objectif de la mesure (rappel DOCUP) :

Il s'agit de favoriser les activités de pêche et d'aquaculture par l'équipement ad hoc pour la transformation des produits et leur première commercialisation.

#### Descriptif synthétique :

Plusieurs modes d'intervention sont prévus :

- Soutien aux investissements permettant l'amélioration de la qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture : conditionnement, réfrigération, nettoyage, manipulation, unités de transformation, mise aux normes des ateliers de vente et de transformation, conditionnement, expédition, ...
- Soutien à l'acquisition d'équipements normalisés par les professionnels ;
- Équipements nécessaires à la transformation et à la commercialisation.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	0,601 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002	708,9 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000-2006	88,6 %
Nombre de projets programmés	6

Suite à l'augmentation du taux d'intervention des fonds publics, dans le cadre de la prise en compte des entreprises à dimension économique réduite, plusieurs dossiers ont fait l'objet d'une réactualisation de leur plan de financement.

Par ailleurs, 6 projets ont concerné l'acquisition de divers équipements permettant l'amélioration de la qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Il faut en outre noter le niveau élevé d'avancement de cette sous-mesure qui devra vraisemblablement être abondée lors de la révision à mi-parcours du programme. Ce phénomène dénote le niveau de structuration croissant de la pêche et de l'aquaculture à la Réunion.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



---

## **Mesure F6**

### **Promotion des produits et recherche de nouveaux débouchés**

---

#### **Objectif de la mesure (rappel DOCUP):**

Deux objectifs principaux sont poursuivis à travers cette mesure :

- Mieux faire connaître les produits de la pêche et de l'aquaculture;
- Positionner les produits de la pêche et de l'aquaculture et le savoir faire réunionnais sur le marché local et à l'export.

#### **Descriptif synthétique :**

Les actions soutenues s'articulent autour de quatre axes :

- Soutien des démarches de la profession en matière de qualité et de fraîcheur;
- Campagnes de promotion et d'éducation des consommateurs et acheteurs;
- Actions liées au positionnement des produits;
- Actions liées au développement de la qualité.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Pas d'opérations programmées au 31 décembre 2002 au titre de la présente mesure



---

## **Mesure F7**

### **Actions innovatrices, Assistance Technique et actions mises en œuvre par les professionnels**

---

#### **Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :**

En matière de pêche et d'aquaculture, les actions de cette mesure visent :

- la meilleure connaissance du milieu et de la ressource ;
- la maîtrise de nouvelles techniques et technologies et le soutien à l'innovation technologique ;
- l'accompagnement de la profession dans sa structuration et son développement ;
- l'assistance technique pour la mise en œuvre du programme.

#### **Descriptif synthétique :**

Parmi les principales actions soutenues, on trouve :

- la collecte et l'analyse des données statistiques ;
- l'évaluation de l'impact de la pêche et de l'aquaculture sur l'environnement et la ressource ;
- la diversification et amélioration des techniques et diversification des zones de pêche ;
- des actions collectives de services tels des appuis techniques, des formations-actions, des missions et études ;
- la mise en place des actions collectives d'information et de sensibilisation aux outils existants ou la création des centres de gestion pour les pêcheurs ou des structures collectives d'avitaillement, de régulation du marché et de distribution des produits...;
- l'aide à la profession par de l'assistance diverse telle que du conseil juridique, l'aide au démarrage de structures collectives, l'ingénierie financière...;
- la mise en place de projets pilotes et d'actions innovatrices.

#### **Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :**

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	1,041 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002	136,4 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	18,7 %
Nombre de projets soutenus	9

Les projets soutenus au titre de l'année 2002 concernent:

\* l'aide aux programmes d'actions de différentes structures collectives oeuvrant en matière de pêche et d'aquaculture.

\* le soutien à différentes études :

- Programme de recherche sur la sécurité alimentaire des produits de la pêche.
- Étude visant à doter les pêcheries réunionnaises d'outils collectifs d'avitaillements
- Etude de faisabilité d'une pêche complémentaire réunionnaise sous DCP dérivants

Enfin, il convient de citer l'aide concernant les opérations d'analyses toxicologiques liées au risque ciguatérique.

#### **Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :**

Un montant de 0,076 M€ d'IFOP a été déclaré à la Commission en 2002 au titre de cette mesure et correspond à un projet pilote industriel d'élevage en cages.



---

## Mesure F8

### Mieux exploiter et valoriser le potentiel de la production aquacole locale

---

#### Objectifs de la mesure (rappel DOCUP) :

Trois objectifs principaux sont visés à travers cette mesure :

- Encourager les investissements aquacoles, y compris ceux innovants ;
- Conforter l'appareil productif existant ;
- Encourager la mise en commun de moyens pour professionnaliser la filière.

#### Descriptif synthétique :

Trois types d'actions sont soutenus :

- Dispositifs adaptés d'aide au conseil et à l'investissement ;
- Poursuite de l'installation de petits producteurs dans les Hauts ;
- Création d'un outil commun de première mise en marché.

#### Éléments de programmation pour l'année civile 2002 :

Indicateurs clés pour la mesure :	Programmé en 2002
Montant IFOP en 2002	0,360 M€
Taux d'IFOP par rapport à 2002	157,5 %
Taux d'IFOP par rapport au programme 2000 -2006	32,2 %
Nombre de projets soutenus	1

Faisant suite à l'augmentation du taux d'intervention de l'IFOP, dans le cadre de la prise en compte des entreprises à dimension économique réduite, divers dossiers ont été révisés et ont fait l'objet d'une réactualisation de leur plan de financement.

A été soutenue au titre de l'année 2002 la création d'une unité aquacole à terre.

#### Éléments pris en compte dans une déclaration de dépenses en 2002 :

Pas de déclaration de dépenses présentée à la Commission en 2002, au titre de cette mesure



### 3. Exécution financière

#### 3.1 Exécution financière du FEDER

Au titre du rapport annuel 2001, aucune déclaration de dépenses n'avait été faite à la Commission. Cette situation ne traduisait pas bien entendu le niveau d'avancement réel des différentes opérations concernées mais le choix de donner la priorité à la clôture des programmes 94-99, à la programmation des dossiers en cours d'instruction et à l'accélération du conventionnement des dossiers déjà programmés.

Ce choix n'a été possible qu'en raison de la stratégie financière retenue dans la construction du DOCUP, stratégie qui permettait « mathématiquement » d'éviter un dégageant d'office FEDER fin 2002.

La première certification de dépenses FEDER a donc été transmise à la Commission en Mars 2002.

La seule déclaration de dépenses, réalisée en mars 2002, visait ainsi à éviter le remboursement de l'acompte de 7% versé par la Commission en début de programme et cette déclaration n'a pris en compte que 4 dossiers relevant des mesures A4 « Accompagnement et développement du tourisme et de la culture » et C3 « Equipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement ».

Au 31 Décembre 2002, le niveau des dépenses certifiées déclarées à la Commission est donc logiquement très faible et ne reflète pas l'avancement effectif des opérations programmées.

Indicateurs clé FEDER	Dépenses déclarées au 31/12/2002
Montant FEDER déclaré	1,23 Meuros
Taux de certification par rapport à 2000-2006	0,1 %

#### *Acheminement des crédits*

Total des fonds en région au	31/12/02	18 001 662,16	Versé / Fonds en Région
Total versé aux bénéficiaires au	31/12/02	17 902 364,49	99%

Réf. Déclaration	Montant FS déclaré	Montant FS dû par UE	Montant remboursé par UE Date	Montant arrivé Réunion Date
Acompte 7% Auto			52 013 430,00 15/12/2000 et 27/02/2001	16 769 391,90 mars-01
Déclaration 1 15/03/02	1 232 270,26	1 232 270,26	1 232 270,26 3/05/02	1 232 270,26 14/06/02

L'acheminement des crédits est marqué par trois faits au 31 décembre 2002 :

- la quasi-totalité des crédits disponibles a été versée aux bénéficiaires,
- la rapidité d'arrivée des crédits à La Réunion,
- le fort décalage entre crédits remboursés par la Commission Européenne et les montants versés à La Réunion. Ce décalage était lié aux modalités de gestion du FEDER et, avec la mise en place des fonds de concours locaux en 2003, la situation a été régularisée.

DEPENSES FEDER DECLAREES

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES COMM. %		DEPENSES UE DÉCLARÉES COMM. %		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONALUX		FONDS PRIVÉS	
AXE	MESURE	COUT TOTAL PREVU	COUT TOTAL DÉCLARÉ COMM. %	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>	<b>53,08</b>	<b>1,73</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>22,33</b>	<b>0,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>
Mesure A1	Développement créateur d'emplois durables										
	Ingénierie financière	4,07	0,00	0%	0%	2,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A2	Investissement matériel	12,36	0,00	0%	0%	2,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A3	Zones d'activités	8,88	0,00	0%	0%	2,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A4	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture	7,07	1,73	25%	19%	2,85	0,58	0,00	0,39	0,00	0,76
Mesure A5	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance	11,83	0,00	0%	0%	7,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A6	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE	3,09	0,00	0%	0%	1,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A7	Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté	0,85	0,00	0%	0%	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A8	Assistance technique	2,44	0,00	0%	0%	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise	2,49	0,00	0%	0%	1,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe B</b>	<b>FEDER</b>	<b>47,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>26,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure B1	Transports en commun	0,49	0,00	0%	0%	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B2	Infrastructures routières et réseaux liés	43,14	0,00	0%	0%	23,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améliora' services associés	3,62	0,00	0%	0%	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe C</b>	<b>FEDER</b>	<b>39,80</b>	<b>1,08</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>23,24</b>	<b>0,65</b>	<b>0,22</b>	<b>0,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure C1	Mobilisation et gestion des ressources en eau	15,01	0,00	0%	0%	8,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C2	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation	1,10	0,00	0%	0%	0,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C3	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement	7,30	1,08	15%	15%	4,38	0,65	0,22	0,22	0,00	0,00
Mesure C4	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air	9,67	0,00	0%	0%	6,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels	6,73	0,00	0%	0%	3,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe D</b>	<b>FEDER</b>	<b>53,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>31,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure D1	Collèges et lycées	37,10	0,00	0%	0%	22,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D2	Université	7,90	0,00	0%	0%	4,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle	8,17	0,00	0%	0%	4,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Axe E</b>	<b>FEDER</b>	<b>15,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>6,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Mesure E1	Aéroports	2,66	0,00	0%	0%	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E2	Port	6,98	0,00	0%	0%	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E3	Export	5,21	0,00	0%	0%	1,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E4	Coopération	0,57	0,00	0%	0%	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOUS AXES FEDER</b>		<b>208,70</b>	<b>2,81</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>109,62</b>	<b>1,23</b>	<b>0,22</b>	<b>0,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>

Situation indicative

DEPENSES FEDER DECLAREES

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL		COUT TOTAL		DEPENSES PUBLIQUES		DEPENSES UE		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES	
6.59957				DECLARE COMM.		PREVU		DECLAREES COMM.		DECLAREES COMM.		ETAT			AUTRES PUB.	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.		
<b>Axe A</b>	<b>FEDER</b>	<b>490,90</b>	<b>0%</b>	<b>1,73</b>	<b>0%</b>	<b>326,72</b>	<b>0%</b>	<b>0,97</b>	<b>0%</b>	<b>191,09</b>	<b>0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>	<b>0,00</b>
Mesure A1	Développement créateur d'emplois durables	37,76	0%	0,00	0%	36,54	0%	0,00	0%	21,92	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A2	Ingénierie financière	126,90	0%	0,00	0%	43,06	0%	0,00	0%	25,40	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A3	Investissement matériel	87,80	0%	0,00	0%	43,90	0%	0,00	0%	26,34	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A4	Zones d'activités	95,22	2%	1,73	2%	73,72	1%	0,97	1%	38,37	2%	0,00	0,39	0,00	0,76	0,00
Mesure A5	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture	57,63	0%	0,00	0%	57,63	0%	0,00	0%	34,58	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A6	Soutien aménagements liés au tourisme aux ports pêche et plaisance	32,83	0%	0,00	0%	22,90	0%	0,00	0%	13,74	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A7	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE	9,13	0%	0,00	0%	9,13	0%	0,00	0%	5,24	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A8	Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE	10,66	0%	0,00	0%	10,66	0%	0,00	0%	7,99	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A9	Assistance technique	32,98	0%	0,00	0%	29,19	0%	0,00	0%	17,51	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure A9	Intégration des TIC dans la société réunionnaise	323,04	0%	0,00	0%	322,53	0%	0,00	0%	180,05	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B1	FEDER AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE	73,16	0%	0,00	0%	73,16	0%	0,00	0%	40,24	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B2	Transports en commun	197,29	0%	0,00	0%	197,29	0%	0,00	0%	108,88	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B3	Infrastructures routières et réseaux liés	52,59	0%	0,00	0%	52,07	0%	0,00	0%	30,93	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure B3	Structuration, aménagement villes et bourgs et améliora° services associés	326,86	0%	1,08	0%	319,05	0%	1,08	0%	191,42	0%	0,22	0,22	0,00	0,00	0,00
Mesure C1	FEDER GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET ...	65,89	0%	0,00	0%	65,89	0%	0,00	0%	36,32	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C2	Mobilisation et gestion des ressources en eau	14,06	0%	0,00	0%	14,06	0%	0,00	0%	8,43	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C3	Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à se préservation	97,55	1%	1,08	1%	97,55	1%	1,08	1%	58,53	1%	0,22	0,22	0,00	0,00	0,00
Mesure C4	Equipements structurants eau potable, eaux usées et assainissement	88,17	0%	0,00	0%	80,36	0%	0,00	0%	53,44	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C5	Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air	61,19	0%	0,00	0%	61,19	0%	0,00	0%	34,70	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure C5	Prévention et protection contre les risques naturels	206,78	0%	0,00	0%	206,78	0%	0,00	0%	124,07	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D1	FEDER INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION	147,01	0%	0,00	0%	147,01	0%	0,00	0%	88,21	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D2	Collèges et lycées	33,13	0%	0,00	0%	33,13	0%	0,00	0%	19,88	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D3	Université	26,64	0%	0,00	0%	26,64	0%	0,00	0%	15,98	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure D3	Pôles d'excellence de la formation professionnelle	141,89	0%	0,00	0%	116,15	0%	0,00	0%	56,41	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E1	FEDER OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	57,12	0%	0,00	0%	57,12	0%	0,00	0%	24,33	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E2	Aéroports	56,35	0%	0,00	0%	56,35	0%	0,00	0%	18,86	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E3	Port	6,21	0%	0,00	0%	6,21	0%	0,00	0%	4,35	0%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesure E4	Export	1489,46	0%	2,81	0%	1291,23	0%	2,05	0%	743,05	0%	0,22	0,61	0,00	0,76	0,00
Mesure E4	Coopération															
<b>TOUS AXES FEDER</b>		<b>1489,46</b>	<b>0%</b>	<b>2,81</b>	<b>0%</b>	<b>1291,23</b>	<b>0%</b>	<b>2,05</b>	<b>0%</b>	<b>743,05</b>	<b>0%</b>	<b>0,22</b>	<b>0,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,76</b>	<b>0,00</b>

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Sur la base de la déclaration de dépenses effectuée en 2002, la répartition par domaine type d'intervention est la suivante :

	Mesures		Domaines d'intervention UE	Pourcentage par domaine
<b>A4</b>	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture	<b>171</b>	Investissement matériel	33 %
		<b>172</b>	Investissement immatériel	67 %
<b>C3</b>	Equipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement	<b>344</b>	Eau potable (captation, distribution, traitement)	62 %
		<b>345</b>	Eaux usées, épuration	38 %

Pour information, fin décembre 2002, le montant FEDER certifié dans PRESAGE (mais non déclaré) s'élevait à 27,5 millions d'euros, sans effort particulier pour « remonter » les dépenses. En 2003, le décalage dépenses déclarées / dépenses certifiées dans PRESAGE / réalisation des actions s'atténuera avec la fin des opérations de clôture du PDR II et la perspective du dégagement d'office.



## 3.2 Exécution financière du FSE

### Déclaration de dépenses en 2002 & acheminement des crédits

Trois déclarations de dépenses ont été réalisées en 2002 :

- en février 2002 pour un montant cumulé de dépenses totales de 81 753 237,26 euros
- en juin 2002 pour un montant cumulé de dépenses totales de 85 862 205,74 euros
- en octobre 2002 pour un montant cumulé de dépenses totales de 154 055 289,52 euros

Il est intéressant de noter l'importance de la déclaration de dépenses du mois d'octobre, lequel devrait en partie s'atténuer dans les années à venir. En effet, ce pic est dû au mode de déclaration de dépenses, certains des partenaires attendant la clôture et la certification des comptes des bénéficiaires (généralement en juin) avant de déclarer les dépenses subventionnées. Avec le passage en marché public d'une large partie du programme de formation, les dépenses pourront être déclarées de façon plus progressive.

Total des fonds en région au	31/12/02	96 773 506,48	Versé / Fonds en Région
Total versé aux bénéficiaires au	31/12/02	75 218 079,35	78%

Réf. Déclaration	Montant FS déclaré	Montant FS dû par UE	Montant remboursé par UE Date	Montant arrivé Réunion Date
Acompte 7% Auto			32 000 710,11 25/12/00	32 000 710,11 4/12/00, 6/4/01, 15/5/01
Déclaration 1 24/05/01	20 831 637,00	20 831 637,00	20 831 637,00 14/08/01	20 831 637,00 11/09/01
Déclaration 2 30/10/01	46 236 593,72	25 404 956,72	25 404 956,72 18/12/01	25 404 956,72 25/03/02
Déclaration 3 8/02/02	56 137 345,06	9 900 751,34	9 608 979,65 5/06/02	9 608 979,65 3/09/02
Déclaration 4 6/06/02	59 385 298,27	3 247 953,21	3 309 720,59 5/08/02	3 309 720,59 8/10/02
Déclaration 5 24/10/02	107 327 816,91	47 942 518,64	47 921 595,46 10/01/03	47 921 595,46 27/02/03

Concernant l'acheminement des crédits, deux principaux points peuvent être notés :

- le versement aux bénéficiaires de près de 80% des crédits reçus,
- une avance de crédits communautaires par le Ministère des Affaires Sociales reçue au deuxième semestre d'année 2002 afin de financer les « avances pérennes » aux organismes intermédiaires. Courant 2003, avec la mise en place des fonds de concours, la situation a été rééquilibrée (montants remboursés par l'UE égaux aux montants arrivés en région).

### Approche par domaine

Le règlement (CE) n°1262/1999 du Parlement et du Conseil du 21 juin 1999 relatif au Fonds Social Européen précise dans son article 2 le champ du fonds dans cinq domaines politiques :

- Domaine 1 : Développement et promotion des politiques actives du marché du travail,
- Domaine 2 : Promotion de l'égalité des chances pour tous dans l'accès au marché du travail,

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DECLARE	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Axe G</b>	<b>FSE</b>	<b>16,65</b>	<b>86%</b>	<b>14,30</b>	<b>86%</b>		
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	4,28	87%	3,74	87%		
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	9,40	84%	7,89	84%		
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	2,97	90%	2,67	90%		
<b>Axe H</b>	<b>FSE</b>	<b>56,16</b>	<b>118%</b>	<b>66,09</b>	<b>118%</b>		
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	10,61	120%	12,71	120%		
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	1,07	4%	0,04	4%		
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	4,00	110%	4,39	110%		
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	3,61	78%	2,82	78%		
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	9,51	86%	8,22	86%		
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	8,54	140%	11,96	140%		
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	12,15	130%	15,81	130%		
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	6,68	152%	10,14	152%		
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>6,53</b>	<b>76%</b>	<b>4,96</b>	<b>76%</b>		
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	1,46	49%	0,72	49%		
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	3,31	45%	1,48	45%		
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	1,46	187%	2,72	187%		
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,12	31%	0,04	31%		
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0,18	0%	0,00	0%		
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>79,34</b>	<b>108%</b>	<b>85,35</b>	<b>108%</b>		

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVÉS
	Montant	%		Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
<b>16,65</b>	<b>14,30</b>	<b>86%</b>	<b>14,15</b>	<b>9,862</b>	<b>70%</b>	<b>0,41</b>	<b>3,65</b>	<b>0,38</b>	<b>0,00</b>
4,28	3,74	87%	3,64	2,62	72%	0,00	1,12	0,00	0,00
9,40	7,89	84%	7,99	5,48	69%	0,02	2,39	0,00	0,00
2,97	2,67	90%	2,52	1,77	70%	0,39	0,13	0,38	0,00
<b>54,70</b>	<b>65,25</b>	<b>119%</b>	<b>46,24</b>	<b>47,746</b>	<b>103%</b>	<b>3,35</b>	<b>13,71</b>	<b>0,45</b>	<b>0,84</b>
10,61	12,71	120%	9,02	9,22	102%	1,53	1,95	0,00	0,00
1,07	0,04	4%	0,91	0,02	2%	0,02	0,00	0,00	0,00
3,93	4,39	112%	3,28	3,02	92%	0,35	1,02	0,00	0,00
2,22	1,98	89%	1,69	1,42	84%	0,19	0,05	0,32	0,84
9,51	8,22	86%	8,08	5,75	71%	0,00	2,47	0,00	0,00
8,54	11,96	140%	7,26	8,37	115%	0,00	3,59	0,00	0,00
12,15	15,81	130%	10,33	11,06	107%	0,00	4,63	0,12	0,00
6,68	10,14	152%	5,68	8,87	156%	1,25	0,00	0,01	0,00
<b>6,53</b>	<b>4,96</b>	<b>76%</b>	<b>5,55</b>	<b>3,483</b>	<b>63%</b>	<b>0,475</b>	<b>0,82</b>	<b>0,179</b>	<b>0,000</b>
1,46	0,72	49%	1,24	0,51	41%	0,09	0,00	0,13	0,00
3,31	1,48	45%	2,81	1,04	37%	0,15	0,26	0,03	0,00
1,46	2,72	187%	1,24	1,91	154%	0,24	0,56	0,02	0,00
0,12	0,04	31%	0,10	0,03	27%	0,00	0,01	0,00	0,00
0,18	0,00	0%	0,16	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>77,88</b>	<b>84,51</b>	<b>109%</b>	<b>65,94</b>	<b>61,09</b>	<b>93%</b>	<b>4,23</b>	<b>18,17</b>	<b>1,01</b>	<b>0,84</b>

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02) MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU	COUT TOTAL DECLARE	%
AXE	MESURE	Montant	Montant	
<b>Axe G</b>	<b>FSE INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>	<b>131,57</b>	<b>24,99</b>	<b>19%</b>
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité	33,88	5,50	16%
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours	74,48	14,37	19%
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion	23,21	5,12	22%
<b>Axe H</b>	<b>FSE FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA</b>	<b>446,01</b>	<b>122,71</b>	<b>28%</b>
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle	85,58	25,52	30%
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances	8,62	0,21	2%
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives	31,52	5,52	18%
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises	24,19	3,85	16%
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles	77,18	14,13	18%
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	68,91	22,04	32%
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	97,52	31,44	32%
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes	52,50	20,01	38%
<b>Axe I</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE</b>	<b>50,92</b>	<b>6,35</b>	<b>12%</b>
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise	11,47	2,06	18%
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs	25,50	1,48	6%
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE	11,57	2,72	24%
Mesure I4	Assistance Technique FSE	0,90	0,09	10%
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	1,48	0,00	0%
<b>Tous Axes</b>	<b>FSE</b>	<b>628,50</b>	<b>154,06</b>	<b>25%</b>

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES DECLAREES		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE DECLAREES		FINANCEMENTS PUBLICS NATIONAUX			FONDS PRIVES
	Montant	%		Montant	%	ETAT	COLL. LOC.	AUTRES PUB.	
131,57	24,99	19%	97,10	18%	0,48	6,43	0,84	0,00	
33,88	5,50	16%	25,00	15%	0,00	1,65	0,00	0,00	
74,48	14,37	19%	54,96	18%	0,02	4,37	0,00	0,00	
23,21	5,12	22%	17,14	20%	0,45	0,42	0,84	0,00	
438,31	121,88	28%	322,44	27%	10,56	24,90	0,77	0,84	
85,58	25,52	30%	63,11	28%	4,15	3,63	0,00	0,00	
8,62	0,21	2%	6,32	2%	0,04	0,04	0,00	0,00	
31,38	5,52	18%	23,00	16%	0,75	1,02	0,00	0,00	
16,62	3,01	18%	11,88	18%	0,19	0,17	0,51	0,84	
77,18	14,13	18%	56,67	17%	0,00	4,24	0,00	0,00	
68,91	22,04	32%	50,80	30%	0,00	6,61	0,00	0,00	
97,52	31,44	32%	71,90	31%	0,00	9,18	0,25	0,00	
52,50	20,01	38%	38,76	38%	5,43	0,00	0,01	0,00	
50,92	6,35	12%	37,62	4,44	0,61	0,87	0,42	0,00	
11,47	2,06	18%	8,47	1,42	0,21	0,05	0,37	0,00	
25,50	1,48	6%	18,83	1,04	0,15	0,26	0,03	0,00	
11,57	2,72	24%	8,54	1,91	0,24	0,56	0,02	0,00	
0,90	0,09	10%	0,70	0,07	0,02	0,01	0,00	0,00	
1,48	0,00	0%	1,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
620,79	153,22	25%	457,15	107,33	11,65	32,20	2,03	0,84	



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- Domaine 3 : Promotion et amélioration de la formation professionnelle, de l'éducation et du conseil dans le cadre d'une politique de formation tout au long de la vie,
- Domaine 4 : Promotion d'une main d'œuvre compétente, formée et souple, de l'innovation et de l'adaptabilité au niveau de l'organisation du travail, du développement de l'esprit d'entreprise, de conditions facilitant la création d'emplois ainsi que du renforcement du potentiel de main d'œuvre dans les domaines de la recherche, de la science et de la technologie,
- Domaine 5 : Mesures spécifiques pour améliorer l'accès et la participation des femmes au marché du travail et pour réduire la ségrégation verticale et horizontale fondée sur le sexe sur le marché du travail.

A noter que ces cinq domaines sont repris dans les catégories définies en annexe IV du règlement (CE) n°438/2002 de la Commission du 2 Mars 2002\* : domaine d'intervention 2 "ressources humaines", catégories 21 à 25 (rappelées entre parenthèses dans le tableau ci-dessous) correspondant aux 5 domaines du règlement FSE.

Le tableau ci-dessous compare les prévisions faites lors de l'élaboration du DOCUP (rattachement par sous mesures) à ce qui a été effectivement déclaré jusqu'à la fin de l'année 2002 (rattachement de chaque action à un domaine / cf tableau de détail pour répartition par mesure).

	Prévision DOCUP FSE 2000 2006		FSE DÉCLARÉ de 2000 à 2002	
	M€	%	M€	%
Domaine 1 (21) : Politiques actives du marché du travail	59,7 M€	13,0%	18,1 M€	16,9%
Domaine 2 (22) : Intégration sociale	121,4 M€	26,6%	20,2 M€	18,8%
Domaine 3 (23) : Développement de l'éducation et de la formation professionnelle non liée à un secteur spécifique (personnes, entreprises)	240,6 M€	52,6%	61,5 M€	57,3%
Domaine 4 (24) : Adaptabilité, esprit d'entreprise et innovation, nouvelles technologies de l'information et de la communication (personnes, entreprises)	29,0 M€	6,3%	7,4 M€	6,9%
Domaine 5 (25) : Actions positives pour les femmes sur le marché du travail	6,6 M€	1,4%	0,21 M€	0,2%
	457 M€	100%	107,3M€	100%

Cette comparaison, sur la base des réalisations de 2000 à 2002, diffère sensiblement des années précédentes (pour lesquelles l'analyse était basée sur la programmation) :

- un respect des prévisions sur le domaine 4, dû à la volonté politique de développement de la société de l'information à la Réunion, se traduisant par un nombre élevé d'actions dans le domaine des NTIC.
- un retard sur le domaine 2 et dans le domaine 5 des actions positives pour les femmes, étant donné les difficultés inhérentes à des actions nouvelles et souvent innovantes, pour lesquelles les contraintes de gestion tant nationales que communautaires sont de plus inadaptées.
- une avance dans les domaines 1 et 3, traduisant les bons niveaux de déclaration des gros dispositifs annuels (Apprentissage, AFRAP, RSMA, mobilité)

\* JOCE L63 du 3 mars 2002 - pages 21 à 43

## TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02) MILLIONS D'EUROS COURANTS

AXE	MESURE	En %			
		21	22	23	24
				Domaine FSE	
					25

Axe G	FSE	INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION			
Mesure G1	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en activité		0%	0%	0%
Mesure G2	Favoriser l'insertion & prévenir l'exclusion par la mise en parcours		0%	0%	0%
Mesure G3	Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion		0%	0%	0%

Axe H	FSE	FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE			
Mesure H1	Mobilité géographique et professionnelle		21%	3%	69%
Mesure H2	Développement du travail féminin et égalité des chances		92%	0%	0%
Mesure H3	Recherche et développement de filières éducatives		0%	0%	0%
Mesure H4	Développement des compétences dans les entreprises		0%	58%	0%
Mesure H5	Accompagnement des mutations sectorielles		0%	0%	0%
Mesure H6	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage		0%	6%	88%
Mesure H7	Formation des adultes et des demandeurs d'emploi		7%	0%	93%
Mesure H8	Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes		0%	0%	100%

Axe I	FSE	ACCOMPAGNEMENT ET INGÉNIERIE			
Mesure I1	Développer l'esprit d'entreprise		5%	5%	54%
Mesure I2	Actions sur les systèmes et dispositifs		0%	3%	0%
Mesure I3	Innovation, individualisation et TICE		23%	14%	49%
Mesure I4	Assistance Technique FSE		0%	0%	97%
Mesure I5	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions		0%	38%	47%

Tous Axes	FSE		16,88%	18,78%	57,28%	6,86%	0,19%
PREVISIONS DOCUP 2000 2006			13,00%	26,60%	52,60%	6,30%	1,40%



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**Approche par axe<sup>2</sup>**

Alors qu'en terme de programmation l'axe G était le plus en avancé des trois axes cofinancés par le FSE, c'est l'axe H qui est le plus en « avance » en matière de déclaration de dépenses. L'axe G est marqué par un ratio dépenses déclarées / dépenses programmées particulièrement faible : alors que sur les axes H et I, le ratio dépenses déclarées sur dépenses programmées est de l'ordre de 50%, il tombe à 30% sur l'axe G.

Deux faits expliquent ce phénomène :

- la nature des actions avec notamment de gros programmes annuels (au sens année civile) sur l'axe H : les actions de l'année n sont déclarées en totalité en octobre de l'année n+1. A l'opposé, sur l'axe G, de nombreuses actions sont à cheval sur plusieurs années civiles ce qui retarde leur déclaration par rapport à leur année de programmation ;
- de fortes sous déclarations de certaines actions en particulier pour les PLIE et les emplois verts.

En millions d'euros	Dépenses UE Prévues	Dépenses UE engagées comm.		Dépenses UE déclarées	
		Montant	%	Montant	%
Axe G : Insertion et lutte contre l'exclusion	97,099	56,864	59%	17,237	18%
Axe H Formation et apprentissage tout au long de la vie	322,438	166,344	52%	85,649	27%
Axe I Accompagnement et ingénierie	37,616	9,494	25%	4,442	12%
	457,153	232,702	51%	107,328	23%

**Dégagement d'office**

Le 31 décembre 2002 marquait pour 3 des 26 régions françaises (Réunion, Guadeloupe et Corse), la première possibilité de dégagement d'office. Au 31 décembre 2002, l'intégralité des fonds structurels de la tranche 2000 devait être déclarée.

Or, la tranche 2000 du DOCUP s'élevait à 123 472 000 euros de FSE.

Les déclarations de dépenses successives ont permis de déclarer 107 327 817 euros de FSE, auxquels il faut ajouter les 32 000 710 euros versés en début de programme au titre de l'acompte de 7%. Avec 139 328 527 euros de FSE, le seuil de la tranche 2000 est donc largement dépassé et permet d'ores et déjà de justifier 22,5% de la tranche 2001.

	2000	2001	Total
Montant officiel de la tranche (DOCUP)	123 472 000 €	70 470 000 €	193 942 000 €
Date limite dégagement d'office	Avant 31/12/02	Avant 31/12/03	
7% acompte	32 000 710 €	-	32 000 710 €
Déclarations de dépenses	91 471 290 €	15 856 527 €	107 327 817 €
Niveau de justification au 31/12/2002	100 %	22,5%	139 328 527 €

<sup>2</sup> La réalisation par mesure est décrite dans le chapitre 2.2 avancement des axes et mesures par fonds



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Les perspectives de déclaration de dépenses pour 2003 sont plutôt bonnes :

- par sa nature et en dépit de la persistance de certaines incertitudes, la simplification des procédures décidée aux échelles nationales et communautaire devrait accélérer la consommation des crédits,
- l'expérience acquise sur les marchés publics devrait également permettre d'accélérer les procédures de passation de marchés.
- le niveau de programmation et de réalisation atteint un niveau satisfaisant qui devrait permettre de combler progressivement le retard initial.

L'analyse du tableau ci-dessous démontre que le programme se déroule d'une façon proche (mais en retard néanmoins) des prévisions faites lors de l'élaboration du DOCUP (colonne 2). Les dépenses 2000 et 2001 ont bien permis de justifier la tranche 2000 du DOCUP, ce qui laisse l'intégralité des dépenses 2002 pour justifier la tranche 2001.

Justifier la tranche du DOCUP de l'année N avec les dépenses de l'année N+ 1 est essentiel pour éviter à moyen terme le dégagement d'office. Si les dépenses 2002 avaient été utilisées pour justifier la tranche 2000, il aurait été quasi impossible de justifier la tranche 2001 puisqu'il n'y aurait plus que quelques dépenses disponibles pour justifier la tranche suivante.

Montants en euros de Fonds Structurels

	Tranche officielle du DOCUP	Négociation locale du DOCUP	Programmé au 31/12/02* (Prév. Dép. CLS)	Déclaré UE au 31/12/02**	Prév Dép. CLS / négo	Déclaré UE / négo locale	Décl. UE / Prév Dép CLS
	(1)	(2)	(3)	(4)	(3)/(2)	(4)/(2)	(4)/(3)
2000	123 472 000 €	62 731 000 €	60 614 531 €	54 403 020 €	97%	87%	90%
2001	70 470 000 €	65 240 000 €	70 672 493 €	46 869 164 €	108%	72%	66%
2002	65 935 000 €	65 971 000 €	73 953 740 €	6 055 633 €	112%	9%	8%
2003	65 984 000 €	65 934 000 €	26 252 545 €		40%		
2004	65 562 000 €	65 984 000 €	1 024 588 €		2%		
2005	65 730 000 €	65 563 000 €	183 637 €		0%		
2006	0 €	65 730 000 €					#DIV/0!
<b>TOT</b>	<b>457 153 000 €</b>	<b>457 153 000 €</b>	<b>232 701 533 €</b>	<b>107 327 817 €</b>			

\* L'année d'affectation correspond à l'année où est effectuée ou est prévue d'effectuer la dépense, non à son année de programmation ou de déclaration.

\*\* L'année d'affectation est celle mentionnée dans la déclaration de dépenses.

En conclusion, il apparaît que le programme a aujourd'hui retrouvé son « rythme de croisière » démontrant l'existence d'un nombre de projets suffisant.

L'année 2002 a été marquée par la relance des actions cofinancées par l'Etat grâce aux nouvelles procédures d'engagement. Par contre, la mise en œuvre du nouveau code des marchés publics a entraîné de forts retards dans le déroulement du Programme Régional de Formation Professionnelle. Il est à espérer que l'expérience acquise cette année sera suffisante pour permettre un fonctionnement normal du PRFP 2003.

Aujourd'hui, les principaux risques portent plutôt sur les changements dans les modalités de mise en œuvre du programme, ainsi que l'illustre la dernière circulaire sur les conventions cadres. Dans ce contexte, il faut là encore espérer que l'objectif de simplification annoncé depuis la fin du mois de juillet contribuera à faire disparaître ce risque pour les années à venir.



### 3.3 Exécution financière du FEOGA

#### Analyse des résultats de l'année 2002

Deux déclarations de dépenses ont été envoyées à Bruxelles le 31 octobre 2002 et le 17 décembre 2002. La dernière déclaration de dépenses a permis de justifier le montant de la tranche annuelle 2000 et ainsi il n'y a pas eu de dégagement d'office sur cette tranche.

Le niveau d'exécution est en 2002 encore assez faible. 23% du montant prévu 2000-2002 est certifié ce qui ne représente que 10% du montant 2000-2006.

Les tableaux ci dessous récapitulent les éléments chiffrés par axe issus du dernier appel de fonds du 17 décembre 2002 :

Indicateurs clé pour l'axe J	Dépenses certifiées
Montant FEOGA	8.16 Meuros
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	13%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	5%

Indicateurs clé pour l'axe K	Dépenses certifiées
Montant FEOGA	21.62 Meuros
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000, 2001 et 2002	33%
Taux de paiement FEOGA par rapport à 2000-2006	15%

Depuis fin 2001 la situation a nettement évolué car on est passé de 0.8% à 10%. Ce retard s'explique par deux facteurs :

- le règlement de la question sur les dérogations agricoles (juin 2002)
- le règlement de la question sur le préfinancement (signature de la convention cadre en juin 2002).

Aussi depuis la mi 2002, les dépenses relatives aux régimes d'aide préfinancés ont pu être intégrées dans les déclarations de dépenses.

#### Utilisation des crédits

Total en région au	31/12/02	23 282 783,00	Versé / Fonds en Région
Total versé aux bénéficiaires au	31/12/02	22 786 828,37	98%

Réf. Déclaration	Montant FS déclaré	Montant FS dû par UE	Montant remboursé par UE Date	Montant arrivé Réunion Date
Acompte 7% Auto			21 014 910,00 24/11/00	21 014 910,00 4/05/01
Déclaration 1 31/10/01	2 531 479,89	2 531 479,89	2 313 873,00 18/12/01	2 267 873,00 3/05/02
Déclaration 2 31/10/02	24 716 774,00	22 185 294,11	21 297 927,00 3/12/02	29/04/03
Déclaration 3 17/12/02	29 781 868,58	5 065 094,58	4 854 631,00 15/01/03	12/03/03

## DECLARÉ FEOGA

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PREVUES		DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCTS PUB. NAT.		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Etat	Membre		
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>48,03</b>	<b>32%</b>	<b>15,21</b>		<b>44,12</b>	<b>31%</b>	<b>13,50</b>		<b>26,52</b>	<b>31%</b>	<b>8,14</b>	<b>31%</b>	<b>5,36</b>		<b>1,71</b>	
Mesure J1	Aménager le territoire rural			14,95	80%	11,95		12,42	84%	10,41		7,72	84%	6,47	84%	3,95		1,53	
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			22,71	0%	0,03	0%	22,50	0%	0,03	0%	13,50	0%	0,02	0%	0,01		0,00	
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			5,58	58%	3,23	58%	4,40	70%	3,06	70%	2,43	68%	1,66	68%	1,40		0,17	
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			4,79	0%	0,00	0%	4,79	0%	0,00	0%	2,88	0%	0,00	0%	0,00		0,00	
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>56,93</b>	<b>97%</b>	<b>55,36</b>		<b>33,06</b>	<b>106%</b>	<b>35,12</b>		<b>20,04</b>	<b>95%</b>	<b>19,11</b>	<b>95%</b>	<b>16,01</b>		<b>20,24</b>	
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			2,63	155%	4,06	155%	2,63	155%	4,06	155%	1,58	144%	2,27	144%	1,80		0,00	
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			11,79	117%	13,83	117%	6,20	107%	6,61	107%	4,14	106%	4,41	106%	2,20		7,22	
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			20,96	107%	22,43	107%	12,54	80%	9,98	80%	7,07	82%	5,83	82%	4,15		12,45	
Mesure K4	Appui technique agricole			2,97	148%	4,39	148%	2,37	180%	4,26	180%	1,42	179%	2,54	179%	1,72		0,13	
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			9,27	16%	1,44	16%	3,74	28%	1,04	28%	2,52	25%	0,64	25%	0,40		0,40	
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			6,37	142%	9,06	142%	3,99	226%	9,02	226%	2,39	140%	3,34	140%	5,68		0,04	
Mesure K7	Développer une agriculture durable			2,94	5%	0,14	5%	1,59	9%	0,14	9%	0,91	9%	0,09	9%	0,06		0,00	
<b>TOUS AXES</b>	<b>FEOGA</b>			<b>104,96</b>	<b>67%</b>	<b>70,571</b>		<b>77,18</b>	<b>63%</b>	<b>48,62</b>		<b>46,56</b>	<b>59%</b>	<b>27,25</b>	<b>59%</b>	<b>21,37</b>		<b>21,95</b>	

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ		DEPENSES PUBLIQUES PREVUES		DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PREVUES		DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCTS PUB. NAT.		FONDS PRIVES	
AXE	MESURE			Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Etat	Membre		
<b>Axe J</b>	<b>FEOGA</b>	<b>AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>		<b>281,179</b>	<b>5%</b>	<b>15,264</b>		<b>258,669</b>	<b>5%</b>	<b>13,538</b>		<b>155,020</b>	<b>5%</b>	<b>8,162</b>	<b>5%</b>	<b>5,375</b>		<b>1,726</b>	
Mesure J1	Aménager le territoire rural			82,790	14%	11,949	14%	70,050	15%	10,415	15%	43,351	15%	6,466	15%	3,948		1,534	
Mesure J2	Poursuivre la maîtrise de l'eau			124,527	0%	0,032	0%	123,064	0%	0,029	0%	73,839	0%	0,017	0%	0,012		0,003	
Mesure J3	Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts			39,361	8%	3,283	8%	31,054	10%	3,094	10%	17,118	10%	1,679	10%	1,415		0,189	
Mesure J4	Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable			34,501	0%	0,000	0%	34,501	0%	0,000	0%	20,712	0%	0,000	0%	0,000		0,000	
<b>Axe K</b>	<b>FEOGA</b>	<b>STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>		<b>410,553</b>	<b>15%</b>	<b>61,184</b>		<b>239,827</b>	<b>16%</b>	<b>39,024</b>		<b>145,193</b>	<b>15%</b>	<b>21,620</b>	<b>15%</b>	<b>17,404</b>		<b>22,161</b>	
Mesure K1	Améliorer les structures d'exploitation			19,126	21%	4,064	21%	19,126	21%	4,064	21%	11,477	20%	2,265	20%	1,799		0,000	
Mesure K2	Moderniser la filière canne - sucre - rhum			85,781	21%	17,750	21%	45,123	19%	8,748	19%	30,147	19%	5,869	19%	2,879		9,002	
Mesure K3	Consolider les filières de diversification			152,770	15%	22,426	15%	91,454	11%	9,979	11%	51,563	11%	5,827	11%	4,152		12,447	
Mesure K4	Appui technique agricole			21,578	29%	6,298	29%	17,263	35%	6,029	35%	10,359	35%	3,591	35%	2,438		0,269	
Mesure K5	Consolider les filières agro alimentaires et bois			67,391	2%	1,443	2%	27,125	4%	1,038	4%	18,278	4%	0,641	4%	0,397		0,404	
Mesure K6	Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale			46,818	19%	9,062	19%	29,290	31%	9,022	31%	17,573	31%	3,340	19%	5,662		0,040	
Mesure K7	Développer une agriculture durable			17,089	1%	0,142	1%	10,446	1%	0,142	1%	5,796	1%	0,085	1%	0,057		0,000	
<b>TOUS AXES</b>	<b>FEOGA</b>			<b>691,732</b>	<b>11%</b>	<b>76,448</b>		<b>498,496</b>	<b>11%</b>	<b>52,561</b>		<b>300,213</b>	<b>10%</b>	<b>29,782</b>	<b>10%</b>	<b>22,779</b>		<b>23,887</b>	

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Au 31/12/2002, la quasi-totalité des fonds reçus en région a été versée aux bénéficiaires. Il faut noter que la mise en place des fonds de concours locaux a permis de rendre disponible les fonds plus rapidement en région : 8 jours sur le troisième appel de fonds contre 4 mois sur le premier appel de fonds.

**Répartition par domaine d'intervention** (domaines définis en annexe IV du règlement (CE) n°438/2001 de la Commission du 2 mars 2001)

			Répartition prévue	Répartition sur la programmation 2000-2002	Répartition sur le montant déclaré au 31/12/2002
J1	1301	Amélioration des terres	7%	0%	0%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	1%	1%	1%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	36%	30%	3%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	55%	69%	95%
J2	1308	Gestion des ressources en eau	100%	100%	100%
J3	114	Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	8%	2%	9%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	5%	7%	5%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	35%	66%	82%
	1307	Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	53%	25%	4%
J4	126	Boisements de terrains non agricoles	52%	0%	0%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	48%	100%	0%
K1	111	Investissements dans les exploitations agricoles	28%	11%	20%
	112	Jeunes agriculteurs	59%	89%	80%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	3%	0%	0%
	1307	Diversification des activités agricoles ou connexes en vue de créer des activités multiples ou des revenus complémentaires	10%	0%	0%
K2	111	Investissements dans les exploitations agricoles	73%	75%	78%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	5%	12%	14%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	15%	12%	7%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	6%	1%	0%
K3	111	Investissements dans les exploitations agricoles	55%	63%	82%
	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	8%	5%	0%
	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	22%	19%	14%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	10%	4%	1%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	4%	10%	3%
K4	1305	Service de base pour l'économie rurale et la population	100%	100%	100%
K5	114	Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	77%	100%	26%



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

		Répartition prévue	Répartition sur la programmation 2000-2002	Répartition sur le montant déclaré au 31/12/2002
	126	Boisements de terrains non agricoles	3%	0%
	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	20%	0%
K6	181	Projets de recherche dans les universités et instituts de recherche	100%	100%
K7	1309	Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture	51%	0%
	1312	Préservation de l'environnement en liaison avec la conservation des terres, des forêts et du paysage ainsi qu'avec l'amélioration du bien être des animaux	49%	100%

Les éléments présentés sur ce tableau prennent en compte les actions déclarées en 2002 et permettent de les comparer par rapport aux actions programmées sur la période 2000-2002 et par rapport à la répartition prévue pour 2000-2006. Un certain décalage existe entre le pourcentage prévu et celui programmé mais devrait s'estomper progressivement lorsque toutes les opérations programmées seront certifiées.

A partir de ces tableaux, les actions peuvent être classées en trois grandes catégories :

	Répartition prévue	Répartition sur le programmé 2000-2002	Répartition sur le montant déclaré au 31/12/2002
aides directes aux exploitations agricoles	46%	47%	64%
investissements structurants pour l'agriculture réunionnaise	35%	18%	3%
politiques d'accompagnement, d'encadrement et d'expérimentations en faveur des exploitations agricoles	19%	34%	33%

Ces deux tableaux permettent de constater que ce sont les régimes d'aide aux agriculteurs qui font l'objet de certifications de dépenses le plus rapidement.



### 3.4 Exécution financière de l'IFOP

La situation du DOCUP Réunion en matière de pêche et d'aquaculture est assez particulière car la plupart des régimes d'aides n'ont été agréés qu'en Mars et Juin 2002.

De ce fait, jusqu'à ces dates, la présentation de dépenses réalisées par des maîtres d'ouvrage au titre de ces régimes aurait constitué un motif d'irrecevabilité de la certification de dépenses au niveau de la Commission.

La seule déclaration de dépenses réalisée en 2002 visait à éviter le remboursement de l'acompte de 7% versé par la Commission en début de programme et cette déclaration a concerné un seul dossier de la mesure F7.

L'absence de certification de dépenses significative à fin 2002 n'équivaut cependant pas à une absence de dépenses sur le terrain dans la mesure où les collectivités ont préfinancé les crédits IFOP relatifs à la construction et à la modernisation des bateaux de moins de douze mètres et aux projets aquacoles. De même, certains maîtres d'ouvrage ont quand même réalisé partiellement ou complètement leurs programmes d'investissement malgré l'absence de concours publics en ayant recours par exemple à des prêts relais.

Par ailleurs, la question du dégagement d'office de la tranche 2000 ne s'est pas posée au 31 Décembre 2002 compte tenu des dispositions spécifiques de report de dégagement d'office retenus par la Commission pour les tranches IFOP 2000 et 2001 du DOCUP Réunion.

Au 31 Décembre 2002, le niveau des dépenses certifiées à la Commission est donc logiquement très faible et ne reflète pas l'avancement effectif des opérations programmées. En effet, une première certification de dépenses portant sur 0,076 Meuros d'IFOP a été transmise à la Commission en Mars 2002.

Indicateurs clé IFOP	Dépenses certifiées au 31/12/2002
Montant IFOP certifié	0,076 Meuros
Taux de certification par rapport à 2000-2006	- %

#### Acheminement des crédits

Total des fonds en région au 31/12/02	1 091 160,00	Versé / Fonds en Région
Total versé aux bénéficiaires au 31/12/02	368 193,23	34%

Réf. Déclaration	Montant FS déclaré	Montant FS dû par UE	Montant remboursé par UE Date	Montant arrivé Réunion Date
Acompte 7% Auto			1 091 160,00	1 091 160,00 29/08/01
Déclaration 1 22/03/02	76 136,40	76 136,40	76 136,40 30/08/02	76 136,40 21/03/03
Déclaration 2* 31/01/03	1 290 937	1 290 937	1 205 751 17-juil-03	1 205 751

\* Pour information, concerne l'année 2003

A noter le retard de remboursement des crédits dû à l'absence du rapport INFOSYS (règlement 366/2001).

## DECLARE IFOP

UNIQUEMENT ANNEE 2002		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	3,30	4%	0,117	4%		
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques	0,15	0%	0,000	0%		
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006	0,00	0%	0,000	#DIV/0!		
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006	0,46	0%	0,000	0%		
Mesure F4	Equipement des ports de pêche	0,21	0%	0,000	0%		
Mesure F5	Transformation et commercialisation	0,32	0%	0,000	0%		
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés	0,22	0%	0,000	0%		
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.	1,15	10%	0,117	10%		
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mari	0,79	0%	0,000	0%		

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCTS PUBLICS NATIONAUX	FONDS PRIVES
	Montant	%		Montant	%		
2,29	0,090	4%	1,51	0,076	5%	0,013	0,028
0,15	0,000	0%	0,11	0,000	0%	0,000	0,000
0,00	0,000	#DIV/0!	0,00	0,000	#DIV/0!	0,000	0,000
0,18	0,000	0%	0,16	0,000	0%	0,000	0,000
0,16	0,000	0%	0,08	0,000	0%	0,000	0,000
0,17	0,000	0%	0,09	0,000	0%	0,000	0,000
0,17	0,000	0%	0,09	0,000	0%	0,000	0,000
0,99	0,090	9%	0,76	0,076	10%	0,013	0,028
0,46	0,000	0%	0,23	0,000	0%	0,000	0,000

Situation indicative

TOTAL DOCUP (jusqu'à 12/02)		MILLIONS D'EUROS COURANTS		COUT TOTAL PREVU		COUT TOTAL DÉCLARÉ	
AXE	MESURE	Montant	%	Montant	%	Montant	%
IFOP	Développement de la filière pêche et de l'aquaculture	36,85	0%	0,117	0%		
Mesure F1	Protection et développement des ressources aquatiques	1,52	0%	0,000	0%		
Mesure F2	Renouvellement et modernisation de la flotille 2000 - 2006	3,66	0%	0,000	0%		
Mesure F3	Autre mesure liée à la flotte 2002 2006	13,56	0%	0,000	0%		
Mesure F4	Equipement des ports de pêche	1,67	0%	0,000	0%		
Mesure F5	Transformation et commercialisation	2,59	0%	0,000	0%		
Mesure F6	Promotion et recherche de nouveaux débouchés	1,60	0%	0,000	0%		
Mesure F7	Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par prof.	8,39	1%	0,117	1%		
Mesure F8	Aquaculture, valorisation potentiel product* locale, notamment aquaculture mari	3,86	0%	0,000	0%		

DEPENSES PUBLIQUES PREVUES	DEPENSES PUBLIQUES DÉCLARÉES		DEPENSES UE PREVUES	DEPENSES UE DÉCLARÉES		FINANCTS PUBLICS NATIONAUX	FONDS PRIVES
	Montant	%		Montant	%		
21,73	0,090	0%	15,59	0,076	0%	0,01	0,03
1,52	0,000	0%	1,07	0,00	0%	0,00	0,00
1,46	0,000	0%	1,24	0,00	0%	0,00	0,00
5,42	0,000	0%	4,61	0,00	0%	0,00	0,00
1,26	0,000	0%	0,67	0,00	0%	0,00	0,00
1,36	0,000	0%	0,68	0,00	0%	0,00	0,00
1,27	0,000	0%	0,64	0,00	0%	0,00	0,00
7,17	0,090	1%	5,57	0,08	1%	0,01	0,03
2,27	0,000	0%	1,12	0,00	0%	0,00	0,00

Situation indicative



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Sur la base de la déclaration de dépenses effectuée, la répartition par domaine type d'intervention est la suivante :

	Mesure		Domaine d'intervention UE	Pourcentage de la mesure
<b>F7</b>	Actions innovatrices, Assistance technique et actions mises en œuvre par les professionnel	<b>147</b>	Actions mises en œuvre par les professionnels, petite pêche côtière et pêche intérieure	100,00%



## 4. Indicateurs sur la réserve de performance

Pour mesurer la performance du programme en 2003, et de l'affectation éventuelle de fonds supplémentaires, trois familles d'indicateurs ont été définies dans leurs grandes lignes au niveau national et quantifiées à mi parcours :

- indicateurs financiers,
  - indicateurs de gestion,
  - indicateurs d'efficacité, définis et quantifiés dans le Complément de Programmation, validés dans le cadre du Comité de Suivi de Juillet 2002.
- ... tous deux définis et quantifiés dans le DOCUP,

Concernant la quantification des indicateurs chaque année, elle résulte normalement des éléments saisis dans PRESAGE, non pleinement opérationnel à La Réunion en 2002.

Néanmoins, il a semblé pertinent de quantifier ces indicateurs (cumul des années 2000 à 2002).

### 1) Critères d'efficacité (définis dans le Complément de Programmation)

	Valeur cible à mi parcours	Programmé / Déclaré au 31/12/2002
<b>Aide aux entreprises :</b> Nombre d'entreprises aidées	300	481
<b>Aide aux entreprises :</b> Investissements soutenus	200 MF, soit 30 Meuros	77,22 Meuros
<b>Aménagement du territoire :</b> Linéaire de routes construit (Nationales, Départementales)	31 km	26 km
<b>Aménagement du territoire :</b> km de conduite maîtresse transfert Est Ouest	3 km	-
<b>Environnement :</b> capacité de tri sélectif des déchets ménagers et assimilés	295 000 habitants bénéficiant d'une collecte sélective porte à porte ou lieu d'apport volontaire des déchets	422 499 habitants
<b>Education :</b> capacité d'accueil créée ou renouvelée (lycées, collèges, centres de formation)	12 000 places	10 249 places
<b>Ressources humaines :</b> Nombre de bénéficiaires	25 000 bénéficiaires	Pgm : 90 467 Décl : 57 709
<b>Ressources humaines :</b> Volume d'heures stagiaires	18 millions d'heures stagiaires	Pgm : 27,02 millions Décl : 13,952 millions
<b>Agriculture et développement rural :</b> Nombre de projets aidés	8 500 projets	12 441 projets
<b>Agriculture et développement rural :</b> Investissements soutenus dans le domaine agricole et rural	400 MF, soit 61 Meuros	77,3 millions d'euros
<b>Emploi :</b> Nombre d'emplois créés	2 200 emplois	Mesure spécifique en 2003



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Dans le cas des ressources humaines, l'avancement plus qu'important en terme bénéficiaires doit être relativisé :

- d'une part par des doubles comptes de bénéficiaires :
  - au sein de sous mesures qui se complètent : exemple des 12 000 bénéficiaires de la mobilité où une même personne peut recevoir plusieurs prestations,
  - d'une année civile sur l'autre
 Lors de l'évaluation à mi parcours, ces doubles comptes seront éliminés.
  
- d'autre part par le fait que sont pris en compte certains dispositifs comme l'encadrement de créateurs d'entreprises où la notion de bénéficiaire est floue : ces données seront éliminées lors de la mesure de la performance.

2) Critères de qualité de gestion (définis dans le DOCUP)

☛ (21) Qualité du système de suivi

	Objectif cible à mi parcours	Valeur au 31/12/02
Qualité du suivi financier	80% des indicateurs renseignés représentant 80% du DOCUP	98% des dossiers saisis dans PRESAGE sont financièrement cohérents.
Qualité du suivi physique	Au moins un indicateur de suivi sur 80% des mesures et 80% du DOCUP	43% des dossiers saisis dans PRESAGE comportent un indicateur renseigné.

Dans un souci de simplicité les données, seules ont été prises en compte les données saisies dans PRESAGE (ce qui ne veut pas dire que les données ne sont pas suivies sur d'autres outils informatiques, comme par exemple le logiciel FSE).

Le retard pris dans le démarrage de l'application, essentiellement en raison de facteurs exogènes, est très largement résorbé : sur les 1654 opérations programmées, 1585 sont enregistrées sous PRESAGE, soit 96%.

		Renseignements insuffisants	Renseignements présents	Total
Suivi financier	En nombre	30	1555	1585
	En taux	2%	98%	100%
Suivi physique	En nombre	908	677	1585
	En taux	57%	43%	100%

En matière de qualité de suivi financier, l'indicateur est apprécié sur la base de la cohérence des données financières. Il peut néanmoins être noté que cette cohérence est assurée sur la plupart des dossiers, certains problèmes ayant néanmoins été rencontrés dans le cas de dépenses plafonnées (environ 30 cas).

En matière de qualité du suivi physique, l'indicateur est défini par le nombre de dossiers n'ayant pas d'indicateurs de suivi renseigné (en dehors du coût total de l'investissement), soit 677 au 31 décembre 2002, en forte progression par rapport à l'année dernière. L'effort sera poursuivi au premier semestre 2003 de manière à fournir des bases quantitatives à l'évaluation à mi parcours.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**(22) Evaluation à mi parcours**

L'indicateur porte sur les travaux d'évaluation à mi parcours qui se termineront en 2003. L'année 2002 a marqué le démarrage de l'évaluation selon le planning suivant :

- mai 2002 : Validation du cahier charges par le Comité de Suivi (procédure écrite)
- juin 2002 : Lancement de l'appel d'offre
- août 2002 : Réception des offres
- octobre 2002 : Signature du marché / début des travaux

L'achèvement des travaux est prévu au troisième trimestre 2003.

**(23) Informatisation**

	Objectif cible	Valeur au 31/12/2002
Transmission des documents officiels par voie télématique	80% des documents transmis par voie télématique au Ministère de l'Outre Mer et à la Commission Européenne	81%

Seuls 4 documents sur les 21 diffusés n'ont pas fait l'objet de transmission par voie télématique (cf. tableau ci-dessous) : le rapport de CNS de juillet 2000, la procédure écrite de CNS d'avril 2002 portant sur les critères de sélection, le relevé de conclusions de CNS de décembre 2000, la procédure écrite de CNS de Mai 2002 (cahier des charges évaluation).

Type de documents	Total	Diffusé par voie télématique	Non diffusé par télématique	Remarques
DOCUP	2	2	0	Version initiale, version décembre 2001
Complément de programmation	3	3	0	Version initiale, modif décembre 2000, modif juillet et déc. 2001
Rapports annuels d'exécution	2	2	0	Rapport 2000 Rapport 2001
Rapports de Comité de Suivi	6	5	1	Jul 2000, dec 2000, Jul 2001, dec 2001, Jul 2002, dec 2002
Procédures écrite de CNS	2	0	2	Apr 2001, Mai 2002
Relevé de conclusions de Comité de suivi	6	5	1	Jul 2000, <del>dec 2000</del> , Apr 2001, jul 2001, dec 2001 Jul 2001
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	
<b>TAUX</b>	<b>100%</b>	<b>81%</b>	<b>19%</b>	

Pour cet indicateur, l'objectif cible sera atteint, la non informatisation des documents représentant l'exception.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**(24) Respect des délais**

	Objectif cible	Valeur au 31/12/2002
Délais de transmission : Rapports Comité Suivi -> Rapports annuels ->	90% des documents transmis : 3 semaines avant Comité avant le 30 juin	38%

L'objectif de ce critère était d'accentuer le caractère « obligatoire » du respect des délais.  
Sont donc pris en compte dans ces calculs de délai seulement :

- Les rapports annuels d'exécution, à l'exception de celui ayant trait à l'année 2000, la Commission ayant autorisé un retard cette année-là suite à une modification tardive de son interprétation juridique initiale sur l'obligation de ce rapport.
- Les rapports préparatoires au Comité de Suivi,
- La procédure liée à l'approbation des critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des mesures (article 35 §3 c du règlement n°1260/1999) pour laquelle le délai était de 6 mois à compter de l'approbation du DOCUP.

Type de documents	Total	Délai respecté	Délai non respecté	Remarques
Approbation des critères de sélection des projets	1	1	0	Transmis le 30 avril 2002 (procédure écrite de CNS d'avril 2002)
Rapports annuels d'exécution	1	0	1	Rapport 2001
Rapports de Comité de Suivi	6	2	4	<u>Jul 2000, dec 2000</u> <u>Jul 2001, dec 2001</u> <u>Jul 2002, dec 2002</u>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	
<b>TAUX</b>	<b>100%</b>	<b>38%</b>	<b>62%</b>	

Il est doré et déjà possible de dire que pour cet indicateur, l'objectif cible en terme de performance ne pourra pas être atteint à mi parcours.

3) Critères d'exécution financière (définis dans le DOCUP)

**(31) Absorption des fonds**

	Objectif cible	Fonds	Valeur au 31/12/2002
Montant fonds structurels payés ou recevables par rapport au total des engagements 2000 à 2001	Fonds structurels payés ou recevables à hauteur de 75% des deux premières tranches	FEDER	33%
		FSE	72%
		FEOGA	63%
		IFOP	26%

En fin d'année 2002, chacun des quatre fonds a procédé à une déclaration de dépenses auprès de la Commission Européenne (cf. tableau ci-dessous).



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Millions d'euros de Fonds Structurels	Cumul Tranches 2000 & 2001	7% acompte	Déclaré au 31/12/02	Taux
	(a)	(b)	(c)	{{(b)+(c)}/(a)}
FEDER	163,196	52,013	1,232	33%
FSE	193,942	32,000	107,328	72%
FEOGA	81,143	21,015	29,782	63%
IFOP	4,485	1,091	0,076	26%
TOTAL	442,766	106,120	138,418	55%

☛ (32) Dégagement d'office

	Objectif cible	Fonds	Valeur au 31/12/2002
Dégagement d'office au 30 septembre 2003	Pas de dégagement d'office jusqu'au 30 septembre 2003 (fonds pas fonds)	FEDER	Pas de DO
		FSE	Pas de DO
		FEOGA	Pas de DO
		IFOP	Sans Objet

FEDER, FSE et FEOGA ont franchi le premier seuil de dégagement d'office, celui des fonds engagés par la Commission Européenne au titre de la tranche 2000. Rappelons que la Réunion était une des trois régions françaises (avec la Guadeloupe et la Corse) à subir la possibilité d'un dégagement dès 2002.

Le retard d'agrément des régimes d'aide cofinancés par l'IFOP reporte le premier dégagement d'office pour ce fonds au 31 décembre 2004.



## **5. Dispositions prises par l'autorité de gestion et le comité de suivi pour assurer la qualité et l'efficacité de mise en œuvre, en 2002 :**

### **5.1 Actions de suivi et d'évaluation**

#### **5.1.1. Actions relatives au niveau national**

Au niveau national, des actions ont été menées pour apporter un appui aux autorités de gestion régionales avec un accent particulier porté en 2002 sur la simplification de la mise en œuvre des programmes :

##### 1) Dispositions prises en 2002 relatives au système de gestion et de contrôle des fonds structurels en France :

- Circulaire du Premier Ministre en date du 15 Juillet 2002 relative à l'amélioration du dispositif de gestion, de suivi et de contrôle ;

##### 2) Dispositions relatives à la mise en œuvre opérationnelle des programmes en région

- Courrier Minefi en date du 10 Janvier 2002 confirmant la possibilité de recours au dispositif de préfinancement des concours communautaires par les collectivités locales dans le cas du Feoga-O ;
- Communication en Conseil des Ministres en date du 31 Juillet 2002 relative aux mesures de simplification et d'amélioration concernant l'ensemble du programme ou les différentes phases du projet ;
- Courrier du Premier Ministre aux Préfets en date du 7 Août 2002 complété des deux tableaux regroupant les différentes mesures de simplification ;
- Circulaire interministérielle en date du 19 Août 2002 relative à la mise en œuvre des mesures immédiates de simplification, mesures concernant plus particulièrement les dossiers de moins de 23 000 euros de subvention communautaire ;
- Circulaire interministérielle en date du 27 Novembre 2002 relative à la simplification de la gestion des fonds structurels européens ;
- Circulaire Premier Ministre en date du 24 Décembre 2002 relative à la mise en œuvre des fonds de concours locaux ;



### 5.1.2 Informations relatives aux dispositions régionales

#### • Formalisation des procédures du DOCUP 2000-2006

S'agissant du livre de procédures du DOCUP 2000-2006, ses travaux d'élaboration, initiés dès 2001, se sont déroulés tout au long de l'année 2002 et ils ont dû intégrer dans le courant du second semestre 2002 les mesures de simplifications gouvernementales décidées le 31 Juillet 2002 et déclinées dans les différents textes cités au point précédent.

Construit dans un souci d'efficacité et de transparence, le livre de procédures est destiné à faciliter la gestion des projets en favorisant la compréhension par les bénéficiaires des mécanismes qui régissent l'obtention et l'usage des crédits communautaires. Par voie de conséquence, il vise à :

- traduire au niveau de la gestion du DOCUP les dispositions réglementaires communautaires et nationales en matière de gestion, de suivi et de contrôle ;
- constituer un outil commun de référence pour les différents acteurs impliqués dans la gestion du programme mais aussi pour les maîtres d'ouvrage ;
- préciser les interventions des différents acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Dans son organisation, ce livre de procédures se décompose en quatre grands blocs :

- un préambule qui regroupe des informations à caractère général ;
- une première partie, consacrée aux procédures de gestion du programme, qui regroupe des informations sur la structure du DOCUP, les instances de suivi, les différents acteurs et enfin les circuits et outils de gestion du programme ;
- une seconde partie consacrée aux procédures de gestion des projets qui se compose de plusieurs manuels de gestion, chaque manuel de gestion correspondant à une famille de projets ;
- des annexes qui précisent notamment les textes de référence, ces textes s'appliquant de fait, même si ils ne sont pas explicitement cités dans le présent livre de procédures.

Cette structuration permet d'organiser l'information par grand type de projets afin de la rendre plus accessible aux différents acteurs.

L'architecture générale du livre des procédures a été agréée par le CLS restreint du 27 Février 2002 et une première version a été présentée pour information au Comité National de Suivi de Décembre 2002.

S'agissant de la déclinaison des mesures du Complément de Programmation en cadres d'intervention, au 31 Décembre 2002, près de 290 cadres d'intervention sur un total d'environ 320 sous-mesures (contre 270 au 31 Décembre 2001 et 160 au 31 Décembre 2000) avaient été approuvés par le Comité Local de Suivi avec la répartition suivante par fonds :

	FEDER	FSE	FEOGA	IFOP
Cadres d'intervention agréés au 31 Décembre 2002	110	71	95	11
(pour mémoire chiffre au 31-12-2001)	(106)	(65)	(89)	(10)
(pour mémoire chiffre au 31-12-2000)	(54)	(42)	(65)	(2)



• **Formation et sensibilisation des acteurs locaux aux règles de gestion**

Dans le prolongement du travail de sensibilisation important engagé en 2000-2001, plusieurs interventions ont eu lieu dans le courant de l'année 2002 à destination d'un public constitué principalement de services gestionnaires de fonds structurels, de membres du CNS et de maîtres d'ouvrage potentiels.

Le calendrier des interventions qui se sont déroulées durant l'année 2002 s'établissait comme suit :

<b>Dates</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Public</b>
Février 2002	Intervention à la faculté de la Réunion dans le cadre du DESS responsable de formation d'adultes en insertion sociale et professionnelle	Salariés dans le domaine de la formation professionnelle
Mars 2002	Intervention dans le cadre d'un séminaire de Formation Initiale d'Application d'attachés et ingénieurs territoriaux	Attachés et ingénieurs impliqués dans la mise en œuvre de projets susceptibles d'être cofinancés dans le cadre du DOCUP
Avril 2002	Intervention sur la présentation des mesures FEOGA et IFOP, l'état d'avancement des programmes et échanges	Elus du CESR, membres du CNS
Juillet 2002	Intervention sur les volets politique de la ville et aménagement des hauts du DOCUP	Acteurs du développement local
Août 2002	Intervention sur les mesures FEOGA du DOCUP et sur l'état d'avancement des programmes FEOGA	Elus et personnel d'encadrement de la Chambre d'Agriculture
Septembre 2002	Présentation du DOCUP, des circuits de gestion des dossiers FEOGA au conseil général	Personnel administratif intervenant dans le traitement des dossiers à la Direction Départementale de l'Economie Solidaire, Service agriculture et pêche.

Ces séminaires de formation ont été complétés par des interventions plus ciblées organisées à l'initiative de services instructeurs en direction des bénéficiaires des mesures dont ils assuraient l'instruction et par des réunions de travail plus techniques sur les modalités de gestion et de mise en œuvre de dispositifs spécifiques.



• **Organisation des services et identification des fonctions**

Les missions exercées par les différents acteurs de la programmation au cours de l'année 2002 sont rappelés synthétiquement dans le tableau suivant :

<b>Acteurs</b>	<b>Rôle</b>
Membres du CNS	- Confirmation ou adaptation du Complément de programmation - Examen des critères de sélection des opérations - Evaluation de la mise en œuvre - Examen et approbation du rapport annuel de gestion et du rapport final d'exécution - Examen et approbation des propositions visant à modifier ou à adapter le Docup
Membres du CLS	- Agrément des actions et des modalités d'intervention - Proposition au CNS des adaptations nécessaires à la bonne mise en œuvre du programme - Suivi de la programmation - Mise en œuvre des évaluations
Services instructeurs	- Accueil des porteurs de projets - Instruction des demandes de concours - Gestion par objectif des mesures - Suivi des phases d'engagement - Certification technique et liquidation - Suivi financier et contrôle
Cellules de gestion administrative et comptable	- Réalisation des engagements et mandatements - Appels de fonds auprès de la Commission
Agile - Cellule Europe Réunion	- Secrétariat des comités de suivi - Mise en œuvre et exploitation de tableaux de bord - Animation de la gestion des programmes - Proposition au CLS d'actions d'animation, de communication et d'évaluation

• **Description du système de gestion et de contrôle de fonds**

L'organisation générale du système de gestion repose enfin sur deux principes transversaux énoncés dans les textes communautaires et nationaux :

- la gestion dynamique de la programmation,
- la séparation des fonctions.

Ces deux principes d'organisation sont complétés par un troisième principe d'organisation défini au plan local : l'unicité de l'instance de programmation avec un secrétariat assuré par une cellule de gestion tripartite résultant d'une mise en commun de moyens entre l'Etat, la Région et le Département (AGILE).



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2002

Mis en œuvre sous l'autorité du Préfet, autorité de gestion et de paiement du programme, le système de gestion développé à la Réunion pour la période 2000-2006 se fonde sur 5 principes :

- un suivi partenarial de la programmation : la constitution et le fonctionnement du comité national de suivi permettent de garantir une pleine association de l'ensemble des acteurs socio-économiques à la définition des principales orientations de la programmation,
- un lieu central de programmation : dans le cadre des orientations approuvées par le Comité National de Suivi, le Comité Local de Suivi, instance partenariale animée par l'Etat, la Région et le Département, décide de l'octroi des concours communautaires et assure un suivi régulier de la mise en œuvre opérationnelle des programmes,
- un interlocuteur unique pour les maîtres d'ouvrage : assurant un rôle pivot dans la programmation et le suivi des dossiers cofinancés par les fonds structurels, le service instructeur constitue l'interlocuteur principal des bénéficiaires à toutes les phases du dossier (de la demande à la liquidation des concours),
- une cellule d'appui commune aux trois partenaires : l'AGILE, cellule Europe Réunion tripartite, assiste la Préfecture, la Conseil Régional et le Conseil Général dans la préparation, le suivi et l'évaluation des décisions liées à la programmation,
- l'organisation d'un système de collecte de donnée : les exigences renforcées en matière d'évaluation sur la nouvelle période (en lien notamment avec la réserve de performance) conduisent à la mise en place d'un système de collecte régulière de données dans le cadre de PRESAGE notamment connus dans le déploiement de PRESAGE, il y aura néanmoins un rattrapage des données de début de programme à effectuer).

S'agissant de l'organisation générale du dispositif de suivi et d'alerte, il a été organisé en 2002 autour de l'objectif principal de gestion préventive du dégageement d'office.

Au niveau du suivi des projets, quatre types de suivi ont été identifiés :

- un suivi du conventionnement,
- un suivi des remontées de dépenses,
- un suivi des projets d'infrastructure lourds, cet outil concernant principalement le FEDER et le FEOGA,
- un suivi des programmes d'actions mis en œuvre par des organismes de développement.

En 2002, la priorité a été accordée à la mise en place à partir de Septembre 2002 d'un double suivi du conventionnement : d'une part le « stock » des opérations programmées avant l'annonce des mesures de simplifications et d'autre part le « flux » des opérations programmées depuis le CLS de Septembre 2002. Ce suivi conjugué à la mise en œuvre des mesures de simplification a permis d'améliorer sensiblement le rythme de conventionnement constaté notamment au niveau des mesures d'aides aux entreprises.



### **5.1.3 Informations relatives à la mise en œuvre de PRESAGE**

#### a. Déploiement de l'application et rattrapage des données

Le déploiement du Logiciel Présage dans les services instructeurs, démarré en août 2001 a été achevé en février 2002 sur une centaine de postes de travail. L'alimentation de la base de données s'effectue en continu depuis le CLS de mars 2002. La majorité des problèmes techniques de connexions, souvent liés aux réseaux informatiques ministériels, a pu être résolue.

La phase de rattrapage des dossiers, démarrée en novembre 2001 s'est achevée en juillet 2002 pour les fonds FEDER, FOGA et IFOP, jusqu'au stade de la programmation.

Le rattrapage des données concernant l'exécution physique et financière des projets (données liées à l'engagement comptable et aux dépenses) a été effectué au cours du second semestre 2002.

Concernant les données du FSE, le rattrapage de la programmation a été en grande partie achevé au second semestre 2002. Les données concernant l'exécution des projets seront intégrées en 2003, en fonction de l'avancée des travaux d'interfaçage avec le logiciel FSE.

Au 31 décembre 2002, la base de données comptait environ 2000 dossiers.

#### b. Formation des utilisateurs

Au cours de l'année 2002, des sessions complémentaires de formation ont été organisées pour une trentaine d'utilisateurs issus des services instructeurs ainsi que des services des collectivités cofinanceurs.

#### c. Appel de crédits communautaires

Les premiers appels de crédits communautaires ont été réalisés à partir de Présage pour le FEOGA en octobre et décembre 2002. Les fichiers électroniques ont été envoyés à la Commission Européenne.



## 5.2 Actions de contrôle financier

### • Description du système de contrôle des fonds

Le système de contrôle construit pour la période 2000-2006 s'inscrit dans le prolongement des obligations de contrôle liées aux dispositions communautaires prises en 1997 et traduites dans la circulaire Premier Ministre du 12 mai 1998. Il a également dû prendre en compte le cadre rénové de mise en œuvre du contrôle décrit dans le règlement 438/2001 du 2 mars 2001, retraduit par la circulaire Premier Ministre du 15 Juillet 2002.

Même si l'activité de contrôle en 2002 a exclusivement concerné les derniers dossiers de la période 1994-1999, l'architecture du système de contrôle a pris en compte les quatre niveaux de contrôle définis dans la circulaire PM du 15 Juillet 2002 :

- le contrôle de service fait ;
- les contrôles par sondage (5%) ;
- les contrôles qualité ;
- les audits de système.

La mise en œuvre des contrôles qualité a été organisée en 2002 comme suit :

Tâches liées au contrôle qualité	SGAR	
	AGILE	BIEE (Feder), Cellule Fse (Fse), MGFE (Feoga), DRDAM (Ifop)
Contrôle par sondage de l'utilisation des documents type, de la qualité de l'instruction des dossiers, des conventions et de leurs annexes techniques et financières, de la tenue des dossiers et de leur correct archivage		X
Contrôle par sondage de la complétude et de la régularité des saisies dans PRESAGE		X
Mise en place d'un dispositif d'alerte (opérations dormantes, à risque ou susceptibles de poser un problème à la clôture)	X	
Suivi du niveau des dépenses encourues enregistrées dans PRESAGE	X	
Information périodique du Comité Local de Suivi sur les dossiers présentant des retards	X	
Contrôle par sondage de la qualité des certificats de service fait et de la cohérence entre ces certificats et les données saisies dans Presage et dans l'application FSE		X
Réconciliation comptable entre le certificat de service fait et les pièces justificatives contenues dans les dossiers		X



• **Activité de contrôle**

Dans la mise en œuvre des contrôles par sondage (5%), les principes suivants ont été mis en œuvre :

- respect de la procédure contradictoire ;
- information systématique des cofinanceurs sur le contrôle réalisé (information préalable, transmission des rapports provisoires et définitifs) ;
- transmission au service instructeur des rapports provisoires et définitifs.

Le suivi de la réalisation des contrôles par sondage (5%) a été fait à travers les tableaux de bord transmis à la CICC.

Par ailleurs, sur la base des dossiers contrôlés au titre de la clôture 1994-1999 (principalement au titre du FEDER), un certain nombre de constats a été mis en évidence en 2002. L'analyse de l'ensemble des dossiers permet de regrouper les erreurs en quatre grandes rubriques pour lesquelles les mesures adéquates ont été adoptées :

Typologie des erreurs	Mesures adoptées
1 – <u>Inéligibilité</u>  - dates d'éligibilité  - nature des dépenses ( ex : matériel d'occasion, pénalités, amendes, frais de personnel...)	- accusé de réception systématique - précision dans la convention
2 – <u>Insuffisance de publicité</u>	- rappel aux bénéficiaires concernés
3 – <u>Problèmes de réconciliation comptable</u>  - factures absentes ou non probantes - absence de comptabilité analytique - absence de comptabilité spécifique concernant l'opération  - respect des procédures de marché	- rappel sur le respect des conventions  - vérification auprès du Contrôle de légalité
4 – <u>Insuffisances du système de gestion</u> - manque de précisions dans la rédaction des conventions - manque d'information des services instructeurs - non exhaustivité des contrôles de service fait dans certains cas - difficultés dans la réalisation des contrôles, liées au renouvellement des contrôleurs et au manque de technicité nécessaire.	- documents types (liste de pièces, certificat, convention,...) - note aux services instructeurs - réunion d'organisation - formation adéquate des agents chargés des contrôles



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

S'agissant enfin des signalements à l'OLAF effectués en 2002,  
9 déclarations ont été réalisées au titre du DOCUP 1994-1999 : 8 FEDER, 1 IFOP  
3 déclarations ont été réalisées au titre du REGIS II 1995-1999 : 2 FEDER, 1 IFOP

• **Préparation et suivi des missions de contrôle**

L'année 2002 a également mobilisé les acteurs locaux dans le cadre de la préparation, du déroulement et du suivi de la mission de contrôle suivante dans le tableau ci-dessous :

INSTANCES DE CONTRÔLE	DATES	FONDS CONCERNÉS	OBJET	NOMS DES CONTRÔLEURS
DG AGRI accompagnée par la CICC	02 au 08 avril 2002	FEOGA	- Programmation 94-99. Audit ex-post	Unité Audit Mme WIAME et M. CORTES accompagnés par M. BAILLIEUX (unité France) et Mme BENAROUS (CICC)

Les principales suites données aux conclusions de cette mission de contrôle ont concerné l'accélération de la réalisation du plan de contrôle 1994-1999 et la coordination des contrôles par le Bureau Contrôle de la Préfecture dans un souci de meilleure séparation des fonctions de gestion et de contrôle.

L'année 2002 a aussi mobilisé les services sur la préparation des réponses aux rapports de contrôle :

- de l'ex DG XX de la Commission (mission de contrôle Feoga réalisée en Mars 2000) ;
- de la Cour des comptes européenne (mission de contrôle Feder réalisée en Mai 2001).

### 5.3 Synthèse des principaux problèmes rencontrés

S'agissant des problèmes rencontrés, ils sont pour la plupart transversaux à l'ensemble des régions françaises d'objectif 1 et concernent principalement les points suivants :

- l'instabilité persistante de l'environnement de gestion,
- l'absence de synchronisation entre l'adoption du DOCUP et l'adoption des régimes d'aides,
- pour le FEDER, le FEOGA et l'IFOP, la gestion dans le courant du premier semestre 2002 à la fois de la clôture des programmes précédents et de la montée en charge du DOCUP 2000-2006,
- la mobilisation des équipes sur l'organisation et le suivi des missions de contrôle.



## Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006 RAPPORT ANNUEL 2002

Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du DOCUP Réunion ont plusieurs origines :

- l'instabilité persistante de l'environnement de gestion

Comme en 2001, une partie importante des capacités d'ingénierie du programme s'est concentrée en 2002 sur les questions de gestion pour lesquelles des réponses ont été apportées au plan national dans le courant du second semestre 2002 dans le cadre des mesures de simplification gouvernementale.

Au plan communautaire, les incertitudes autour de la question de l'éligibilité des avances en tant que dépenses certifiées n'ont pas permis d'optimiser pleinement les capacités du programme en matière de certification de dépenses, d'autant que cette proposition de simplification n'a pas été retenue par la suite.

Au plan national, dès leurs parutions respectives, plusieurs difficultés de mise en oeuvre des circulaires de gestion nationales du FEDER (Janvier 2001), du FEOGA (Juin 2001) et du FSE (Octobre 2000 et juillet 2001) étaient apparues et avaient fait l'objet de nombreuses saisines des autorités centrales jusqu'à mi-2002.

Après une attention portée prioritairement à la résolution des problèmes de gestion constatés en matière de FSE et de FEOGA dans le courant du second semestre 2001, l'effort a porté début 2002 sur les difficultés de gestion rencontrées dans le domaine du FEDER. Avec les mesures de simplification gouvernementales mises en oeuvre à partir de Juillet 2002, plusieurs réponses aux difficultés de gestion rencontrées ont pu être apportées à l'exception du champ du FSE où l'application stricte des dispositions retenues par les administrations centrales n'a pas contribué à simplifier l'environnement de gestion dans la pratique.

- l'absence de synchronisation entre la mise en oeuvre du DOCUP et l'agrément des régimes d'aides

Cette difficulté, qui avait concerné le FEDER en 2001, a persisté dans le courant du premier semestre 2002 dans le cas de l'IFOP.

En effet, les négociations difficiles et techniques menées entre les autorités nationales et les services concernés de la Commission n'ont permis d'aboutir au règlement de ce dossier qu'en Mars et Juin 2002.

- la gestion simultanée de la clôture des programmes précédents et de la montée en charge des programmes 2000-2006

Le croisement de ces deux contraintes prioritaires a nécessairement affecté le temps pouvant être potentiellement consacré pleinement à la gestion du DOCUP 2000-2006 hormis le cas particulier du FSE. En effet, la transmission des différents rapports de clôture aux autorités nationales s'est effectuée de Juillet à Octobre 2002, la Réunion ayant été la première région française à avoir transmis l'ensemble de ses dossiers de clôture aux inspections générales concernées dans le cadre de la procédure de déclaration de validité.

Cette procédure nouvelle de déclaration de validité a mobilisé les services des cellules de gestion tout au long du dernier trimestre 2002 mais le choix fait par la Réunion d'accorder une priorité à la clôture a cependant permis de minimiser l'impact de cette phase sur l'année 2003.



- la mobilisation des équipes sur l'organisation et le suivi des missions de contrôle

Au cours de l'année 2002, une mission d'audit ex-post conduite par l'unité Audit de la DG AGRI s'est déroulée en avril 2002 et a fortement mobilisé les services impliqués dans la gestion du FEOGA et ce d'autant que la mission a formulé des demandes ayant un impact direct sur le plan de travail des équipes de contrôle en 2002.

## 5.4 Utilisation de l'assistance technique

Les crédits programmés au cours de l'année 2002 au titre de l'assistance technique ont permis de soutenir trois types d'actions :

- les interventions liées à la gestion, la mise en œuvre et le suivi des opérations, à travers :

- le renforcement en moyens humains strictement dédiés à la gestion des programmes communautaires au bénéfice de services ayant un nombre croissant de dossiers à instruire (DDE, DRIRE, SGAR, CAH) ; à la fin de l'année 2002, 27 postes d'assistants techniques étaient financés par le FEDER ;
- le programme d'actions de l'AGILE ;
- la prise en charge des missions de l'Etat dans le cadre de la programmation.

- les interventions liées à la promotion et l'information sur l'action des fonds européens à travers:

- la création de plaquettes d'information et de vulgarisation pour chaque fonds indiquant ses champs d'application, quelques exemples de projets et les services instructeurs ;
- le soutien à la réalisation des Assises de l'Energie dans les RUP qui s'étaient déroulées en présence du Commissaire Michel BARNIER.

- l'intervention liée à l'évaluation à mi-parcours du programme à travers:

- le lancement, conformément à l'art.42 du règlement (CE) n°1260/1999, de l'évaluation à mi-parcours avec le choix du cabinet ACT Consultants comme prestataire ; le rapport final est attendu pour l'année 2003.

Par ailleurs, la répartition entre activités liées aux dépenses plafonnées et celles liées aux dépenses non plafonnées (règle n° 11 du règlement CE n°1685/2000) s'établit comme suit :

- au titre des actions liées aux dépenses plafonnées : programmation 2002 en matière de ressources humaines et dépenses liées au programme d'actions de la cellule AGILE, missions Etat entre 2000 et 2002 ; ce qui représente un montant de crédits UE programmés de 1 138 230,35 euros,
- au titre des actions liées à des dépenses non plafonnées : la création des plaquettes d'information, la réalisation des Assises de l'énergie, le lancement de l'évaluation à mi-parcours ; ce qui représente un montant de crédits UE programmés de 156 062,96 euros



## 5.5 Mesures prises pour assurer la publicité de l'intervention

Pour augmenter la transparence et la notoriété de l'action de l'Union Européenne à l'Ile de la Réunion, trois objectifs principaux sont poursuivis conformément au plan d'action et de communication du DOCUP :

- Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des cofinanceurs nationaux.
- Sensibiliser, informer et former aux nouvelles orientations stratégiques du DOCUP, aux nouvelles modalités de mise en œuvre et de gestion.
- Informer du rôle joué par l'Union Européenne en collaboration avec les Etats Membres, dans les interventions concernées et des résultats de celles-ci.

**Deux types d'actions ont été mis en œuvre en 2002 :**

### 1) Les actions relevant directement du plan d'action et de communication :

#### ➤ ACTION 1 : Formation et sensibilisation des acteurs locaux aux règles de gestion

En complément du programme de formation des gestionnaires, un travail important de sensibilisation auprès des acteurs (hors services gestionnaires) a débuté en 2000. Différentes interventions se sont déroulées en 2002 (déjà détaillé dans le §5.1.2)

#### ➤ ACTION 2 : Publicité sur l'intervention de l'Europe à la Réunion en dehors de l'Ile de La Réunion

Dans le cadre du partenariat avec la Commission, plusieurs interventions ont été faites en dehors de la Région Réunion soit pour exporter des expériences soit pour échanger avec les autres pays et régions européennes.

Dates	Intitulé	Public
Février 2002	Intervention dans le cadre du séminaire organisé par la Commission à Bruxelles sur un exemple réussi dans le domaine de la communication sur les programmes européens à la Réunion	Etats membres, Commission
Juin 2002	Partage du savoir faire réunionnais sur la programmation et le partenariat, à Malte	Commission, acteurs de la programmation maltais
Décembre 2002	Présentation de l'expérience réunionnaise en matière de gestion des programmes communautaires aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg.	Elus et cadres des collectivités territoriales.

#### ➤ ACTION 3 : La gestion du site Internet de l'AGILE

La connexion sur le site Internet [www.agile-reunion.org](http://www.agile-reunion.org) permet d'accéder à plusieurs types d'informations :

- Présentation de la structure AGILE.
- Possibilité de se connecter à des sites locaux, nationaux et européens.
- Téléchargement de documents comme le DOCUP, le Complément de Programmation, les règlements, circulaires et les relevés de conclusions des comités de Programmation, sous réserve qu'ils aient un code d'utilisateur et un mot de passe qui est fourni par l'AGILE. Chaque utilisateur potentiel aura accès à un certain type d'information.
- Présentation des dates clé et des événements à retenir à court terme.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Ce site est opérationnel depuis octobre 2000 et sert prioritairement aux services instructeurs mais aussi aux différents partenaires.

Les données suivantes présentent les statistiques de connexion sur l'année 2002. Depuis le mois d'avril 2002, il y a eu 5544 connexions ce qui représente une moyenne de 616 connexions par mois soit environ 20 connexions par jour. Le nombre de connexions est en constante augmentation depuis 2000.

Utilisateurs	Nb de téléchargements	Nb de téléchargements / Total téléchargements
Invité	442	14%
Etat	445	15%
Région	252	8%
Département	129	4%
Autres partenaires	0	0%
AGILE	139	5%
Autres	1667	54%
TOTAL	3074	

Le site Internet remplit pleinement ses missions initiales. En effet, il était essentiellement destiné aux gestionnaires du programme et par ces statistiques on peut s'apercevoir que l'Etat, les Collectivités et l'AGILE représentent à eux seuls 32% des connexions. Mais le site répond aussi aux besoins du grand public et on note un engouement croissant avec 68% de consultation extérieures aux services gestionnaires.

Le nombre de documents consultables sur le site est en constante augmentation étant donné qu'il est régulièrement mis à jour (nouveaux règlements, relevés de conclusions des Comités...) A titre indicatif, il y avait environ 350 documents disponibles initialement et il y en a aujourd'hui plus de 120. De plus de nouvelles rubriques ont été mises en place pour faciliter la navigation sur le site

Type de documents	Nb de téléchargements	Nb de téléchargements / Total téléchargement
Relevé de conclusions Comité Local de Suivi	290	9%
Relevé de conclusions Comité National de Suivi	33	1%
DOCUP 1994-1999	30	1%
Rapport Comité Local de suivi et Comité National de suivi	544	18%
Textes européens et nationaux	1730	56%
Documents de travail Méthodologie 2000-2006	417	14%
<i>Procédures locales</i>	30	1%
TOTAL	3074	

Comme en 2001, les documents les plus consultés sont les textes communautaires et nationaux. Ensuite ce sont les rapports des Comités Locaux et Nationaux de Suivi. Ces documents présentent les dossiers proposés au Comité de programmation une semaine et demi avant la date du Comité ce qui permet aux différents partenaires d'examiner l'ordre du jour et les dossiers sans attendre que les documents soit reprographiés (gain de temps de 3 à 4 jours pour les services).



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

➤ ACTION 4 : Création du site Internet « grand –public »

Depuis fin 2001, une réflexion a été engagée avec les partenaires sur la mise en place d'un site Internet pour une information non destinée aux seuls gestionnaires mais aussi sur le grand public et surtout pour les bénéficiaires potentiels et organismes d'appui.

Les objectifs principaux de ce site sont les suivants :

- guider et informer tout bénéficiaire potentiel et plus largement tous les acteurs de la programmation sur la participation des fonds structurels au développement de la Réunion. Il devra :
  - o permettre de mettre en ligne les cadres d'intervention et donc permettre aux maîtres d'ouvrage potentiels et aux organismes d'appui d'identifier toutes les informations pertinentes permettant de vérifier l'adéquation d'un projet à une sous mesure
  - o orienter vers les services instructeurs concernés et préciser quelles pièces et quelles formalités sont à remplir
  - o comporter les éléments essentiels pour comprendre la mise en œuvre des programmes européens à La Réunion,
  - o apporter une plus value, des éléments pratiques pour faciliter le montage des projets. A terme et dans des développements ultérieurs, une gestion en ligne des dossiers devrait être visée.
- Apporter des éléments pratiques et utilisables pour le grand public, notamment le public scolaire (enseignants, étudiants, lycéens, collégiens...)
- Rendre visible l'intervention de l'Union Européenne à la Réunion en mettant en valeur des projets cofinancés par les fonds structurels.

Le prestataire chargé de réaliser ce site a été choisi au mois de novembre 2002 et une présentation de la première ébauche de ce site ([www.reunioneurope.org](http://www.reunioneurope.org)) a été réalisée au Comité de Suivi de décembre 2002.

➤ ACTION 5 : Relations presse

Médiatisation des CNS

L'inauguration du pont du Bras de la Plaine a été utilisée comme support médiatique lors du Comité de Suivi de décembre 2002.

➤ ACTION 6 : La réalisation de plaquettes présentant le DOCUP et les actions cofinancées par les différents Fonds Structurels

Cinq agences de Communication ont été consultées pour la réalisation de cinq plaquettes de présentation du DOCUP sur un cahier des charges précis.

Les plaquettes donneront :

- une information générique et pratique sur le DOCUP
- des informations pratiques sur les actions qui peuvent être cofinancées par les différents Fonds Structurels (FEOGA, IFOP, FEDER, FSE) dans le cadre du DOCUP.

Toute la phase de conception est intervenue dans le courant de l'année 2002.



➤ *ACTION 7 : La réalisation d'un CDROM présentant l'intervention de l'Europe à la Réunion*

A l'occasion du CNS de décembre 2002, un CDROM a été diffusé aux membres du Comité ainsi qu'aux différents partenaires de la programmation.

Cet outil permet d'avoir de façon conviviale une vue d'ensemble sur les programmes européens à la Réunion et regroupe l'ensemble des règlements essentiels pour la programmation.

500 CD ROM ont été réalisés et mis à la disposition de tous les services, organismes d'appui et demandeurs potentiels.

➤ *ACTION 8 : L'information du grand public*

En plus des éléments ci dessus, de nombreuses demandes émanant surtout du monde éducatif et des bénéficiaires potentiels ont été prises en compte. La mise en place du site Internet « grand public » permettra à l'avenir de répondre plus efficacement à ces demandes.

## **2) Les actions de communication soutenues par les fonds structurels**

Les actions suivantes sont importantes en terme de communication car elles complètent le plan d'action et de communication et elles sont visibles par le grand public qui prend conscience de l'intervention de l'Europe à la Réunion.

- Dans le domaine de l'environnement, domaine prioritaire au niveau communautaire, des actions de communication importantes sont menées :

Dans le cadre du PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés), au titre de la mesure C4 Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air, deux programmes de communication ont été mis en place par le Département de la Réunion :

Les actions de sensibilisation prévues pour l'année 2002 traduisent la volonté de réitérer les messages forts ayant caractérisé les campagnes précédentes.

Dans ce contexte, le plan de communication 2002 défini par les parties concernées répond aux objectifs suivants :

- la définition d'un thème central lié à un autre type d'équipements, dont la réalisation est bien avancée dans la mise en œuvre du plan déchets. Au regard du calendrier de réalisation de chaque EPCI, il s'est avéré opportun de communiquer cette année sur les équipements de collecte sélective (bornes d'apport volontaire et poubelles de collecte sélective) qui auront une réalité fonctionnelle sur une majorité du territoire à compter du mois d'octobre 2002. L'objectif recherché en la circonstance est de familiariser la population aux nouveaux gestes de tri, en lui expliquant le fonctionnement des équipements mis en place, ainsi que les déchets devant y être déposés ;
- campagne de sensibilisation à un comportement citoyen et à une gestion responsable des déchets, à travers une meilleure utilisation des équipements mis en place ;
- continuité des messages de communication ayant été diffusés en 2001. La reprise de la campagne " déchetterie " bénéficiera ainsi d'un effet de récurrence susceptible de contribuer à une meilleure acceptation des équipements correspondants par la population ;



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

- continuité des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des jeunes enfants à travers, d'une part, la mise à disposition auprès des structures intéressées (EPCI, CRDP, CLDP, établissements scolaires, etc...) de la ludothèque du Département et, d'autre part, la diffusion de supports pédagogiques adaptés à l'objectif poursuivi (duplication cassette " Trash Wars " en 600 exemplaires pour les écoles).
- réalisation d'une plaquette d'information relative au plan déchets révisé et adopté par l'Assemblée Départementale.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du PDEDMA , les partenaires du plan notaient la nécessité de sensibiliser, d'informer le grand public sur les enjeux et la problématique de la gestion des déchets, afin de le faire adhérer à la mise en place des collectes sélectives.

L'exposition « déchets corrects exigés » a été mise en place dans cette optique par le SEM Réunion Muséo au Musée Stella Matutina. L'exposition, sur 350 m2 était accompagnée d'un volet local permettant entre autre aux Communautés de Communes d'expliciter leur politique de gestion des déchets. Cette exposition a touché un large public, tant scolaire qu'adulte, et avait pour objectif de contribuer à faire évoluer les pratiques des Réunionnais dans la gestion de leurs déchets.

- Dans le domaine touristique plusieurs guides, plaquettes et autres supports de communication ont été mis en place et mentionnent l'intervention de l'Europe :
  - La réalisation d'un guide de bonnes pratiques de construction par la chambre de métiers visant l'amélioration de la qualité des constructions dans l'île. 3 000 exemplaires du guide de bonnes pratiques seront édités et diffusés dans le secteur artisanal.
  - La conception, réalisation, diffusion de dépliants et d'affiches dans le cadre d'une opération de sensibilisation et d'éducation des publics touristiques et locaux à une charte de bonne conduite dans leur usage du patrimoine marin corallien de l'île. (Action mise en place par la SREPEN)
  - Le programme de communication de l'ARTAS - Association Réunionnaise pour le développement de la Technologie Agricole et Sucrière - à destination des professionnels de la filière canne à sucre
  
- Deux expositions ont été aussi cofinancées par les Fonds structurels et confortent cette stratégie de communication sur les priorités du programme :
  - L'exposition "Rasine Domoun Salazie", organisée par l'Ecomusée Salazie, présentant les débuts du peuplement du cirque et approchant des thèmes de recherche aujourd'hui inédits qui s'inscrivent dans une démarche touristique ouverte en direction des îliens, comme des visiteurs extérieurs.
  - la réalisation de l'exposition "VIVRE la Canne" ponctuée par des rencontres interdisciplinaires. Cette opération affichait deux objectifs : mieux faire connaître au public réunionnais et aux visiteurs la valeur du patrimoine agricole et industriel qui représentent dans l'île deux siècles d'histoire, et mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés pour donner à l'économie de la filière des perspectives de développement renouvelées et mieux adaptées au contexte de la Réunion du XXIème siècle.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

**En conclusion, les actions de communications ci dessus décrites sont réparties de la façon suivante en fonction du public cible et des objectifs au regard du plan d'action et de communication :**

<b>Action</b>	<b>Public cible</b>	<b>Objectifs</b>
Formation et sensibilisation des acteurs locaux aux règles de gestion	Services chargés de la gestion Partenaires Bénéficiaires potentiels et finals	a, b
Publicité sur l'intervention de l'Europe à la Réunion en dehors de la Région Réunion	Partenaires	a
La gestion du site Internet de l'AGILE	Bénéficiaires potentiels et finals Services chargés de la gestion Partenaires Grand public	a, b, c
Création du site Internet « grand public »	Bénéficiaires potentiels et finals Services chargés de la gestion Partenaires Grand public	a, b, c
Couverture presse	Bénéficiaires potentiels et finals Grand public	a, c
Réalisation de plaquettes présentant le DOCUP et les actions cofinancées par les différents Fonds Structurels	Bénéficiaires potentiels et finals Grand public	a, c
Réalisation d'un CDROM présentant l'intervention de l'Europe à la Réunion	Services chargés de la gestion Partenaires	a, b
Information du grand public	Grand public	c
Les actions de communication soutenues par les fonds structurels	Grand public	c

**Pour rappel, objectifs du plan d'action et de communication**

- Objectif a : Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des Etats Membres
- Objectif b : Sensibiliser, informer et former aux nouvelles orientations stratégiques du DOCUP, aux modalités de mise en œuvre et de gestion
- Objectif c : Informer du rôle joué par l'Union Européenne en collaboration avec les Etats Membres dans les interventions concernées et des résultats de celle ci.



## 6. MESURES PRISES AFIN D'ASSURER LA COMPATIBILITÉ AVEC LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES POUR L'ANNEE 2002

### 6-1 Informations communes à toutes les régions

S'agissant des dispositions relatives au respect des règles de concurrence, hors IFOP, l'année 2002 a vu l'approbation de trois nouveaux régimes d'aides notifiés au plan national qui font partie de la liste ci-après arrêtée par les administrations centrales au 31 Décembre 2002. Parmi ces trois régimes d'aides agréés, deux ont une portée nationale et un concerne une région métropolitaine.

Voir tableau national (tableau 1 page suivante).

S'agissant des régimes d'aides relatifs à toutes les mesures cofinancées par l'IFOP dans les DOCUP français, ils ont été approuvés dans le courant de l'année 2002 :

- N80 / 2002 « aides des régions et des départements au secteur de la pêche et de l'aquaculture pour les opérations cofinancées par l'IFOP » approuvé le 19 mars 2002,
- N 839 / A / 20 « aides de l'Etat au secteur de la pêche et de l'aquaculture pour les opérations cofinancées par l'IFOP » approuvé le 24 juin 2002.

Dans son courrier du 14 octobre 2002, la Commission européenne a confirmé l'application de l'article 31, § 2, alinéa 3 du règlement n° ( CE ) 1260 / 1999 qui prévoit que le dégageant d'office concerne la part d'un engagement pour laquelle aucune demande de paiement n'a été présentée..... « *dans les deux ans suivant la date d'une décision prise ultérieurement par la Commission pour autoriser une mesure...* » (décisions d'approbation des régimes d'aides).

Elle a précisé que le délai de deux ans, pour les engagements relatifs aux tranches 2000, 2001 et 2002 des régimes susvisés, vient à échéance le 31 décembre 2004.

### 6-2 Informations relatives à la Réunion

S'agissant du respect de la politique communautaire en matière de concurrence, les dispositions ont été prises dès le premier semestre 2000 pour que la transmission des différents régimes d'aides soit effective.

En juin 2002, le régime d'aides N 310/2000 « Prise de participation » a été approuvé par la Commission et figure au tableau régional des régimes d'aides joint ci-après.

Voir tableau régional (tableau 2 page suivante).

# REGIMES D'AIDE NOTIFIES A INSERER DANS LES DOCUP

DATAR / JPB/28/2/2003

*Dernières modifications en italique sur fond jaune ou grisé*

REGIMES NOTIFIE		REFERENCES				
TITRE	SIGLE	N° référence	Date notif	durée	date accord	OBSERVATIONS
Fonds de développement de petites et moyennes industries	FDPMI	N112/2000	1-mars-00	31/12/06	5-juil-00	Circulaire du 31-aou-00
Fond régional d'aide au conseil	FRAC COURT	N662/99	23 dec 98	illimitée	5-jan-00	régime applicable
	FRAC LONG	N2/99	23-déc-98	illimitée	5-jan-00	régime applicable
	FRAC AGRICULTURE	N458/00	4-juil-00	illimitée	14 aout 00	régime applicable
Prime d'aménagement du territoire	PAT	N782/99	11-août-99	31-déc-06	17/07/00	Décret 2001-312 du 11 avril 2001
Aides des collectivités locales à l'immobilier hors PAT "industrie"	IMMOBILIER Décret 98-572	N369/97	29-mai-97	illimitée	9 oct 97	régime applicable <b>Circulaire du 7 janv 2002</b>
Aides des collectivités locales à l'immobilier d'entreprise	IMMOBILIER Décret 607-2001	Pas de numéro	31 dec 99	31-déc-06	13-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <b>Circulaire du 7 janv 2002</b>
Prime régionale à l'emploi	PRE Décret 607-2001	N443/2000	28-juin-00	non définie	18-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <b>Circulaire du 7 janv 2002</b>
Prime régionale à la création d'entreprise	PRCE Décret 607-2001	Régime de-minimis			13-oct-00	décret 607-2001 du 9 juillet 2001 <b>Circulaire du 7 janv 2002</b>
Aides des collectivités locales à l'investissement	AIDES A L'INVESTISSEMENT	N198/99	1-avr-99	non définie	25-jan-00	Circulaire du 17/8/2000 <b>Circulaire du 7 janv 2002</b>
Primes régionales à la création d'entreprise et d'emploi en Corse	PRE/PRCE CORSE	-	31 dec 99	non définie	28-jan-00	conventions d'application à adopter
Fonds de grantie Corse	CORSE GARANTIE	N744/93	31 dec 99	31-déc-06	28-jan-00	convention d'application à adopter
Fonds spécial d'implantation du Nord/Pas-de-Calais	FSI Nord-Pas-de-C.	N782/99 (N° PAT)	29-déc-99	31-déc-06	17/07/00 (accord PAT)	régime désormais calé sur le régime notifié PAT
Régime cadre des interventions publiques en faveur du tourisme	REGIME CADRE TOURISME	N882/96	14 dec 99	31/12/06	18/09/00	Circulaire aux Préfets du 3-jan-01
Fonds pour les restructurations de la défense	FRED	N67/92	28 dec 99	illimitée	2-mars-00	circulaire d'application du 20 mars 2000
Aides des sociétés de conversion	SODIE	N501/95	23-mai-95	31-déc-06	17-oct-00	régime approuvé
	SOFIREM FINORPA FIBM	NN 2/89 N 286/2000	29-déc-99	31-déc-06	17-oct-00	Régimes approuvés
	SODIV	N253/96	26-mars-96	2-mai-96	OBTENU	Régime non modifié
Aides aux actions collectives	ACTIONS COLLECTIVES	E1/90 NN120/90	27-sep-90	illimitée	3/07/91	régime existant applicable
Aides à la réalisation de pépinières d'entreprises	PEPINIERES d'entreprises	<b>Régime inutilisable - Faire référence désormais aux 2 régimes immobilier, dans la partie location</b>				
Engagements de développement de la formation	EDDF	N753/99	1 dec 99	illimitée	28-juin-00	circulaire d'application en cours
Aide au conseil en ressources humaines	ACE	N70/95	?	illimitée	12/04/95	régime existant applicable
Gestion des énergies renouvelables (aides ADEME)	ADEME	N117/A/2001	6 fev 01	27/12/10	3-juil-02	régime adopté
Utilisation rationnelle de de l'énergie (ADEME)	ADEME URE	N115/2000	juil-01	28/12/10	2-mai-02	régime adopté
Opération programmé d'améliorat° thermique des bâtiments OPATB	ADEME OPATB	N493/2001	juil-01	28/12/10	2-mai-02	régime adopté
Gestion des déchets municipaux et des déchet des entreprises	ADEME	N117/B/2001	6 fev 01	28/12/10	02 aou 02	adopté
Air sources fixes (ADEME)	ADEME	N37/2002	19 dec 01	28/12/10	21-juin-02	régime adopté
FIDEME (ADEME)	FIDEME	N353/2001	mai-01	28/12/10	20 dec 2001	régime adopté
Aides aux transports (ADEME)	ADEME	en cours	mars-01		attendu	en cours de notification
<i>Assistance conseil au secteur agricole (ADEME)</i>	<i>ADEME</i>	<i>N 689/2002</i>	<i>29-oct-02</i>	<i>31-déc-06</i>	<i>6-déc-02</i>	<i>adopté</i>
<i>Aides ADEME à la R &amp; D</i>	<i>ADEME</i>	<i>-</i>	<i>14-fév-03</i>	<i>31-déc-05</i>	<i>attendu</i>	<i>notification en cours</i>
Régime cadre des aides à l'environnement	Régime cadre environnement	N 862/96	"23/11/96 dec 01	illimitée	23/12/96	circulaire MATE 3 mai 02
Aides à l'innovation	ANVAR	NN 7/87	"3/2/88	illimitée	14/03/94	régime existant
aides des centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie	CRITT	NN 6/89	"11/01/89	illimitée	7-juin-89	régime existant applicable
Regime ATOUT	ATOUT	N 10/97 N 463/90	31/12/96 31/08/90	illimitée illimitée	7/04/97 5/11/90	régime existant applicable

## REGIMES D'AIDE NOTIFIES DANS LE DOMAINE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE A INSERER DANS LES DOCUP

REGIMES NOTIFIE		REFERENCES				
TITRE	SIGLE	N° référence	Date notif	durée	date accord	OBSERVATIONS
Aides de l'Etat au secteur de la pêche et de l'aquaculture pour les opérations cofinancées par l'IFOP (y compris Ofimer, aides à la flotte et installations des jeunes)		839A/2001	27/11/97	2000-2006	24/06/2002 (Décision C/2002/1716)	Circulaire ministérielle du 09/12/02
Aides publiques au secteur de la pêche et de l'aquaculture des collectivités territoriales intervenant en contrepartie de l'IFOP		N 80/2002	13/02/98	2000-2002	19/03/2002 (Décision C/2002/714)	Circulaire ministérielle*
Plans de sortie de flotte 2000 et 2001		120/2000	9/11/2000 et 12/02/2002	2000 et 2001	2/04/98	Circulaires ministérielles du 10/10/2000 et 15/03/2001
Plan de sortie de flotte 2002 (cadre général)		Inclus dans n° 839A/2001	3/12/97	2000-2006	23/06/98	Circulaire ministérielle du 11/04/2001
Aide à la constitution de sociétés mixtes		120/2000	11/02/98	2001	2/04/98	Circulaire ministérielle du 28/12/2001
Aide aux actions d'orientation et de promotion (investissements à terre, actions structurelles, amélioration de la qualité, modernisation des entreprises, innovation, observatoire économique).		86/2001	23/01/97	2000-2006	10/06/97	Circulaires ministérielles du 21/12/2001 (prime d'orientation agricole) et du 24/01/2002
Aide à l'installation des jeunes pêcheurs		Inclus dans n° 839A/2001	3/12/97	2000-2006	23/06/98	Circulaire ministérielle du 11/04/2001
Actions de promotion mises en œuvre par l'Ofimer		530/2000	3/08/96	2001-2003	5/11/96	Décret n° 91-1412 du 31/12/1991 modifié
Actions mises en œuvre par le CNPMEM au titre des actions mises en œuvre par les professionnels		464/2001	4/07/97	2000-2003	30/01/98	Décret modifiant le décret n° 96-1231 du 27/12/1978 instituant des taxes parafiscales
Fonds national de cautionnement des achats de produits de la mer	FNCA	183/99	16/03/95	2000-2006	20/05/95	Décret n° 99-928 du 8/11/1999 portant création auprès de l'Ofimer d'un FNCA et arrêté d'application du 8/11/1999
Fonds de garantie marchés		97/317	Notifié	2000-2006	22/04/93	Décret n° 78-1044 du 25/10/1978 modifié le 29/12/98 (n° 98-1260) Circulaire du 16/02/1999.

\* et délibérations spécifiques des collectivités de l'île de la Réunion portant sur la mise en oeuvre du soutien aux entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'île en conformité avec la réglementation communautaire, les lignes directrices édictées par la Commission Européenne et le régime national (N80/2002) approuvé par la Commission intervenant en contrepartie de l'IFOP

**AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE A INSERER DANS LES DOCUP**

DATAR / JPB/28/2/2003

*Dernières modifications en italique sur fond jaune ou grisé*

DISPOSITIF D'AIDE		REFERENCES				
TITRE	SIGLE	N° référence	Date notif	durée	date accord	OBSERVATIONS
Fonds de la recherche et de la technologie	FRT	N1014/95	indisponible	illimitée	19/01/96	régime existant applicable
Grands projets innovants (FI)	GPI	N70/89	28/02/89	illimitée	10/11/89	régime applicable
Aides à la filière électronique	FILIERE ELEC.	?	11/09/85	illimitée	1/12/86	régime applicable
Régimes cadres d'aide à l'ingénierie financière	Prêt d'honneur	N 447/2000	13/07/00	31/12/06	23/05/01	circulaire PM du 10 septembre 02
	Capital investiss.	N 448/2000	13/07/00	31/12/06	25/07/01	
	Fonds de garantie	N 449/2000	13/07/00	31/12/06	8/05/01	
Aides aux commerçants artisans et activités de service	ORAC FISAC	Régime de-minimis			27/09/90	DE MINIMIS Circulaire SEPME du 9/5/2001
Aides au télétravail	TELETRAVAIL	Pas de numéro	11-avr-94	illimitée	20-avr-94	régime existant applicable
Prime d'orientation agricole	POA	pas de référence	78-81		obtenu	régime applicable
Règlement des aides aux PME	RGT PME	Rgt n° 70/2001	-	31/12/06	adopté 12-jan-01	règlement applicable
règlement des aides de-minimis	RGT DE-MINIMIS	Rgt n° 69/2001	-	31/12/06	adopté 12-jan-01	règlement applicable
règlement des aides à la formation	RGT FORMATION	Rgt n° 68/2001	-	31/12/06	adopté 12-jan-01	règlement applicable
<i>Règlement des aides à l'emploi</i>	<i>RGT EMPLOI</i>	<i>Rgt n° 2204/2002</i>	<i>-</i>	<i>31/12/06</i>	<i>adopté 12 - dec - 02</i>	<i>règlement applicable</i>
Dispositif d'aide dérogatoire pour les zones sortant de la PAT industrie	DISPOSITIF DE SORTIE DE PAT	pas de N°	26-sep-00	fin 2006	confirmé le 04-dec-00	Circulaire DATAR du 18-juin-01
aides aux entreprises victimes de catastrophes naturelles et industrielles	1° régime	NN/62/2000	22-mai-00	31/12/01	17/10/00	Lettre DATAR 28/11/00
	Régime Bretagne et Picardie	N393/A/2001	9 - aout -01	31/12/02	12-oct-01	Régime en vigueur
	Régime cadre	N393/B/2001	9 - aout 01	1/09/12	14-oct-02	Circulaire DATAR 15 jan 03
	Regime Tarn	NN 86/2002			17 -dec - 02	courrier DATAR 3 jan 03
	Régime "AZF"	N241/2002	21 dec 01	2 ans	2-mai-02	en viueur

LISTE DES REGIMES D'AIDE DES DOM NOTIFIES

Sur le plan régional

DOM	Régimes d'aides	Réf.	Date transmission RP => DGC	Autorisation O/N	Mesures concernées
REUNION	1- Bonifications d'intérêts	N309/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/00	A1 - Ingénierie financière
	2- Prises de participation	N310/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/06/2002	A1 - Ingénierie financière
	3- Projets d'investissements industriels	N311/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 03/01/01	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
	4- Prime régionale à la création de TPE	N312/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
	5- Prime régionale à la modernisation de TPE	N313/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
	6- Soutien aux entreprises artisanales et commerciales des Hauts	N315/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A2 - Modernisation et investissement des entreprises
	7- Zones d'activités et zones stratégiques (volet industriel)	N316A/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 25/04/01	A3 - Aménagement de zones d'activités
	7bis- Zones d'activités et zones stratégiques (volet agricole)	N316B/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 14/08/01	A3 - Aménagement de zones d'activités
	8- Produits liés aux loisirs touristiques	N317/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/11/00	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
	9- Hôtels et restaurants classés	N318/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/11/00	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
	10- Amélioration et création de l'hébergement et de la restauration en milieu rural et en zones enclavées	N319/2000	18/05/2000	Aide autorisée ( décision implicite)	A4 - Accompagnement et soutien au développement du tourisme et de la culture
	11- Enrichissement des compétences des entreprises	N320/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/02/2001	A6 - Aides immatérielles et compétences externes aux PME et TPE
	12- Laboratoires et centres de transfert de technologie	N321/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 19/07/2001	A6 - Aides immatérielles et compétences externes aux PME et TPE
	13- Aide aux investissements dans le secteur des technologies de l'information et de la communication	N322/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 17/07/2001	A9 - Intégration des TIC dans la société réunionnaise
	14- Soutien à la production de nouveaux biens et services dans le secteur des technologies de l'information et de la communication	N323/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 31/07/2001	A9 - Intégration des TIC dans la société réunionnaise
	15- Maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables	N324/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 03/01/01	C4 - Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air.
	16- Gestion des déchets respectueuses de l'environnement	N325/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 12/01/01	C4 - Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air.
	17- Désenclavement économique	N326/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 05/02/01	E3 - Export
	18- Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	N327/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/00	E3 - Export
	19- Prime régionale à l'emploi	N328/2000	18/05/2000	Aide autorisée le 28/12/01	H4 - Développement des compétences dans les entreprises
20 - FISAC/FLACR	N66/2001	09/01/2001	Aide autorisée le 01/06/01	A2 - Modernisation et investissement des entreprises	



### 6-3 Compatibilité avec les autres politiques communautaires

S'agissant du respect des règles des marchés publics, les actions ou mesures cofinancées par les Fonds structurels ont été mises en œuvre dans le respect de la politique et des directives communautaires en la matière. Ainsi, les avis adressés pour publication au Journal Officiel des Communautés Européennes dans l'application de ces directives ont précisé les références des projets pour lesquels un concours communautaire avait été demandé ou décidé.

De même, les maîtres d'ouvrage publics ont été soumis au nouveau Code des Marchés Publics dont une des évolutions a consisté en une mise en adéquation du Code avec les dispositions de la directive services.

S'agissant de la protection et de l'amélioration de l'environnement, plusieurs actions visant ces objectifs communautaires ont été soutenues en matière :

- d'appui technique, d'ingénierie et de recherche : programme de recherche sur les mouvements de terrain de grande ampleur ;
- d'investissements matériels pour des opérations à maîtrise d'ouvrage publique (déchetteries, réhabilitation d'anciennes décharges...) ou privée ( stockage, traitement et valorisation de déchets industriels) ;
- d'études : études relatives à l'écosystème terrestre, à la flore, à la faune, ainsi qu'au récif corallien ;
- de communication thématique en déclinaison du plan général de communication : campagne sur la collecte sélective, exposition sur les déchets, campagne de sensibilisation à l'attention des touristes.

S'agissant de l'égalité des chances entre hommes et femmes, les actions et mesures cofinancées par les Fonds structurels ont été compatibles avec la politique et la législation communautaire en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes, et, le cas échéant, y ont contribué. Il est à souligner à cet égard la conduite d'actions de formation spécifiques contribuant à cet objectif.

S'agissant enfin des efforts en faveur de la société de l'information, la mise en œuvre des différents volets de la mesure A9 liée à l'intégration des TIC a permis de soutenir de nombreux projets en faveur d'une diffusion des nouvelles technologies en direction des entreprises (aides matérielles et immatérielles), des administrations (projet pilote de passeport de services sociaux) et des citoyens (à travers les cybercases).



## 7. ETAT D'AVANCEMENT ET DE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS ET DES SUBVENTIONS GLOBALES

### 7.1 Subventions globales

A la Réunion, aucune subvention globale n'a été prise en compte au moment de l'élaboration du DOCUP hormis le cas d'une petite subvention globale dans le cas du FSE qui concernait l'octroi d'aides aux petits entrepreneurs.

Cette subvention globale spécifique prévue dans le cadre du dispositif EDEN a connu une première mise en œuvre opérationnelle en fin d'année 2002, permise par la modification du DOCUP et de Complément de Programmation. Aucune dépense n'a pour l'instant été déclarée.

### 7.2 Grands projets

L'état d'avancement de 8 grands projets du DOCUP 2000 2006 est détaillé ci-dessous :

— Opérations nouvelles faisant l'objet d'une première procédure grand projet

Etat d'avancement du projet	Avancement de la procédure grand projet
<b>Transport en Commun en Site Propre interurbain</b> Projet actuellement en phase études (fin des études prévue pour 2006). Seules les études devraient être réalisées dans le cadre du DOCUP 2000-2006.	Pas encore engagée compte tenu de l'état d'avancement des études.
<b>Route des Tamarins</b> Etudes opérationnelles réalisées en grande partie (15 M€ payés). Appels d'offres en cours pour les premiers travaux des sections I et II incluant notamment la réalisation de 7 ouvrages d'art non courants. Démarrage des travaux échelonnés de Mars à fin 2003.	Appel à candidatures lancé pour la réalisation du dossier grand projet. Désignation en novembre 2002 du cabinet retenu pour la réalisation du dossier grand projet. Finalisation du dossier grand projet prévue en avril 2003 pour une transmission à la Commission dans le courant du second semestre 2003.
<b>Déviations de Sainte Marie</b> Opération en finition (lot espaces verts) livrée à la circulation.	Dossier grand projet transmis à la Commission après finalisation au cours du premier semestre 2002. Approbation prévue début 2003.
<b>Boulevard Sud</b> Etudes réalisées entre 2000 et 2002 et démarrage de la 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux prévue pour le dernier trimestre 2002 (section Source Mazagran). Etudes en cours sur les sections entrée Est et Mazagran-Doret (démarrage travaux mi-2003 pour section entrée Est et début 2004 pour Mazagran-Doret)	Appel à candidatures lancé pour la réalisation du dossier grand projet. Désignation en novembre 2002 du cabinet retenu pour la réalisation du dossier grand projet. Finalisation du dossier grand projet prévue en avril 2003 pour une transmission à la Commission dans le courant du second semestre 2003.



Ile de La Réunion - DOCUP 2000 2006  
RAPPORT ANNUEL 2002

Etat d'avancement du projet	Avancement de la procédure grand projet
-----------------------------	---

**Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise**

Etude de programmation réalisée. Lancement concours de maîtrise d'œuvre prévu début 2003.	Pas de dossier grand projet prévu avant la fin du concours de maîtrise d'œuvre.
---	---

**Unité d'incinération du Nord-Est**

Nouvel appel d'offres lancé en Novembre 2002. Etudes et lancement de la procédure ICPE prévues de mai 2003 à juin 2004. Travaux prévus de juin 2004 à fin 2006.	Réalisation du dossier grand projet à l'issue de la phase études.
---	---

— Opérations en poursuite des programmes précédents et ayant déjà fait l'objet d'une procédure grand projet

Etat d'avancement du projet	Avancement de la procédure grand projet
-----------------------------	---

**Axe mixte Cambaie – Le Port**

En cours d'achèvement. Mise en service en février 2003. Reste une partie des aménagements paysagers.	Procédure déjà réalisée au titre du PIC REGIS II.
--	---

**Transfert Est-Ouest**

Poursuite du creusement de la galerie Salazie aval, réalisation des prises de Salazie en cours et appels d'offres pour la conduite maîtresse (2ème tranche) en cours de préparation. S'agissant du creusement de la galerie Salazie amont, recours à une expertise externe prévue début 2003 pour analyser les solutions techniques possibles pour résoudre l'aléa majeur rencontré (venues d'eau).	Réactualisation du dossier grand projet en cours.
--	---



# Annexe



Indicateurs communs  
pour le suivi de la programmation  
du Développement Rural 2000 2006

**T.0.1 Informations d'ordre général**

Type de programme:	FEOGA Obj.1
Pays:	FR
Région:	Run
Année de référence:	2002
Identificateur du	

**Personne de contact:**

nom	Alain ALTER
organisation	DAF
adresse électronique	<a href="mailto:alain.ALTER@agriculture.gouv.fr">alain.ALTER@agriculture.gouv.fr</a>
téléphone	02 62 30 88 05

**T.0.2 Mesures programmées**

	Tableaux	Statut
a. Investissements dans les exploitations agricoles (ch. I, art. 4 à 7)	a.1 et a.2	*
b. Installation de jeunes agriculteurs (ch. II, art. 8)	b.1 et b.2	*
c. Formation (ch. III, art. 9)	c	np
d. Préretraite (ch. IV, art. 10 à 12)	d.1 et d.2	
e.1 Zones défavorisées (ch. V, art. 13 à 21)	e.1	
e.2 Zones soumises à des contraintes environnementales (ch. V, art. 16)	e.2	
f. Agroenvironnement (ch. VI, art. 22 à 24)	f	
g. Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (ch. VII, art. 25 à 28)	g.1 et g.2	*
i. Autres boisements (ch. VIII, art. 30)	i.1	*
i. Autres mesures forestières (ch. VIII, art. 30 et 32)	i (reste)	np
j. Amélioration des terres et k. Remembrement des terres (ch. IX, art. 33)	j et k	*
l. Instauration de services de remplacement sur l'exploitation et de services d'aide à la gestion agricole (ch. IX, art. 33)	l et m	np
m. Commercialisation de produits agricoles de qualité (ch. IX, art. 33)	l et m	np
n. Services essentiels pour l'économie et la population rurale (ch. IX, art. 33)	n et o	*
o. Rénovation et développement des villages et protection et conservation du patrimoine rural (ch. IX, art. 33)	n et o	np
p. Diversification des activités agricoles ou proches de l'agriculture en vue de créer des activités multiples ou des alternatives de revenu (ch. IX, art. 33)	p et q	*
q. Gestion des ressources en eau destinées à l'agriculture (ch. IX, art. 33)	p et q	*
r. Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture (ch. IX, art. 33)	r et s	*
s. Encouragement des activités touristiques et artisanales (ch. IX, art. 33)	r et s	np
t. Protection de l'environnement en ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et la gestion de l'espace naturel, ainsi que l'amélioration du bien-être des animaux (ch. IX, art. 33)	t, u et v	*
u. Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et mise en place des instruments de prévention appropriés (ch. IX, art. 33)	t, u et v	np
v. Ingénierie financière (ch. IX, art. 33)	t, u et v	np

## T1. Caractéristiques de la zone couverte par le programme

	Indicateur	Année de référence
P.I.B. par habitant (EUR)	10 908	1998
P.I.B. (en % de la moyenne nationale)	50%	1998
Part de l'agriculture dans le P.I.B. (%)	3%	1996
Revenu moyen par habitant (EUR)		
		population urbaine
		population rurale
		population agricole
	16 074	total
Densité de population (habitants/km2)	299	1999
Solde migratoire (résultat net, en milliers de personnes)	2	2001
		ensemble de la zone couverte par le programme
		zones rurales
		urbaine
		total
	9	2000
Population (milliers d'habitants)		
		total
		dont agriculteurs
	5	dont agriculteurs à temps partiel
		2000
	706	1999
Population active (milliers d'habitants)		
		urbaine
		total
	12	2000
		dont agriculteurs
	7	2000
		total
	12	2000
Taux de chômage (%)		
		zones urbaines
		zones rurales
		total
	42%	2000
Taux de chômage chez les femmes (en % de la population active)	45%	2000
Taux de chômage chez les hommes (en % de la population active)	40%	2000
Taux de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans (en % de la population active)	61%	2000

## T2. Occupation des sols dans la zone couverte par le programme

Année de référence:		2001	
	milliers d'ha	% de la SAU	% du total
Terres arables	32	74%	62%
Cultures permanentes	2	5%	4%
Prairies permanentes et pâturages	9	21%	17%
<b>SAU totale</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>	<b>83%</b>
Forêts et autres terres boisées	6		12%
Autres	3		6%
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>		<b>100%</b>

### T.3 Profil des exploitations agricoles dans la zone couverte par le programme

Année de référence: \_\_\_\_\_

**Les OTX Réunion ne sont pas basés sur ceux de la métropole**

Orientation de production dominante	Nombre d'exploitations (en milliers)	Superficie agricole utilisée (milliers d'ha)	Unités de gros bétail (en milliers)	Nombre d'agriculteurs (en milliers)				%
				Total	agriculteurs < 40	%	agriculteurs ≥ 55	
Céréales	0	0	0	0	0	2%	0	3%
canne à sucre	4	23	4	4	0	7%	2	53%
autres cultures générales	0	1	0	0	0	8%	0	54%
Culture fruitière	1	3	2	1	0	7%	1	52%
Bananes	0	0	0	0	0	8%	0	48%
Autres fruits	1	3	1	1	0	11%	0	44%
herbivores	1	8	18	1	0	10%	0	57%
granivores	0	1	40	0	0	8%	0	50%
Autres (non classifiables)	2	6	4	2	0	10%	1	53%
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>44</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>8%</b>	<b>5</b>	<b>51%</b>

## T.4 Tableau prévisionnel

Les années 2004 à 2006 ne sont pas renseignées car non utiles aujourd'hui

Mesure	Tableau	Informations demandées						2004	2005	2006
		2 000	2 001	2 002,00	2003	2004	2005			
Investissements dans les exploitations agricoles (ch. I, art. 4 à 7)	a.1	Nombre de demandes approuvées	147	2 190	10 826					
		Coût éligible total (milliers d'euros)	3	14	39					
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	1	5	16					
		Total dont FEOGA	1	3	10					
Installation de jeunes agriculteurs (ch. II, art. 8)	b.1	Nombre de demandes approuvées			230					
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			3					
		Total dont FEOGA			2					
Formation (ch. III, art. 9)	c	Nombre de demandes approuvées			0					
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0					
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0					
		Total dont FEOGA			0					
Prétraitement (ch. IV, art. 10 à 12)	d.1	Nombre de nouveaux accords								
		Nombre d'hectares libérés (en milliers)								
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)								
		Total dont FEOGA								
Zones défavorisées et zones soumises à des contraintes environnementales (ch. V, art. 13 à 21)	e.1	Nombre d'exploitations bénéficiant d'un soutien								
		Nombre d'hectares bénéficiant d'un soutien (en milliers)								
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)								
	e.2	Nombre d'exploitations								
		Nombre d'hectares bénéficiant d'un soutien (en milliers)								
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)								
		Total dont FEOGA								
Agroenvironnement (ch. VI, art. 22 à 24)	f	Nombre de nouveaux contrats								
		Nombre d'hectares bénéficiant d'un soutien								
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)								
		Total dont FEOGA								

Mesure	Tableau	Informations demandées									
		2 000	2 001	2 002,00	2003	2004	2005	2006			
Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (ch. VII, art. 25 à 28)	g 1	Nombre de demandes approuvées	5	5	9						
		Coût éligible total (milliers d'euros)	1	1	6						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	0	1	2						
		Total dont FEOGA	0	0	2						
Autres boisements (ch. VIII, art. 30)	i.1	Nombre de demandes approuvées			0						
		Superficie bénéficiant d'un soutien (en milliers d'ha)			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
Autres mesures forestières (ch. VIII, art. 30, deuxième à cinquième tirets)	i (reste)	Nombre de demandes approuvées		2	0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)		6	0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		4	0						
		Total dont FEOGA		4	0						
Autres mesures forestières (ch. VIII, art. 32)	i (reste)	Nombre de demandes approuvées			0						
		Superficie bénéficiant d'un soutien (en milliers d'ha)			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
Amélioration des terres (ch. IX, art. 33)	j et k	Nombre de demandes approuvées		1	0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)		0	0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		0	0						
		Total dont FEOGA		0	0						
Remembrement des terres (ch. IX, art. 33)	j et k	Nombre de demandes approuvées			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
		Total dont FEOGA			0						

Mesure	Tableau	Informations demandées									
		2 000	2 001	2 002,00	2003	2004	2005	2006			
Installation de services de remplacement sur l'exploitation et de services d'aide à la gestion agricole (ch. IX, art. 33)	l et m	Nombre de demandes approuvées			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
		Total dont FEOGA			0						
Commercialisation de produits agricoles de qualité (ch. IX, art. 33)	l et m	Nombre de demandes approuvées			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
		Total dont FEOGA			0						
Services essentiels pour l'économie et la population rurale (ch. IX, art. 33)	n et o	Nombre de demandes approuvées	11	61	70						
		Coût éligible total (milliers d'euros)	6	18	23						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	5	16	17						
		Total dont FEOGA	3	9	10						
Rénovation et développement des villages et protection et conservation du patrimoine rural (ch. IX, art. 33)	n et o	Nombre de demandes approuvées			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
		Total dont FEOGA			0						
Diversification des activités agricoles ou proches de l'agriculture en vue de créer des activités multiples ou des alternatives de revenu (ch. IX, art. 33)	p et q	Nombre de demandes approuvées	16	11	29						
		Coût éligible total (milliers d'euros)	0	0	1						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	0	0	1						
		Total dont FEOGA	0	0	0						
Gestion des ressources en eau destinées à l'agriculture (ch. IX, art. 33)	p et q	Nombre de demandes approuvées		1	21						
		Coût éligible total (milliers d'euros)		0	1						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		0	1						
		Total dont FEOGA		0	1						
Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture (ch. IX, art. 33)	r et s	Nombre de demandes approuvées	1	15	31						
		Coût éligible total (milliers d'euros)	0	7	3						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	0	5	3						
		Total dont FEOGA	0	3	2						
Encouragement des activités touristiques et artisanales (ch. IX, art. 33)	r et s	Nombre de demandes approuvées			0						
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0						
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0						
		Total dont FEOGA			0						

Mesure	Tableau	Informations demandées														
		2 000	2 001	2 002,00	2003	2004	2005	2006								
Protection de l'environnement en ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et la gestion de l'espace naturel, ainsi que l'amélioration du bien-être des animaux (ch.IX, art.33)	t, u et v	Nombre de demandes approuvées		2 303	780											
		Coût éligible total (milliers d'euros)		20	8											
		Total		17	6											
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		11	4											
Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et mise en place des instruments de prévention appropriés (ch. IX, art. 33)	t, u et v	Nombre de demandes approuvées			0											
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0											
		Total			0											
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0											
Ingénierie financière (ch. IX, art. 33)	t, u et v	Nombre de demandes approuvées			0											
		Coût éligible total (milliers d'euros)			0											
		Total			0											
		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)			0											
Total de toutes les mesures		Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	7	47	49	0	0	0	0	0	0					
	Total dont FEOGA	4	31	30	0	0	0	0	0	0						

## T.5 Répartition géographique du soutien

### T.5.1 En fonction des zones objectif 1, objectif 2 et hors objectifs 1 et 2

Mesures (entre parenthèses, articles de référence du règ. (CE) 1257/1999)	Zone objectif 1		Zone objectif 2		Hors objectifs 1 et 2		TOTAL
	a	b = a/g %	c	d = c/g %	e	f = e/g %	
	g = a+c+e						
Nombre total d'exploitations agricoles							
a. Investissements dans les exploitations agricoles (art. 4 à 7)	10 826,00	0%		0%			
	16,10	0%		0%			
b. Installation de jeunes agriculteurs (art. 8)	230,00	0%		0%			
	3,25	0%		0%			
c. Formation (art. 9)	0,00	0%		0%			
	0,00	0%		0%			
d. Prêtrétraité (art. 10 à 12)							
e.1 Zones défavorisées (art. 13 à 21)							
e.2 Zones soumises à des contraintes environnementales (art. 13 à 21)							
f. Agroenvironnement (art. 22 à 24)							
g. Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (art. 25 à 28)	9,00	0%		0%			
	2,29	0%		0%			
h. Boisement des terres agricoles (art. 31) (frais de plantation)							
i. Autres mesures forestières (art. 30 et 32)	0,00	0%		0%			
	0,00	0%		0%			
j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (art. 33)	931,00	0%		0%			
	27,07	0%		0%			
<b>Total des dépenses publiques engagées</b>	<b>48,72</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>			

### T.5 Répartition géographique du soutien

#### T.5.2 En fonction des zones définies par les articles 16 à 20 du règ. (CE) n° 1257/1999

Mesures	Zone normale			Zones de montagne			Autres zones défavorisées			Zones soumises à des handicaps spécifiques			Total pour ZD			TOTAL
	a	b=a/k %	c	d=c/k %	e	f=e/k %	g	h=g/k %	i	j=i/k %	k=a+i	%	%			
Nombre total d'exploitations agricoles		0%	432	4%	11 564	0%		0%	11 996	100%	11 996,00					
a. Investissements dans les exploitations agricoles (art. 4 à 7)		0%	192,00	2%	10634,00	98%		0%	10826	100%	10 826,00					
b. Installation de jeunes agriculteurs (art. 8)		0%	1,24	8%	14,86	92%		0%	16	100%	16,10					
c. Formation (art. 9)		0%		0%	230,00	100%		0%	230	100%	230,00					
d. Prétraitement (art. 10 à 12)		0%		0%	3,25	100%		0%	3	100%	3,25					
e.1 Zones défavorisées (art. 13 à 21)		0%		0%	0,00	0%		0%	0	0%	0,00					
e.2 Zones soumises à des contraintes environnementales (art. 13 à 21)		0%		0%	0,00	0%		0%	0	0%	0,00					
f. Agroenvironnement (art. 22 à 24)		0%		0%	0,00	0%		0%	0	0%	0,00					
g. Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (art. 25 à 28)		0%	4,00	44%	5,00	56%		0%	9	100%	9,00					
h. Boisement des terres agricoles (art. 31)		0%	0,10	4%	2,19	96%		0%	2	100%	2,29					
i. Autres mesures forestières (art. 30 et 32)		0%	0,00	0%	0,00	0%		0%	0	0%	0,00					
j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (art. 33)		0%	236,00	25%	695,00	75%		0%	931	100%	931,00					
<b>Total des dépenses publiques engagées</b>		0%	6,73	14%	41,99	86%	0	0%	49	100%	48,72					



## a. Investissements dans les exploitations agricoles (ch. I, art. 4 à 7)

### a.1 Répartition selon l'orientation de production

Orientation de production dominante	Nombre de demandes approuvées	% du coût éligible total alloué aux «investissements verts»	Intensité d'aide moyenne en % du coût éligible	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
						Total	dont FEOGA
Canne à sucre	8 556	na	44%	10,47	18,69	8,22	5,75
Horticulture	91	na	40%	2,50	4,19	1,68	1,01
Viticulture			0%				
Culture fruitière	76	na	41%	1,18	1,99	0,81	0,49
Culture des oliviers			0%				
Autres exploitations (y compris mixtes)			0%				
Élevage bovins lait et viande	61	na	42%	1,43	2,46	1,02	0,61
Élevage bovins viande			0%				
Élevage porcin	6	na	24%	0,57	0,75	0,18	0,11
Élevage avicole			0%				
Autres types d'élevages			0%				
Autres (non classifiables)	2 036	na	37%	7,11	11,29	4,19	2,47
<b>TOTAL</b>	<b>10 826</b>	<b>0%</b>	<b>41%</b>	<b>23,26</b>	<b>39,36</b>	<b>16,10</b>	<b>10,44</b>
dont jeunes agriculteurs	na	na	0%	na	na	na	na
<i>Prévisions (pour le total)</i>	na						

### a. Investissements dans les exploitations agricoles (ch. I, art. 4 à 7)

#### a.2 Répartition selon le type d'investissement

Type d'investissement	Nombre de demandes approuvées	% du coût éligible total alloué aux «investissements verts»	Intensité d'aide moyenne en % du coût éligible	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
						Total	dont FEOGA
Bâtiments	67	na	38%	2,00	3,20	1,20	0,72
Étables (bovins)	61	na	42%	1,43	2,46	1,02	0,61
Porcherie	6	na	24%	0,57	0,75	0,18	0,11
dont Autres bâtiments d'élevage			0%				
Serres et équipements liés aux serres			0%				
Autres bâtiments agricoles			0%				
Matériel, équipement mobile	727	na	30%	6,76	9,72	2,96	1,73
Achat de bétail			0%				
Amélioration des terres			0%				
Plantations agricoles	4 625	na	43%	13,00	22,62	9,62	6,51
Installations pour la fabrication et la vente directe de produits fermiers			0%				
Installations pour la diversification des activités de l'exploitation			0%				
Autres	5 407	na	61%	1,50	3,81	2,31	1,47
<b>TOTAL</b>	<b>10 826</b>	<b>0%</b>	<b>41%</b>	<b>23,26</b>	<b>39,36</b>	<b>16,10</b>	<b>10,44</b>

**b. Installation de jeunes agriculteurs (ch. II, art. 8)**

b.1

**b.1 Aides à l'installation selon le type de production**

Orientation de production dominante	Nombre de demandes approuvées	Montant moyen du soutien (en euros)	Montant des dépenses publiques engagées			
			Prime unique (milliers d'euros)	Bonification d'intérêts (milliers d'euros)	Total (milliers d'euros)	dont FEOGA (milliers d'euros)
Grandes cultures		0			0	
Horticulture		0			0	
Viticulture		0			0	
Culture fruitière		0			0	
Culture des oliviers		0			0	
Autres exploitations (y compris mixtes)		0			0	
Élevage bovins lait		0			0	
Élevage bovins viande		0			0	
Élevage porcin		0			0	
Élevage avicole		0			0	
Autres types d'élevages		0			0	
Autres (non classifiables)	230	0		3,25	3,25	1,78
<b>TOTAL</b>	230	0	0,00	3,25	3,25	1,78
Prévisions	na					

b.2

FEOGA Obj.1

0

2002

## **b. Installation de jeunes agriculteurs (ch. II, art. 8)**

### **b.2 Demandes selon la tranche d'âge**

	... < 25 ans	25 ≤... <30 ans	30 ≤... < 35 ans	35 ≤... < 40 ans	total
Nombre de demandes approuvées	10	8	16	10	44

## c. Formation (ch. III, art. 9)

## Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Objectif	Nombre de demandes approuvées	Nombre de participants	Nombre moyen de jours de formation par participant	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)			Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Participant	Organisateur	Total		Total	dont FEOGA
Préparation à la réorientation qualitative de la production						0			
Préparation à l'application de méthodes de production compatibles avec l'entretien et l'amélioration du paysage, la protection de l'environnement et les normes applicables en matière d'hygiène et de bien-être des animaux						0			
Acquisition du niveau de qualification professionnelle nécessaire à la gestion d'une exploitation économiquement viable						0			
Préparation à l'application de méthodes de gestion forestière permettant d'améliorer les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts						0			
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Prévisions</i>									

## g. Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (ch. VII, art. 25 à 28)

### g.1 Répartition par secteur

Secteur principal	Nombre de demandes approuvées	% du coût éligible alloué aux «investissements verts»	Intensité d'aide moyenne en % du coût éligible	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
						Total	dont FEOGA
Viandes	2	na	50%	0,32	0,65	0,33	0,23
Lait et produits laitiers			0%				
Œufs et volailles			0%				
Autres produits animaux			0%				
Canne à sucre	2	na	39%	1,11	1,83	0,72	0,50
Sucre			0%				
Oléagineux			0%				
Protéagineux			0%				
Vins et alcools			0%				
Fruits et légumes	2	na	42%	0,04	0,08	0,03	0,02
Fleurs et plantes			0%				
Semences			0%				
Pommes de terre			0%				
Autres produits végétaux	2	na	50%	0,04	0,08	0,04	0,02
Produits polyvalents			0%				
Autres produits	1	na	40%	1,76	2,93	1,17	0,82
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0%</b>	<b>41%</b>	<b>3,28</b>	<b>5,57</b>	<b>2,29</b>	<b>1,60</b>
dont produits biologiques	0		0%				
Prévisions (total)	na						

## g. Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (ch. VII, art. 25 à 28)

### g.2 Répartition selon l'objectif d'investissement

Objectif principal	Nombre de demandes approuvées	% du coût éligible alloué aux «investissements verts»	Intensité d'aide moyenne en % du coût éligible	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
						Total	dont FEOGA
Orienter la production en fonction de l'évolution prévisible des marchés			0%				
Favoriser l'émergence de nouveaux débouchés pour la production agricole			0%				
Améliorer ou rationaliser les circuits de commercialisation	1	na	50%	0,007	0,015	0,007	0,004
Améliorer ou rationaliser les processus de transformation	7	na	41%	3,268	5,549	2,281	1,593
Améliorer la présentation et le conditionnement des produits			0%				
Contribuer au meilleur emploi ou à l'élimination des sous-produits ou des déchets			0%				
Appliquer de nouvelles technologies			0%				
Encourager les investissements novateurs			0%				
Améliorer et contrôler la qualité	1	na	75%	0,001	0,002	0,002	0,001
Améliorer et contrôler les conditions sanitaires			0%				
Protéger l'environnement			0%				
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0%</b>	<b>41%</b>	<b>3,275</b>	<b>5,565</b>	<b>2,290</b>	<b>1,598</b>

## h. Boisement des terres agricoles et i. Autres mesures forestières (ch. VIII, art. 29 à 32)

### i.1 Autres boisements (art. 30, 1er tiret)

#### Non mis en œuvre en 2002

Frais de plantation par espèce d'arbre	Nombre de demandes approuvées			Superficie bénéficiant d'un soutien (en milliers d'ha)			Montant moyen du soutien par ha (en euros)			Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)			Coût éligible total (milliers d'euros)			Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Total	dont FEOGA
Conifères			0			0	0	0	0	0	0	0			0		
Feuillus			0			0	0	0	0	0	0	0			0		
Plantations mixtes (2e espèce > 25 %)			0			0	0	0	0	0	0	0			0		
Plantations à croissance rapide			0			0	0	0	0	0	0	0			0		
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévisions (total)																	

## i. Autres mesures forestières (ch. VIII, art. 29 à 32) (suite)

## i.2 (art. 30, autres tirets; art. 32)

Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion						
Art. 30 (2e à 5e tirets)	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		Superficie bénéficiant d'un soutien (en milliers d'ha)
				Total	dont FEOGA	
Investissements dans la valeur économique, écologique ou sociale des forêts						
Investissements dans la récolte, la transformation et la commercialisation des produits forestiers						
Promotion de nouveaux débouchés pour les produits forestiers						
Établissement d'associations de sylviculteurs						
Reconstitution du potentiel de production forestière						
Prévention des incendies de forêt						
Total	0	0	0	0	0	0
<i>Prévisions</i>						
Art. 32	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)		Superficie bénéficiant d'un soutien (en milliers d'ha)
Préservation et amélioration de la stabilité écologique des forêts à des fins d'intérêt public						
Entretien des coupe-feu par des mesures agricoles (équivalent ha)						
Total	0	0	0	0	0	0
<i>Prévisions</i>						

## j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

### j. Amélioration des terres

#### Non mis en œuvre en 2002

Action	Nombre de demandes approuvées	Nombre d'hectares	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Amélioration des terres					
<i>Prévisions</i>					

### k. Remembrement des terres

#### Non mis en œuvre en 2002

Action	Nombre de demandes approuvées	Nombre d'hectares	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Remembrement des terres					
<i>Prévisions</i>					

## j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

### I. Instauration de services de remplacement sur l'exploitation et de services d'aide à la gestion agricole

Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Services de remplacement sur l'exploitation					
Services d'aide à la gestion agricole					
<b>Total</b>	0	0	0	0	0
<i>Prévisions</i>					

### m. Commercialisation de produits agricoles de qualité

Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Commercialisation de produits agricoles de qualité					
<i>Prévisions</i>					

## j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

### n. Services essentiels pour l'économie et la population rurale

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Total	70	6,22	23,17	16,95	10,16
dont (3 catégories principales):					
Encadrement technique agricole	48	1,81	9,77	7,96	4,78
Programmes d'expérimentation	20	4,41	13,12	8,71	5,22
Communication	2	0,00	0,28	0,28	0,17
Autres					
Prévisions (total)	na				

### o. Rénovation et développement des villages et protection et conservation du patrimoine rural

#### Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Rénovation/développement des villages					
Protection/conservation du patrimoine rural					
Total	0	0	0	0	0
Prévisions (total)					

## j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

### p. Diversification des activités agricoles ou proches de l'agriculture en vue de créer des activités multiples ou des alternatives de revenu

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Total	29	0,16	0,80	0,64	0,32
dont (3 catégories principales):					
Agrotourisme					
Développement agri environnemental	1	0,00	0,03	0,03	0,02
Développement des Hauts	27	0,16	0,67	0,51	0,24
Autres	1	0,00	0,10	0,10	0,06
Prévisions (total)	na				

### q. Gestion des ressources en eau destinées à l'agriculture

Action	Nombre de demandes	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Total	21	0,09	0,92	0,83	0,50
dont (3 catégories principales):					
Irrigation					
Irrigation et/ou élevage	21	0,09	0,92	0,83	0,50
Autres					
Prévisions (total)	na				

## j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

### r. Développement et amélioration des infrastructures liées au développement de l'agriculture

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Total	31	0,73	3,30	2,57	1,54
dont (3 catégories principales):					
Voie	30	0,65	3,13	2,48	1,49
Prévention des risques					
Autres	1	0,09	0,17	0,09	0,05
Prévisions (total)	na				

### s. Encouragement des activités touristiques et artisanales

#### Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
Activités touristiques					
Activités artisanales					
Total	0	0	0	0	0
Prévisions (total)					

### j. à v. Promotion de l'adaptation et du développement des zones rurales (ch. IX, art. 33)

#### t. Protection de l'environnement en ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et la gestion de l'espace naturel, ainsi que l'amélioration

Action	Nombre de demandes approuvées	Nombre d'hectares	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
					Total	dont FEOGA
Protection de l'environnement	499	978	1,51	6,48	4,96	3,13
Amélioration du bien-être des animaux	281		0,42	1,54	1,12	0,67
<b>Total</b>	<b>780</b>		<b>1,93</b>	<b>8,02</b>	<b>6,09</b>	<b>3,80</b>
<i>Prévisions (total)</i>	na					

#### u. Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et mise en place des instruments

##### Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes approuvées	Nombre d'hectares	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires (milliers d'euros)	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
					Total	dont FEOGA
Reconstitution du potentiel de production agricole						
Mise en place d'instruments de prévention						
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Prévisions (total)</i>						

#### v. Ingénierie financière

##### Non mis en œuvre dans le DOCUP Réunion

Action	Nombre de demandes approuvées	Montant total des coûts supportés par les bénéficiaires	Coût éligible total (milliers d'euros)	Montant des dépenses publiques engagées (milliers d'euros)	
				Total	dont FEOGA
<b>Total</b>					
<i>Prévisions</i>					